

ASSOCIATION BRETONNE

et

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

ARCHÉOLOGIE - HISTOIRE - AGRICULTURE - ECONOMIE BRETONNE

COMPTES RENDUS, PROCES-VERBAUX, MEMOIRES

Publiés par les soins de la Direction

3^e Série

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

Cent-Septième Congrès à Redon du 29 juin au 1^{er} juillet 1979

1979

SOMMAIRE

Les activités de l'Association
Conférences, cérémonies, nécrologie
Congrès de Redon - Excursion du 7 octobre

MEMOIRES

F. Marquer : Fondation de l'abbaye bretonne
de St-Sauveur de Redon
M. Duval : La Châtellenie de Chevré
La Seigneurie de la Magnane

VIE CULTURELLE

Revue et Publications Bretonnes

IMPRIMERIE REGIONALE — BANNALEC

1980

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION BRETONNE

AVIS IMPORTANT

Cotisations

Par décision du Bureau de l'Association Bretonne, en date du 15 Avril 1979, la cotisation annuelle est portée à **70,00 F.**, le droit d'entrée restant fixé à 10,00 F., depuis le 1^{er} janvier 1968. Une cotisation jumelée par ménage a également été admise et fixée à 80,00 F.

Nous rappelons que la cotisation de l'année est exigible **dans le mois** qui suit la réception du Bulletin.

En déférant à ce geste de courtoisie, nos membres rendront plus aisée la gestion de notre trésorerie obérée par de trop nombreux rappels.

1°) Les chèques postaux sont à libeller exclusivement au bénéfice de :

L'ASSOCIATION BRETONNE
30, Place des Lices, RENNES

2°) Les chèques bancaires au bénéfice de **L'ASSOCIATION** ne doivent porter mention d'aucun nom de personne.

REGLER DE PREFERENCE PAR CHEQUE POSTAL.
179-94 F RENNES

Les services d'échange de périodiques qui nous sont assurés par les Sociétés et organismes divers devront désormais être adressés, ainsi que les demandes de renseignements ou d'adhésions, **à l'exclusion des chèques d'abonnement ou de cotisation**, au domicile du Secrétaire général :

M. Michel DUVAL
2, rue V.-Hugo, 35000 RENNES - Tél. 30.14.33. RENNES

ASSOCIATION BRETONNE

et

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

ARCHÉOLOGIE - HISTOIRE - AGRICULTURE - ECONOMIE BRETONNE

COMPTES RENDUS, PROCÈS-VERBAUX, MÉMOIRES

Publiés par les soins de la Direction

3^e Série

TOME QUATRE-VINGT-HUITIÈME

Cent-Septième Congrès à Redon du 29 juin au 1^{er} juillet 1979

1979

SOMMAIRE

Les activités de l'Association
Conférences, cérémonies, nécrologie
Congrès de Redon - Excursion du 7 octobre

MÉMOIRES

F. Marquer : Fondation de l'abbaye bretonne
de St-Sauveur de Redon

M. Duval : La Châtellenie de Chevré
La Seigneurie de la Magnane

VIE CULTURELLE

Revue et Publications Bretonnes

IMPRIMERIE REGIONALE — BANNALEC

1980

ASSOCIATION BRETONNE

Bulletin du Congrès de 1979

SOMMAIRE

	Pages
Les activités de l'Association en 1979	5
9 Mars 1979 : Conférence sur La Chalotais	8
10 Juin 1979 : Cérémonie de Bréhand-Moncontour	13
Deux conférences à l'Association Bretonne à Quimper	14
Nécrologie : Colonel Maurice Suire	16
LE CONGRES DE REDON	
Excursion du 29 Juin	19
30 Juin 1979 : Conférences. Visite. Réception Assemblée Générale et Vœux	23
1 ^{er} Juillet 1979 : La sortie du 1 ^{er} Juillet ; Châteaux et églises au pays de Redon	31
La journée du 7 Octobre 1979 au pays de Rennes	46
MEMOIRES	
L'œuvre du COCAPAR	62
F. Marquer : La Fondation de l'abbaye bretonne de St-Sauveur de Redon	74
Michel Duval : La Châtellenie de Chevré en La Bouexière .. La Seigneurie de la Magnane en Aubigné ..	89 96
La Vie Culturelle en Bretagne	104
Revues et Publications Bretonnes	110

Activités de l'Association Bretonne au cours de l'année 1979

Une brève récapitulation de nos manifestations permettra de rappeler à nos collègues nos activités, qui ont été particulièrement nombreuses cette année :

A — Réunions du Bureau.

Elles se sont tenues :

- le 8 mars 1979 à Rennes
- le 30 juin 1979 à Redon
- le 15 octobre 1979.

B — Réunion du Comité Directeur

Les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Comité Directeur viendront à expiration à la prochaine Assemblée Générale, fin juin 1980. Il a donc paru opportun au Président et au Bureau de réunir dès maintenant le Comité Directeur de vérifier quels étaient les membres qui désiraient encore en faire partie ou au contraire, s'en retirer. Une circulaire a été adressée par le Président à tous les membres du Comité Directeur leur demandant de répondre à cette question et les convoquant à Rennes, pour une réunion le 28 novembre 1979.

Étaient présents : Le Comte L. de Rohan-Chabot, Président ; M. P. Jardin, Vice-Président ; M. Michel Duval, Secrétaire Général ; MM. Le Conseiller Turquet de Beauregard, J. Halna du Fretay et R. Stephan, membre du bureau ; Marquis de Kernier, J. Le Borgne de la Tour, Albert Bourgeois, membres du Bureau et du Comité Directeur.

S'étaient excusés : Le Vicomte Michel du Halgouët et le Contrôleur Général J. Vallerie, Présidents d'Honneur ; le Comte E. de Courcy, Trésorier ; MM. Hervé de Bélizal, Rousseau, Joguet-Maugras, Robet, Mme Martineau, membres du Comité Directeur.

Le Comité Directeur a enregistré la démission de MM. René Bourgeois, J. Guillemot, J. Sicard, de MM. le Comte de la Haye St Hilaire et de R. de Sagazan. Une liste de six noms a été dressée d'un commun accord, pour permettre leur remplacement. Ont accepté de siéger en leur lieu et place :

MM. Dunoyer de Segonzac, Dinan (Côtes-du-Nord)

R. Cornon, Rennes (Ille-et-Vilaine)

P. de la Condamine, St-Molff (Loire-Atlantique)

Comtesse Desmiers de Ligouyer, St-Launeuc (Côtes-du-Nord)

Vicomtesse Le Bouteiller, Fleurigné (35300 Fougères).

Avant l'Assemblée Générale qui se tiendra à Rosporden le 21 juin 1980, des instructions détaillées insérées dans le Bulletin permettront aux membres de l'Association Bretonne qui ne pourront s'y rendre, de voter en connaissance de cause pour le renouvellement du Comité Directeur, du Président, du Vice-Président et du Secrétaire Général, dont les mandats viennent à expiration.

C — Autres Activités

1°) Conférences à Rennes

Aspects contemporains du Prophétisme Breton : notre collègue, le Colonel Suire (Eric Muraise) a traité, fin décembre 1978 à Rennes, 11, rue Martenot, un sujet original : Fêru de prospective, il s'est attaché en effet à comparer certaines prophéties, dans la perspective de la stratégie mondiale contemporaine. On lira dans la partie « Conférences » l'analyse faite par le secrétaire général de cette anticipation singulière et pour le moins surprenante par les coïncidences troublantes qu'elle révèle.

Louis René Caradec de la Chalotais, Réformateur de l'Éducation, par M. Jean de Viguier, professeur à la Faculté des Lettres d'Angers. La question ne pouvait manquer d'attirer de nombreux Rennais, le souvenir du Procureur Général au Parlement de Bretagne et de son fils étant resté ici présent dans bien des mémoires. Le sujet a été traité par un spécialiste de l'Éducation au XVIII^e siècle.

Les Sceaux des Ducs de Bretagne. Cette excellente conférence, avec projections et présentations de reproductions des Sceaux de nos Ducs, a été renouvelée devant nos collègues par le Colonel Lefort des Ylouses, membre de notre Association, qui l'avait déjà présentée devant la Société d'Histoire et d'Archéologie de St-Malo.

2°) Conférences à Quimper

En vue de décentraliser nos activités, deux conférences ont été organisées en Bretagne Occidentale par nos collègues MM. Robet et Stéphane.

Le Colonel Suire a réédité sa conférence sur le Prophétisme Breton, salle Toul-al-Laër à Quimper, le 27 juin 1979 et signé ses ouvrages dans cette ville.

Le 11 décembre 1979, M. André Renoux, Professeur à la Faculté des Sciences de Brest a traité dans cette même salle d'un sujet d'actualité « *La Pollution Atmosphérique : Son intensité en Bretagne* ».

Ces conférences seront analysées dans les pages qui suivent. Une autre s'est tenue le 7 mars 1980 à 20 h 30, également à Quimper, du professeur D. Laurent sur « *Les Problèmes posés à l'ethnologie moderne par les poésies populaires recueillies par Th. de la Villemarqué et sa mère* », présentée par le Général E.R. de la Villemarqué, descendant du célèbre écrivain breton.

3°) Activités de plein air

a) le dimanche 10 juin 1979, notre Association a présidé à Brehant-Moncontour aux cérémonies qui ont marqué la *Restauration de la Croix de Boishardy*. On trouvera ci-après le compte rendu de cette journée du souvenir, qui rassembla outre plusieurs membres de notre Association, les délégués d'associations amies et beaucoup de gens du pays.

b) *excursion du 7 octobre 1979*. Cette excursion, innovation récente de notre association nous a menés dans un rayon de trente kilomètres autour de Rennes à la découverte de nombreux manoirs et à la recherche des vestiges laissés par des familles de la région, aujourd'hui éteintes, dont les descendants collatéraux n'ont pas disparu. Le secrétaire général qui avait préparé avec soin la présentation historique et archéologique de cette sortie en a rédigé pour le Bulletin un compte rendu documenté et fort intéressant publié ci-après.

Le Président :

Comte L. de Rohan-Chabot

Vendredi 9 mars 1979

Rennes — Salons Villemain
11, rue Martenot - RENNES

Louis-René de CARADEUC de la CHALOTAIS
Réformateur de l'Éducation

par le Professeur Jean de Viguerie
de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Angers

On ne présente pas La Chalotais : Louis-René François Caradeuc, sieur de la Chalotais, marquis de Caradeuc (1701-1785) est l'un des personnages historiques les plus marquants de la fin du XVIII^e siècle. Il est célèbre pour avoir résisté au Duc d'Aiguillon en 1765, et pour avoir été la victime du « despotisme ». Cela ne veut pas dire que l'on connaisse très bien l'homme. On ne sait presque rien de sa jeunesse. Les biographies se montrent, sur ce point, très discrets. L'homme public éclipse l'homme privé.

L'homme public et l'écrivain : l'essai d'éducation nationale ou plan d'études pour la jeunesse, publié en 1763, a connu un immense succès. Réédité trois fois dans la seule année 1763, le livre est traduit en hollandais (1767), en russe (1770), en allemand (1771). Voltaire le couronne de louanges hyperboliques : « Le siècle du gland est passé, vous donnez du pain aux hommes ».

Le magistrat se mue en théoricien de la pédagogie. La raison en est simple. La Chalotais est le principal responsable de la proscription des Jésuites. Il est l'auteur de deux rapports qui ont amené le Parlement de Bretagne à interdire la Compagnie dans l'étendue de son ressort. Or les Jésuites sont les principaux éducateurs de la jeunesse. S'ils disparaissaient, il fallait un plan de remplacement. La Chalotais se savait obligé de fournir un tel plan. En mai 1762, il permet au Parlement de le rédiger. Le 21 mars 1763, il le dépose sur le Bureau. C'est l'*Essai d'Éducation*.

Lisons ce petit ouvrage de cent quarante pages. Après avoir exposé la finalité de l'éducation, l'auteur dénonce les défauts du système en vigueur et présente le cursus idéal.

L'éducation doit servir, selon lui, à préparer des sujets, pour « remplir les différentes professions ». Le but est donc très pratique. D'ailleurs, si chacun excelle dans sa partie, tout le monde est content. « Travaillons, écrit-il, à imprimer dans l'esprit des jeunes gens les connaissances qui leur seront nécessaires pour remplir les différentes professions, y travailler à leur bonheur et à celui des autres, et contribuer par conséquent au bien général de la société ».

L'ancienne éducation, celle par exemple des Jésuites, est jugée barbare « de la barbarie des siècles passés, où l'on ne faisait étudier que ceux que l'on destinait à la cléricature ». Elle est estimée mal adaptée à la vie réelle. N'est-elle pas « confiée à des personnes qui ont renoncé au monde » ? N'est-elle pas « bornée à l'étude de la langue latine » ?

Remplaçons-la par un système intelligent et moderne. Un système fondé sur deux principes : « commencer par le sensible », « préférer dans les études celles qui sont plus utiles ». Là dessus, notre théoricien divise le cursus en deux âges : avant et après 10 ans. L'enfant de moins de 10 ans apprend à lire ; puis il s'applique aux connaissances sensibles (l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle...). A 10 ans il commence l'apprentissage des langues, la française d'abord, la latine ensuite. Il vient ensuite à la littérature, puis il revient aux sciences exactes étudiées sous la forme de « récréations ».

Peut-on qualifier La Chalotais de réformateur de l'éducation ? Non dans un sens : son Plan n'a jamais été appliqué ; il est d'ailleurs inapplicable. Oui dans un autre sens : l'Essai d'éducation a été très lu. Il a vulgarisé, il a popularisé une idée qui n'était connue que des pédagogues. Un certain anti-humanisme était dans l'air depuis longtemps. La Chalotais le met en forme de pamphlet...

La publication de l'Essai est donc un événement très important dans l'histoire de l'éducation. Et l'on ne peut pas ne pas soumettre cet ouvrage à un examen critique.

Deux remarques s'imposent ; les accusations de La Chalotais contre l'ancien système sont injustes. Le plan d'études n'est pas original. La Chalotais est injuste à l'égard des Jésuites. Leur enseignement n'était ni médiocre, ni borné, ni éloigné de la vie. Ils n'enseignaient pas que le latin. Ils apprenaient aussi à leurs élèves le français et les sciences exactes et naturelles. La Chalotais ne pouvait pas l'ignorer.

Le plan d'études proposé n'est qu'un mélange assez grossier des idées à la mode en matière de théorie pédagogique. La Chalotais puise chez l'abbé Morelli, chez l'abbé de Saint Pierre, chez Locke et chez Rollin.

La seule idée nouvelle est celle d'« éducation nationale ». Mais il faut préciser ce que notre auteur entend par là.

L'« éducation nationale » est pour La Chalotais celle qui prépare aux professions, celle qui change et régénère la Nation (« Elle changerait en peu d'années les mœurs d'une Nation entière »), celle enfin que l'Etat contrôle. (« C'est au Roi qu'il appartient de régler l'instruction de la Nation »). Mais ce n'est pas une éducation pour tous (« Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas au-delà de ses occupations »).

Nous pouvons regarder La Chalotais comme le premier vulgarisateur d'une certaine dialectique anti-humaniste, comme l'inventeur du discours démagogique anti-latin. Voyez, diront maintenant tous les « réformateurs », voyez d'un côté la barbarie scolastique, le latin périmé, l'éducation obscurantiste ; et voyez de l'autre la pédagogie rénovée, adaptée aux enfants, soucieuse de les préparer à la vie, ouverte aux sciences et aux techniques modernes ! La Chalotais a fait école. Il a même fondé un genre, celui de l'homme politique soucieux de pédagogie, préoccupé de créer des filières nouvelles débouchant sur la vie professionnelle.

La pensée pédagogique de La Chalotais est imprégnée de l'esprit des Lumières. Marteville et Jean Meyer le qualifient janséniste. Mais nous ne trouvons dans l'Essai aucune trace des thèmes ordinaires de la théorie pédagogique janséniste, qui sont la corruption de la nature et les dangers de la curiosité. Par contre, nous y trouvons toutes les idées de la pédagogie « philosophique ». En particulier celle-ci que l'éducation toute puissante peut changer la nature humaine.

« Nier la force de l'éducation, écrit La Chalotais, c'est nier contre l'expérience la force de l'habitude. Que ne pourrait point une institution formée par les lois, dirigé par des exemples ? Elle changerait en peu d'années les mœurs d'une Nation entière ; chez les Spartiates, elle a vaincu la nature même. Il y a un Art de changer la race des animaux. N'y en aurait-il point pour perfectionner celle des hommes ? ».

Ce bref passage exprime l'esprit totalitaire de la pédagogie des Lumières. La Chalotais est finalement plus un « philosophe » qu'un éducateur. L'éducation pour lui — comme pour Rousseau et Helvétius — n'est qu'un moyen de changer l'homme et la société.

Jean de Viguerie

Historien et père de famille, l'auteur dirige le département d'Histoire de la Nouvelle Faculté des Lettres d'Angers. Il s'intéresse aux œuvres de tradition classique, propices au magistère des enfants. Nous lui devons plusieurs études sur l'Education en France du XVI^e au XVIII^e siècle, dont la somme nous est présentée dans un ouvrage remarquable L'INSTITUTION des ENFANTS paru en octobre 1978 chez Calmann-Levy que l'auteur a signé à l'issue de sa conférence. Cette formation admirable de l'Education, l'auteur l'a expérimentée personnellement ayant été dans sa jeunesse l'élève du Petit et du Grand Collège des Pères à Toulouse. Elle était héritée de l'Ancien Régime. J. de Viguerie nous la fait revivre. Grâce à lui nous connaissons mieux les fondements de cette réussite pédagogique des temps classiques, de cette éducation humaniste et chrétienne, respectueuse de l'inclination des enfants, œuvre d'une civilisation consciente de ses fins et des moyens qui contraste avec le tourbillon d'interrogations et de réformes où se perd notre système actuel, prisonnier de ses propres contradictions héritées des prétentions philosophiques des auteurs du XVIII^e siècle.

Vendredi 8 juin 1979

Salons Villemain — 11, rue Martenot, Rennes

Les Sceaux des Ducs de Bretagne

Conférence par le Colonel E. Lefort des Ylouses

Il est regrettable que si peu de nos collègues aient honoré de leur présence ce remarquable exposé. Membre de notre Association, l'auteur a réuni en effet une collection de clichés de tout premier plan, dans un domaine peu accessible au public, d'autant que la plupart des originaux, très fragiles, sont jalousement conservés dans les dépôts officiels ; extrêmement rares sont ceux demeurés dans les collections particulières. Leur intérêt historique et artistique est trop souvent méconnu.

Le 30 septembre 1488, Anne de Bretagne donnait l'ordre de faire l'inventaire des archives ducales. Cent dix-huit caissettes furent confectionnées à cet effet où sera renfermé l'essentiel du Trésor des Chartres. Ce qu'il en subsiste actuellement aux Archives

de Loire-Atlantique constitue encore un ensemble exceptionnel. On connaît en effet quelques milliers de sceaux bretons : sceaux de ducs, de duchesses, des princes de la maison de Bretagne, des grands officiers, des cours de justice, des évêques, des abbayes des chapitres, des collèges, de seigneurs, des communautés de villes voire de simples bourgeois. En ce qui concerne les sceaux des ducs, les cires originales appendues aux documents qu'elles authentifiaient sont encore dispersées dans plusieurs dépôts : A.D. de Loire-Atlantique, mais aussi Archives des pays et provinces avec lesquels nos ducs étaient en relations permanentes : Navarre, Bourgogne, Flandre, Foix, Anjou, Poitou, Normandie, Ecosse, Vatican, à Londres, au Public Record Office et au British Museum, enfin à Paris aux Archives et à la Bibliothèque Nationale ; certaines reproductions, grandeur nature, en terre cuite, peuvent être obtenues sur commande au service photographique des Archives Nationales, 60, rue des Francs Bourgeois à Paris pour une somme modique.

Il ne saurait être question de passer en revue tous ces sceaux. D'ailleurs chaque duc en possédait plusieurs : grands sceaux équestres, ou de majesté, sceaux armoriaux, sceaux secrets, contre-sceaux, voire simples signets, chacun d'entre eux étant approprié à un usage particulier suivant la nature et la destination du document scellé. En 1707, Dom Lobinau fit graver dans les planches de sa célèbre Histoire un grand nombre de sceaux. Leur reproduction est d'autant plus précieuse à l'historien que certains d'entre eux ont disparu depuis lors.

A travers ces figurines, parfois d'un grand intérêt artistique, c'est toute l'histoire de notre Bretagne qui défile sous nos yeux, depuis Etudes de Porhoët (1155) jusqu'au dernier duc François III mort précocement dans des circonstances qui n'ont jamais été élucidées. Le sceau des Etats de Bretagne fut gravé au XVI^e siècle. On y voit sur fond d'hermines, une hermine au naturel. Rappelons que devenu roi, Henri II, sur la tête duquel se réunirent définitivement les deux couronnes de France et de Bretagne, eut un sceau spécial pour les affaires de Bretagne. Ses successeurs, jusqu'à Louis XVI en usèrent de même.

Signalons que le texte intégral de la conférence de M. des Ylouses donnée à Rennes, à Nantes et à St-Malo, a été imprimé, dans les Annales de la S.A. de Saint-Malo (1979) p. 91 à 100 avec 2 p. d'illustrations et qu'on peut se le procurer chez l'auteur.

UNE INITIATIVE DE L'ASSOCIATION BRETONNE

La Restauration de la Croix de Boishardy
à Bréhand-Moncontour

Le Dimanche 10 juin 1979

Répondant à l'appel du maire de Bréhand, M. de Foucaud (1), des Amis du Penthievre et de la Direction de notre Association, trois cents personnes se pressaient le 10 juin, en milieu d'après-midi, à un kilomètre de Moncontour, en bordure du grand chemin de Lamballe, pour honorer, au pied de la croix nouvellement réédifiée, le souvenir du grand chef chouan des Côtes-du-Nord exécuté ignominieusement, non loin de là, le 17 juin 1795.

A 15 heures une messe avait été célébrée à proximité, en la chapelle voisine de St-Malo, par l'abbé Le Coat, chapelain épiscopal de St-Brieuc, à la demande de notre Association, messe traditionnelle, accompagnée du chant du Magnificat à la mémoire des victimes de la Révolution, tombées naguère au pays de Moncontour pour la défense de la Religion, du Trône et de nos Libertés Bretonnes. A l'issue de l'office, les assistants, parmi lesquels de nombreuses personnes du pays, se retrouvaient à quelques centaines de mètres au pied de la stèle offerte par notre Association, où les attendaient le maire de Bréhand et le Conseil Général de Moncontour. Cette croix nouvellement restaurée à l'initiative de la commune de Bréhand a une histoire. Edifiée anciennement près du vieux moulin de St-Malo aujourd'hui disparu, elle avait été transférée après la Révolution, par les gens du pays, en bordure de la route de Lamballe à Moncontour, pour perpétuer la mémoire du chef chouan, resté très populaire dans la région, à 200 mètres environ du lieu où il avait été exécuté. Renversée par une fausse manœuvre d'un tracteur, elle gisait depuis quelque temps au pied de son socle et c'est l'an dernier seulement qu'en accord avec le maire, notre Association proposa de la transporter à un kilomètre de là, sur un terrain boisé, proche de la même route, libéralement concédé à la commune par son propriétaire, dans un cadre désormais digne d'elle.

(1) P.S. : Au moment de mettre sous presse nous apprenons que Monsieur de FOUCAUD, maire de Bréhand, PDG de la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne, vient d'être élu Président du Comité Economique et Social de Bretagne, remplaçant dans cette haute fonction Monsieur Claude Champaud.

Après une courte allocution du maire, le Président, Comte L. de Rohan-Chabot, ancien militaire lui-même, tint à évoquer la carrière brillante et la destinée tragique de cet enfant du pays qui, demeuré douze ans au service du Roi en qualité de cadet puis de Lieutenant au régiment de Royale Marine quitta l'armée peu après la chute de la Monarchie pour rejoindre les rangs des forces catholiques et royales soulevées en Bretagne à l'appel de La Rouërie, prenant dans son pays natal l'initiative de la résistance aux lois scélérates de la République, sous les ordres du Comte de Puisaye. On ignore trop dans quelles circonstances tragiques il fut exécuté, en violation de la parole donnée, alors que, signataire de la paix de la Mabilais, il s'était engagé à la faire respecter par ses troupes, promettant à Humbert, adjoint de Hoche, de rester à l'écart des manœuvres des émigrés soutenus par la flotte anglaise. Cette sauvage exécution se situe quinze jours avant le débarquement de Quiberon, alors que le trouble le plus profond avait été jeté dans les esprits par les agissements déplorables et équivoques de Cormartin et de son ami le théophilantrope Boursault, délégué du Directoire. Elle devait être sévèrement condamnée par Hoche lui-même, ainsi qu'en témoigne la lettre que ce dernier adressa à son subordonné le général républicain Crublier lequel n'avait pas hésité à faire promener la tête du malheureux sur une pique dans les rues de Moncontour.

Un vin d'honneur servi, sur place en pleine lande au milieu des genêts en fleurs, clôtura la cérémonie qui se déroula dans l'ordre le plus parfait, sans qu'aucun des contre-manifestants qui s'étaient annoncés n'aient osé la troubler.

Le succès de cette cérémonie à laquelle assistaient plusieurs membres du Souvenir de la Chouannerie Normande ne peut qu'inciter notre Association à de nouvelles initiatives, en liaison avec les associations similaires qui en Vendée et en Anjou se vouent aux mêmes buts.

DEUX CONFÉRENCES de l'ASSOCIATION BRETONNE à QUIMPER

Dans la perspective d'une décentralisation de ses activités, qui se confirmera en Bretagne Occidentale en 1980, notre Direction a patronné cette année des conférences Salle Toul-al-Laër, à Quimper :

Le 27 juin, Eric Muraise (Lieutenant-Colonel Suire) a réédité à Quimper la conférence qu'il nous avait donnée au début de l'année à Rennes en l'axant sur

Les ASPECTS CONTEMPORAINS du PROPHEÉTISME BRETON

Personne n'ignore aujourd'hui le nom de Françoise Ramonet, la miraculée de Kérisinen, dont les prédictions ont déchainé récemment un immense mouvement de piété dans toute la Bretagne. Du 15 septembre 1938 au 5 mai 1940, la voyante retransmettait des avertissements qui tous eurent leur accomplissement : la guerre mondiale en 1940, la défaite française, l'entrée en guerre de la Russie et l'expansion du communisme en Europe. A partir de mai 1978, c'était la promesse d'un cataclysme, qui atteindrait l'humanité tout entière. Le processus extraordinairement violent qui interviendra apparente la nature de ces visions à celles de Fatima. Le privilège breton est toutefois souligné « C'est par la Bretagne qui m'est restée fidèle, que je veux rechristianiser la France qui, revenue au Christ, revêtira un caractère tellement religieux qu'elle deviendra la lumière des peuples païens ». Les voyants de la Restauration avaient les premiers attiré l'attention sur l'Ouest de la France, ce qui semblerait impliquer la pérennité d'un « réduit breton », placé en marge de la stratégie planétaire atomique. Une prophétie très locale, datant de 1860, l'annonçait déjà. Elle émane d'une pauvre femme de Quiberon, la Gwarc'h Perrine, rapportée par le R.P. Le Doré. Elle s'accomplira « lorsque des objets voleront dans le ciel et que les maisons seront nombreuses comme des champignons » ; plus circonstanciées, les prédictions de Marie-Julie Jahenny, du village de la Fraudais près de Blain (1850-1941) n'en sont pas moins frappantes. A partir de 1972, elles nous ont été révélées par les scrupuleux travaux de l'abbé Roberdel (Ed. Resiac à Montsur). Cette prophétie est d'une précision terrible et comporte une datation pour une période de 80 à 85, le siècle restant masqué... La France et tous les états voisins souffriront de troubles subversifs graves. Pendant 45 jours l'hypothèse d'une invasion russe se déploiera sur 3 axes : Sur Paris qui sera détruit, au S. par le Rhône, au centre par la vallée de la Loire vers Nantes. Elle sera arrêtée en avant de cette ville (Doue la Fontaine). Le « Grand Monarque sauveur », inconnu mais de la race de St-Louis, balaiera les armées de l'envahisseur et aussi celles du Grand Couronné. Ce dernier tentera de se mettre en sûreté en Espagne mais il y sera arrêté et le roi d'Espagne reconnaîtra alors le Grand Monarque qui prendra la tête d'une croisade européenne. La voyante a parlé du Grand Monarque avant et après la mort du Comte de Chambord et sa désignation (Henri VI) recoupe celle de Nostradamus. Avant Lucie de Fatima, elle a prédit la seconde guerre mondiale. Pour elle, la crise de 80-84 est celle du premier jugement avant l'autre, car la terre n'a que peu de pas à faire désormais... ».

Le mardi 11 décembre 1979, à 20 h 30, dans la même salle, M. André Renoux, professeur à la Faculté des Sciences de Brest, Vice-Président de la S.E.P.N. Bretagne (Etude de la nature), a entretenu son auditoire des méfaits de

" LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE.
SON INTENSITE EN BRETAGNE "

Le conférencier était présenté par M. Marc Chappuis, directeur technique du Crédit Agricole du Finistère, adjoint au maire de Quimper. L'orateur donna des précisions sur ces phénomènes, moins connus que ceux qui ont ravagé récemment nos côtes, d'origine accidentelle. Ils n'en sont pas moins inquiétants, notamment au-dessus des grandes villes et ont déjà été étudiés scientifiquement. Des projections accompagnaient la présentation du conférencier, que nous tenons à remercier ici.

Prochainement, M. Donatien Laurent, Directeur du Centre d'Ethnographie de France à Brest, auteur de plusieurs ouvrages en particulier l'édition des « Contes Populaires de Pontivy » chez Gallimard (1979) nous entretiendra à Quimper, des problèmes posés à l'ethnologue moderne par les poèmes populaires recueillis par Th. de la Villemarqué et sa mère.

Le Général Pierre de la Villemarqué, descendant du grand écrivain Breton, présentera le conférencier.

NECROLOGIE

le Colonel Maurice SUIRE (Eric Muraise)

Nous avons appris avec douleur la mort soudaine, le 8 mars dernier, de notre collègue le Colonel Maurice SUIRE.

Ancien de St-Cyr, il avait été un magnifique combattant à la 2^e D.C.R. en 1940, avant d'être fait prisonnier après la destruction presque totale du matériel de combat de sa division cuirassée.

Le Colonel Suire avait débuté dans la carrière littéraire en faisant paraître en 1940, aux éditions Charles Lavauzelle, « Batailles et Combats de Chars Français », écrit en collaboration avec le Général Perré.



La croix restaurée et la stèle
à la mémoire de Boishardy

Le passage du Colonel Suire au service historique de l'armée avait éveillé en lui une passion pour l'histoire militaire, et pour les grandes énigmes du passé.

Sous ses noms et grades, ou sous divers noms de plume (Eric Muraise, X.B. Leprince, Jim Cobbler, Migis), le Colonel Suire a écrit une quinzaine d'ouvrages historiques.

Les uns sont des œuvres d'histoire militaire, de stratégie, de prospective et de polémologie, dont certaines écrites en collaboration avec le Général d'armée Gambiez, ou avec l'appui du C.N.R.S.

Les autres sont les œuvres d'un spécialiste de la « prospective », qui a appliqué les méthodes de cette nouvelle science aux « inconnues » de l'Histoire, et au prophétisme. C'est ainsi que le Colonel Suire a publié d'autres ouvrages d'histoire générale et de recherche ésotérique.

Certaines des œuvres du Colonel Suire ont été traduites à l'étranger, en particulier et tout récemment en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, « L'Histoire Sincère des Ordres de l'Hôpital ».

Les jeunes étaient également l'objet de la sollicitude du Colonel Suire, car il souhaitait trouver en eux des continuateurs des traditions de l'Ouest. Il a publié une douzaine de romans pour la jeunesse, dont certains réédités en 1979 et en 1980.

Le Colonel Suire était encore connu comme conférencier dans tout l'Ouest de la France, ainsi qu'à l'O.R.T.F.

Il était en outre chroniqueur militaire dans divers journaux et revues, car il suivait attentivement l'évolution militaire et stratégique sur le plan national et mondial.

Quelques mois avant sa mort le Colonel participa anonymement à « Chars et Blindés Français » publié récemment, apportant aux auteurs des renseignements précieux.

Certaines des œuvres du Colonel Suire seront traduites ou rééditées en 1980 : elles apporteront à ses amis l'ultime message de celui qui fut un honnête homme, un historien varié et cultivé, abordant avec maîtrise et talent les sujets les plus divers. Ce fut surtout un chrétien et un soldat, fidèle aux traditions de l'Ouest.

L'Association Bretonne tout entière participe à la peine de Madame Suire, sa collaboratrice, et de ses enfants, et leur présente ses condoléances attristées. Pour nous, le Colonel est un excellent historien, dont les convictions profondes sont dans la tradition de celles des fondateurs de l'Association.

DECES

Le Président rappelle ensuite la mémoire de ceux de nos membres décédés au cours de l'année en particulier.

Mlle de Guibert, au bourg de Bourgon (Mayenne)

Colonel Le Mintier, de Lehélec, 142, rue d'Antrain, Rennes

Madame Morris Le Bourhis, Bd de la Duchesse à Rennes

Monsieur Georges Auclair, Secrétaire des Amis de Guérande.

Condoléances

Nous adressons nos condoléances à la Baronne Gaëtan de Moncuit, fille de notre regretté secrétaire général le Colonel de Kerangat pour le décès de son mari le Commandant de Moncuit, survenu dans le courant du second semestre 1979.

DISTINCTION

Le Frère Visant Séité vient d'être décoré dans l'ordre des Palmes Académiques dont il est désormais officier. Cette distinction souligne les 40 années de sa vie au service de l'enseignement et plus particulièrement de la langue bretonne. Visant Séité est notamment l'un des animateurs de cours par correspondance qui durent depuis 1945. Avec une énergie inlassable, il a su créer des méthodes d'apprentissage modernes qui s'appuient autant sur des ouvrages que sur les moyens audiovisuels. Cette décoration lui a été remise par Xavier Trellu, ancien député et sénateur du Finistère. L'Association Bretonne lui adresse ses plus vives félicitations.

Le Congrès de Redon

Vendredi 29 juin 1979 - Excursion

Le signal du départ fut donné peu après 15 heures sur la place de La Gacilly où nos membres s'étaient donnés rendez-vous.

Chapelle ST MEEN en Bains-sur-Oust

C'est avec joie que, en l'absence de l'Association de Restauration, le Président présenta à nos membres ce remarquable édifice, entièrement reconstruit en moins de dix ans avec le concours bénévole des gens du pays, de la confédération Kendalc'h — installée maintenant à proximité à St Vincent sur Oust — et aussi de Mein Breizh, filiale de notre propre Association. Chaque année se tient désormais sur le placître le 24 juin un petit pardon, suivi d'une fête locale dont les bénéfices sont affectés à l'entretien de l'oratoire. Celui-ci occupe un site remarquable face à l'Île aux Pies, sur les bords de l'Oust, site désormais classé. La tradition veut que sur son emplacement s'élevait jadis, au IX^e siècle, le monastère de Busal, dépendant de l'Abbaye de Redon. Il est difficile de dater l'ancienne chapelle, laquelle avait été consacrée à St-Meen et accrue, sans doute au XVII^e siècle, au bas de sa nef, afin d'abriter les pèlerins nombreux à cette époque où la dévotion à ce saint était en grand honneur. Elle était presque entièrement ruinée en 1967, époque où quelques volontaires commencèrent à y travailler. Le chantier fut poursuivi sans interruption dans la suite. Aujourd'hui, non seulement la couverture a été entièrement remise en place, mais le porche d'entrée est remonté. On y célèbre régulièrement le culte et des vitraux y ont été apposés, grâce à l'aide de donateurs généreux, au nombre desquels figure le Pré-

sident de notre Association, en son nom personnel, hommage rendu à une œuvre admirable, qui mérite d'être donnée en exemple à tous nos compatriotes.

M.D.

La GIRAUDAYE

En 1513 un arrêt de la réformation de l'impôt des fouages signale que Raoul du Goesmeret, châtelain de Bains, avait acheté plusieurs « tenues roturières » dont un « mesnage » nommé « La Giraudaye ». Ces acquis se montent au nombre de 47 journaux de terre environ.

La Giraudaye passa par mariage par les femmes aux Muzillac, puis aux du Cosquat à qui elle appartenait quand elle fut anoblie postérieurement à la réformation de 1536. On pense que c'est aux du Cosquat qu'on doit le début du manoir actuel qui présente assez bien les caractères du XVI^e siècle.

Michel du Cosquat mourut en 1589 laissant des enfants mineurs. Alors la Giraudaye ne fut plus habitée par les Seigneurs. Il apparaît qu'en ce temps des guerres de la Ligue, la presque totalité des manoirs de Redon et des environs fut vendue à des bourgeois de la ville.

— C'est ainsi qu'au début du XVII^e siècle elle fut achetée par Louis Daniel, avocat à la Cour du Parlement qui alla bientôt se fixer à Guérande pour y occuper la charge de Substitut du Procureur du Roi à la Sénéchaussée.

Elle passa ensuite par les femmes aux Catellan, Olivier, Belot puis aux Monti. Ces familles habitaient la région de Nantes.

Enfin Joachim de Monti vendit le manoir et toutes ses dépendances pour le prix de 15 000 livres + 240 livres en nature de « denier à Dieu » à Ecuyer Louis René du Fresche et Dame Rado, Seigneur et Dame de la Villorion, demeurant en leur manoir de la Cour à Lestun en Courmon (Morbihan). C'était le 25 février 1746.

Les Armes des du Fresche sont « d'argent à trois lapins passant ». L'arrière petite-fille de Louis René, Marie-Louis épousa à Bains le 27 novembre 1837 Hyppolyte Paul Marie de Trogoff qui es l'arrière grand-père du maître de céans.



Inauguration de la stèle
(Vue prise pendant l'allocution du Président L. de Rohan-Chabot)

La Giraudaye est donc dans la famille depuis 1746, les Trogoff y sont arrivés par mariage en 1837 ; à peine deux siècles et demi, mais il n'en faut pas tant pour l'aimer beaucoup et essayer de l'améliorer et de l'embellir.

La maison fut édifée et remaniée plusieurs fois. C'était probablement au début un corps de logis comprenant les 3 lucarnes de gauche. Il y a un niveau différent à droite de l'escalier, lequel est une élégante réalisation de la précédente châtelaine vers 1917.

Au début du siècle les étables étaient les bâtiments de gauche et les écuries ceux de droite. Les poules vivaient dans la cour en grande liberté et les ornières des voitures traçaient seules une allée — Le maître de céans était un grand chasseur et c'est d'ici qu'est parti le Rallye Bretagne.

Les curieuses meurtrières des tours sont une découverte récente de nos enfants ; elles étaient bien masquées sous l'enduit et ils les ont soupçonnées à cause de bizarres étagères bourrées de pierres sèches ; elles sont de formes variées disposées par plans tout autour de plusieurs tours et même cachées sous d'autres bâtiments, ce qui prouve qu'elles sont antérieures au corps de logis actuel.

Ctesse de Trogoff

Château de Sourdéac en Glénac

Le Cte de Cacqueray a acheté Sourdéac en 1949 à une famille de Nantes qui y était arrivée elle-même en 1907. A cette époque, nous dit-il, la partie Ouest du château servait d'habitation au fermier ; les bâtiments d'exploitation étaient les dépendances actuelles et la cour de ferme se trouvait entre le château et ces dépendances. Les nouveaux arrivants ont construit la ferme actuelle et aménagé les dépendances ainsi que la partie du château située à l'ouest de la tour ; cette partie dont le rez-de-chaussée sert maintenant de hall d'entrée a été réalisée malheureusement de façon assez malencontreuse.

Les seuls renseignements que nous ayons pu trouver sur l'histoire du château se trouvent dans l'« Histoire des paroisses du diocèse de Vannes » par le chanoine Le Méné.

Au Moyen-Age plusieurs seigneureries existaient à Glénac dont la principale était celle de Sourdéac. Cette terre fut acquise vers

1550 par Jean de Rieux, seigneur de Châteauneuf, troisième fils du Maréchal de Bretagne ; c'est probablement lui qui a construit la tour octogonale inscrite maintenant à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, et qui avait alors 4 étages.

René de Rieux, son second fils, seigneur de Sourdéac en 1563 acquit l'île d'Ouessant en 1589. Nommé Gouverneur de Brest par Henri IV, il dirigea maintes expéditions et réduisit plusieurs places à l'obéissance au Roi ; son château de Sourdéac fut en 1594 le théâtre d'un combat entre les Ligueurs et le Maréchal d'Aumont.

Au moment de la Révolution, le château, délaissé, se trouvait dans un triste état de délabrement ; les Rieux quand ils venaient dans le pays préféraient s'installer à la Forêt-Neuve, rendez-vous de chasse plus confortable situé lui aussi à Glénac dans un bel emplacement dominant tout le pays.

Les Rieux avaient entassé à la Forêt-Neuve toutes les archives de leur famille qui formaient un chartrier de grande valeur. En 1790 elles ont été entièrement brûlées par une bande de révolutionnaires, ce qui explique pourquoi on ne trouve plus guère de renseignements détaillés sur cette famille.

Son dernier représentant le jeune comte Louis, émigré avec son père, marquis de Sourdéac, fit partie de l'expédition de Quiberon et fut compris dans la capitulation de Sombreuil ; il fut fusillé au Champ des Martyrs, à 18 ans.

La tour renferme un escalier tournant ; celui-ci a un joli mouvement ; il vaut mieux regarder d'un peu loin, au moins à mi-course du gazon situé devant la maison.

Grâce à l'amabilité de leurs hôtes, membres de notre Association, nos membres purent effectuer un rapide tour de parc, admirer le jardin potager, l'étang et les bois, puis retourner au château où les attendait une agréable collation.

N.D.R.

Samedi 30 juin 1979

Halles de Redon — Conférence

Le *RENOUVEAU CULTUREL* au Pays de Redon

Président du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, M. Jean-Bernard VIGHETTI était particulièrement qualifié pour entretenir nos membres des récentes initiatives prises dans ce domaine.

Le premier germe de cette organisation est apparu, il y a une dizaine d'années avec la création du Centre Culturel du Pays de Redon, rassemblant diverses associations locales (Foyer des Jeunes, Groupe de Théâtre, Atelier d'Art, Ecole de Danse, Cercle Celtique). Ce centre encouragé d'abord par la Municipalité, reçut vite le concours actif du COCAPAR (1). Il était axé sur la redécouverte par la jeunesse de ce pays, de ses valeurs et de ses potentialités. En 1971, la Fédération des Foyers de Jeunes, au nombre de 8 obtenait le concours financier de la Rénovation Rurale de l'Ouest, qui lui permettait de recruter un permanent chargé de coordonner les actions locales, en favorisant l'éclosion régulière d'animations bénévoles. Ce poste fut menacé à plusieurs reprises, le relais financier n'étant pas assuré en raison du caractère inter-départemental de cette structure. Aujourd'hui, bien que son audience se soit accrue, elle compte 18 foyers représentant plus de 2 000 jeunes. La Fédération ne dispose plus que d'un demi-poste de permanent.

Simultanément s'était créé, toujours à l'initiative du COCAPAR, un nouvel organisme : l'Office Touristique des Pays de Vilaine, couvrant une vingtaine de cantons ; il chercha à attirer l'attention des villes proches (Nantes, St-Nazaire, Rennes et Vannes) sur les richesses culturelles du pays, par l'édition de divers documents (carte de sites et monuments, circuits touristiques) en organisant aussi des manifestations culturelles en particulier un Festival d'Art Sacré des Pays de Vilaine qui dura deux ans et fut réparti sur 21 communes rurales. Une association musicale des Pays de Vilaine était constituée en 1974, chargée plus spécialement des concerts de musique classique et de la relance des orgues de Redon. Son activité se poursuit en liaison avec le Collège Saint Conwoïon à Redon.

(1) Comité de coordination pour l'aménagement du Pays de Redon

En janvier 1975, se constituait, pour assurer le relais de ces initiatives fragmentaires et leur réenracinement dans le patrimoine culturel local, le *Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine*. L'initiative en fut prise, en liaison avec l'Office Touristique, par certains membres de la Confédération Kendalch, établie désormais à St Vincent sur Oust et désireux d'en assurer l'animation. Une culture populaire subsistait encore sur place. Il convenait de la recueillir, de la transmettre, de la mettre en valeur et de la renouveler, en l'adaptant à notre époque. Le groupe « études et recherches » s'applique à réunir toute une documentation portant à la fois sur l'habitat, les structures sociales, les traditions populaires : contribution à l'étude de l'archéologie et de l'histoire locale, recensement de la faune, enquêtes sociologiques (mariage, etc.). Puis sont venues se greffer des sections d'animation (veillées, échanges intercommunaux, circuits pédestres, etc.). Le Groupement compte déjà à son actif l'organisation de plusieurs conférences et de divers colloques d'audience nationale (en particulier sur la faune aquatique, sur l'arbre et la haie). Il a organisé des randonnées pédestres en pays de Vilaine, lancé des fêtes. Il a déjà publié divers cahiers (contes et nouvelles, le Marais, les Oiseaux d'eau) il a édité trois disques et publié une revue (La Civelse). Il a collecté un grand nombre de chansons traditionnelles, dont une partie a été remise à Dastum, réalisé divers montages audio-visuel (abbaye, habitat rural, châtaignier, etc...).

La transmission du patrimoine populaire étant ainsi assurée, une action d'animation est menée au niveau de l'école en espace rural touchant environ 450 enfants. Elle est assurée par un professionnel et a recours aux méthodes actives à partir du chant traditionnel (école de musique) et de l'expression graphique. Les variantes conçues portent sur le texte non sur la mélodie, à l'exclusion de toute recherche sur le parler gallo, laissée à l'initiative des instituteurs.

La mise en valeur de ce patrimoine est désormais assurée depuis 1975 par un concours unique en son genre : *La Bogue d'Or* qui réunit chaque année près de deux cents participants au mois d'octobre, à l'occasion de la Teillouse, la célèbre foire aux châtaignes du Pays de Redon. Cette année ce concours a réuni non seulement les chanteurs mais les conteurs. Il a comporté une douzaine d'éliminatoires (jeunes et anciens) dans les diverses communes des environs (Tréal, Pléchatel, Fégréac, Limerzel, etc...) et rencontré un réel succès. Ses manifestations se sont espacées du 22 au 27 octobre (veillées musicales et poétiques) dans le cadre de la nouvelle salle des fêtes de Redon. Ce 3^e carrefour de la Foire de la Teillouse a comporté une exposition à l'abbaye de Redon, un colloque agricole sous l'égide du COCAPAR, un concert d'orgues à l'abbatiale et un récital chorégraphique du groupe Dihun.

Le groupe Dihun issu du cercle celtique de Redon a lancé en effet une troupe de théâtre populaire qui se propose de renouveler les formes d'expression scéniques de la danse bretonne à la faveur des recherches contemporaines.

L'Office Municipal Culturel de Redon créé en 1979 recueille aujourd'hui le bénéfice de ces initiatives émanant pour la plupart de bénévoles, aujourd'hui structurées et fédérées en milieu rural à l'échelon du pays tout entier.

Visite de la Ville et Réception

A l'issue de la conférence, nos membres furent accueillis par le curé Doyen de Redon, et c'est sous la savante direction de ce dernier, qu'ils purent visiter l'église collégiale, puis le cloître et la salle capitulaire, enfin libérés de toute occupation scolaire, les bâtiments de l'ancienne abbaye étant appelés désormais à abriter diverses manifestations culturelles.

A 11 heures, ils se retrouvaient à l'Hôtel de Ville, où ils furent reçus, en l'absence de M. le Maire Tiger, excusé, par le premier adjoint et diverses personnalités locales. Le représentant de la municipalité exprima sa joie de nous accueillir, nous félicitant de l'intérêt porté par notre Association au pays de Redon, pays en pleine mutation, atteint aujourd'hui durement par la crise. Il voulut bien nous faire part de l'espoir qu'il mettait dans les promesses obtenues tant du Gouvernement que de divers organismes, dont les projets d'implantation sont appelées, grâce à l'effort de tous, à se concrétiser au cours des années à venir. Le Président de Rohan-Chabot répondit en se faisant le porte-parole des vœux de notre Association et un vin d'honneur fut servi à nos membres, qui se retrouvèrent ensuite à l'Hôtel de la Gare, pour le déjeuner en commun qui leur avait été préparé.

Samedi 30 juin 1979

14 heures 30

Centre Social — Conférences

C'est au Centre Social, aimablement mis à notre disposition par son Directeur M. Latour que nos membres se réunirent l'après-midi pour entendre les conférences et tenir notre Assem-

blée Générale. Tour à tour, prirent la parole M. J. Ménager, ingénieur agricole, délégué de la Cocapar à l'étude de l'aménagement interdépartemental du pays de Redon et M. le professeur Fr. Marquer, Docteur ès-Lettres, historien. Le premier nous entretint des activités économiques et de la situation sociale et démographique du pays. Le second des origines de la ville de Redon. Le texte de leurs communications sera reproduit dans les pages suivantes avec une présentation récapitulative des efforts entrepris depuis une dizaine d'années sur un plan intercommunal et interdépartementale, sous l'égide du Cocapar.

Dans la salle avaient été réunies, à l'initiative dévouée de sa fille Madame Martineau, la majeure partie des notes imprimées et manuscrites de notre ancien secrétaire général le Comte J. de Laigue, historien de Redon. Nos membres purent ainsi se familiariser avec des œuvres précieuses demeurées souvent inédites. Les cahiers manuscrits de l'auteur renferment le dépouillement de sources très diverses ayant trait à l'histoire municipale de Redon pendant la Révolution et aux épisodes de la chouannerie qui mériteraient une publication plus condensée dans les limites de nos moyens hélas très limités. M. Fr. Marquer, auteur d'une belle biographie sur le général Sol de Grisolles avait avec sa sœur, libraire à Questembert, préparé une petite exposition de livres ayant trait à l'histoire de Bretagne. C'est ainsi que fut présentée à nos membres la toute récente réédition sur les presses de Madame Laffite à Marseille de l'ouvrage capital de M. Le Falher : Le Royaume de Bignan, devenu depuis quelque temps introuvable.

ASSEMBLEE GENERALE

Vers 17 heures 30 fut ouverte l'Assemblée Générale. Le Président, Comte L. de Rohan-Chabot, présenta le rapport moral des activités de l'Association au cours de l'année écoulée et le secrétaire, en l'absence du trésorier excusé, le rapport financier. L'aide promise au titre de la Charte Culturelle nous permettra cette année de faire face à l'accroissement très sensible des frais d'imprimerie et de régler le Bulletin et les frais d'expédition (26 000 frs). Il conviendra toutefois d'obtenir, cette année, des conditions meilleures d'impression pour demeurer dans les limites du budget de 1979, compte tenu du retard apporté par beaucoup de nos membres à régler leurs cotisations, en dépit des efforts dévoués de notre trésorière adjointe Mademoiselle Anne Raffray, à laquelle nous rendons hommage. Plusieurs rappels coûteux ont dû en effet être

expédiés. Le mandat du Président et du Secrétaire Général expirant l'an prochain, il convient d'envisager la réunion en fin d'année de notre Comité Directeur. Le Président se propose d'envoyer à chacun de ses membres une lettre leur demandant s'ils désirent en faire partie et, le cas échéant, pourvoir à certains remplacements devenus indispensables.

Il est procédé à l'admission des nouveaux membres dont la liste est publiée ci-après, conjointement à celle des personnes reçues lors de nos dernières réunions de bureau. Il est ensuite donnée lecture par le secrétaire général des vœux annuels de notre Association ayant trait à la défense de notre environnement en Bretagne et à la restauration de souvenirs de la fondation de la ville de Redon. La séance est levée vers 18 heures 30.

VŒUX DE L'ASSOCIATION BRETONNE

CONGRES DE REDON

30 Juin 1979

1°) Que la Circulaire Chirac de juillet 1976 sur la protection des rivages de la mer ait force exécutoire à l'égard des maires et que chaque département ministériel la fasse sien dans le ressort de sa compétence réglementaire.

2°) Que sur nos côtes, les zones humides fassent l'objet d'une protection renforcée, que soient arrêtés les comblements abusifs qui dégradent la flore, et la faune de nos rades et de nos estuaires.

3°) Que soit rapidement définie et mise en œuvre, avec l'aide du Conseil Economique et Social une programmation des énergies douces, à l'échelon régional, inventoriées les ressources que peuvent fournir pour notre économie des forces négligées comme les marées, les chutes d'eau, le vent, sans oublier le bois de chauffage et mis en brèche dans ce domaine le monopole de conception et d'exploitation de l'Electricité de France.

4°) Que, selon le vœu du Sénat, soit définitivement abrogée la pratique de l'intéressement en pourcentage — dite pot commun — dont bénéficient jusqu'ici sur les travaux exécutés pour le compte des communes les ingénieurs en chefs de la D.D.E., de la D.D.A. et des Ponts et Chaussées.

5°) A l'adresse de la municipalité de REDON :

Que le texte de la plaque de marbre apposée en 1934 sur les remparts de Redon à l'occasion des fêtes du XI^e centenaire de la fondation de la cité, devenu illisible, soit restauré selon le vœu de l'Union Régionaliste Bretonne, qui en prit l'initiative et dont notre Association est l'héritière légitime et la continuatrice.

Que l'antique « Croix d'Aucfer », disparue lors de l'élargissement du tablier du pont du même nom soit replacée à l'entrée de la chaussée sur la rive gauche de l'Oust, en limite de la commune de Redon où elle se trouvait précédemment.

Note de la Direction

Les décisions prises par le gouvernement dans le courant de l'été pour la protection des côtes en levant une partie de nos inquiétudes appelleront cependant une vigilance constante de la part des sociétés locales de défense de l'environnement, là où les P.O.S. déjà avertis ont pu faire l'objet de dérogations avec la complicité des municipalités. On nous annonce d'autre part l'abrogation du système d'intéressement des ingénieurs et techniciens de la D.D.A. (1) et de la D.D.E. (2) aux travaux entrepris sous leur tutelle au profit des communes.

LISTE DES NOUVELLES ADMISSIONS
A L'ASSOCIATION BRETONNE*Réunion du bureau du 8 mars 1979 :*

- Dr Philippe Huon de Kermadec, 54, rue J. Rolland, 29220 Landerneau
- Dr Desvaux, 13, rue de la Paillette, 35000 Rennes
- Madame A. Froger, 24, Avenue du Cacet, 35000 Rennes
- Mlle Jacqueline Potiron de Boisfleury, 10, rue du 11 Novembre, 56000 Vannes.
- François Aymer de la Chevalerie, 24, rue des Déportés, 35310 Mordelles
- Augustin Catelliot, Bel-Air, Bréal sous Montfort, 35310 Mordelles
- Hubert Halna du Fretay, 10, rue Lord Byron, 75008 Paris.

Assemblée Générale du 30 juin 1979, Redon.

- Jacques Petit, professeur, 1, rue Leconte de Lisle, 22100 Dinan
- Xavier Briot de la Crochais, « La Guignetière », Sonzay, 13360 Neuillé-Pont Pierre et « Le Surget » 22270 Plélan-le-Petit
- Comte Christian de Toulgoët, « Kergavan », Poullan-sur-Mer, 29100 Douarnenez
- Georges Lagrée, « Penhouet », 35330 Maure-de-Bretagne et 42, Bd Waldeck-Rousseau, 35500 Vitré.

Réunion de bureau du 15 octobre 1979

- M. Judeaux, Le Plessis, 355150 Thorigné
- Arnauld de la Sayette, I.T.E. d'El Khemis-Mliana El Asnam, Algérie, et 56, rue de Vitré, 53400 Craon
- Docteur R. Patay, Le Manoir de S-tArmel, 35170 Bruz
- Madame F. de Villeneuve, 12, rue des Fossés, 35000 Rennes
- Colonel (E.R.) Hervé de Bliognières, « La Haichois », 35310 Mordelles

(1) D.D.A. : Direction Départementale de l'Agriculture

(2) D.D.E. : Direction Départementale de l'Équipement

- André Renoux, professeur à la Faculté de Sciences de Brest, Avenue Le Gorgeu, 29283 Brest Cédex
- M. Y. Le Brigant, « Le Guic », 29248 Guerlesquin
- Docteur Jean Briant, 29, Bd du Château, 35410 Châteaugiron

Réunion du Bureau du 28 novembre 1979

- M. Jean-Michel Dunoyer de Segonzac, ancien doyen de la Fac. des Sciences de Nantes, domicilié à Préval en Taden près de Dinan, déjà proposé à l'occasion du Congrès de Dinan en 1977
- M. Donatien Laurent, professeur, 12, rue de Lorient, 29200 Brest
- M. Yves Ollivier, imprimeur, Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec
- M. Marc Chappuis, Directeur du C.R.C.M.A. du Finistère, 7, rue Virginie Herriot, 29000 Quimper
- M. Joël Cuzon du Rest, 12, rue Cortambert, 75016 Paris
- M. Pierre Phélip, 1, rue du Tunes, Saint-Martin-des-Champs, 29210 Morlaix
- M. Renault, 2 bis, rue de Montebello, 78000 Versailles
- Mme Bernard Mauger, 9, Avenue Ernest-Renan, 22300 Lannion
- Vicomte Xavier du Boisrouvray, Directeur des Archives Départementales de Loire-Atlantique, 8, rue de Bouillé, 44000 Nantes.

Dimanche 1^{er} juillet 1979

EXCURSION

Départ de REDON

La Croix d'AUCFER

Aucfer est un modeste village à deux kilomètres de Redon, sur la route de Vannes, vers la rive droite de l'Oust. Il dépendait autrefois de la paroisse de Rieux, au diocèse de Vannes et appartenait aux sires de Rieux. En ce point de passage de la vallée, ces derniers avaient établi un bac. La tradition garde le souvenir d'un château non fortifié et d'une chapelle consacrée à St Julien. La rive gauche de l'Oust appartenait à l'abbaye St Sauveur de Redon. « La prée du Queffer » était coupée par une chaussée qu'avait élevée et qu'entretenait l'abbaye St-Sauveur. Avant la construction du pont (1822-27), sur la rive Droite de l'Oust se voyait une croix, qui, après l'abolition du bac, fut replacée sur sa base face à la route prolongée jusqu'au pont. Cette croix a disparu lors de l'élargissement de la chaussée et n'a depuis lors jamais retrouvé sa place, en dépit de protestations renouvelées dont la dernière en date émanant de notre Association. Or une tradition populaire voulait qu'elle gardât la mémoire du traité signé en ce lieu entre le duc Jean IV et le connétable de Clisson (1395). Lorsque le duc prit son parti de se réconcilier avec ce puissant seigneur, soutien du roi de France, il fit choix de divers négociateurs : Jean 1^{er} de Rohan son beau-frère, Charles 1^{er} de Dinan Montafilant, baron de Châteaubriant, et Guy XII de Laval, d'une famille elle aussi dévouée au connétable. Clisson méfiant se refusa à se rendre au château de l'Herminie et demanda que le Comte de Montfort, héritier de Bretagne, lui soit envoyé comme otage. Le duc s'étant exécuté, aucun obstacle ne s'opposait plus au rapprochement. Le Baud, Bouchard et d'Argentré, qui s'en tiennent au récit de Froissart, ne mentionnent pas l'accord d'Aucfer. Or, comme le souligne M. Trévidy, Clisson, quand il vint à Vannes, n'avait pas pouvoir de son genre de Penthievre et les conventions devaient être acceptées par le Comte, pour que le traité de paix soit valable à l'égard des trois belligérants. Voici ce que précise à ce sujet l'historien Dom Lobineau lequel a publié dans ses Preuves le Traité d'Aucfer (éd. 1707) « Olivier de Clisson qui était présent au traité, le jura le 20 octobre et le scella à Rieux. Les procureurs du Comte de Penthievre le ratifièrent en son nom et il le jura lui-même de

puis et le scella, le 5 octobre à Guingamp ». L'acte commencé à Aucfer continué à Rieux était parfait à l'égard de Clisson mais il demandait à être ratifié par les deux belligérants. La paix ne fut donc scellée définitivement qu'à Guingamp. Le duc y était resté étranger et les conférences de Vannes et d'Aucfer doivent être considérées comme de simples préliminaires. Ce chemin d'Aucfer à Rieux, qui était antique, dut être emprunté par Clisson lors de sa visite à Rieux en 1395. La croix existait-elle déjà à cette époque ? Ceci n'est pas exclu. C'était une habitude au Moyen-Age d'élever des croix aux passages dangereux des rivières.

Le Site et le Château de Rieux.

La Table Théodosienne (Carte de Peutinger), guide itinéraire du Bas-Empire romain, mentionne à 29 lieues gauloises de Nantes et 20 de Vannes le site de *DURETIE*. Cette localisation correspond bien à celui occupé aujourd'hui par le vieux port de Rieux aux pieds de l'antique forteresse. De part et d'autre du fleuve, sur plusieurs kilomètres ont été découverts en effet des vestiges considérables. A la fin du siècle dernier M. Léon Maitre entreprit avec succès d'importantes fouilles tant sur la rive droite, dans la ville même de Rieux (prairie des Arènes et, plus loin, borne militaire sur le Chemin Riensis) que sur la rive gauche, entre ce fleuve et le château de la Touche St-Joseph, autour du village d'Henrieux (Etym. Hen Rieux, le vieux Rieux). C'est là en effet qu'il convient de placer la partie la plus importante de Duretie : on y a mis à jour, outre d'importants pans de murs, un établissement de bains, les vestiges d'un grand bâtiment se développant sur 45 mètres, ainsi que plusieurs statuettes. La voie de Nantes à Vannes traversait dans toute sa longueur la station de Duretie de la Touche St-Joseph (L.A.) au Moulin de St-Léger (Morbihan), desservant de nombreuses villas et habitations, le temple et les arènes se situant sur la rive droite sur l'emplacement actuel de la ville de Rieux. Le passage du fleuve était surveillé et défendu par la Butte St-Jacques et le promontoire de Rieux où devait s'élever plus tard le château. Cette butte St-Jacques ou « Butte de Braud » est ainsi dénommée à cause de la chapelle érigée à son pied et desservie au Moyen-Age par les Trinitaires de Rieux, en bordure d'un chemin jacquier fréquenté naguère par les pèlerins de Compostelle. Le Moyen-Age, en effet, n'a pas détruit cette unité. La contrée de Fegreac qui environne le château de la Touche (Henrieux) formait autrefois une enclave féodale relevant des sires de Rieux comme si les rois Bretons, en constituant le grand fief de Rieux avaient voulu respecter d'antiques relations de coutume et d'origine fondées à l'époque gallo-romaine.

Aujourd'hui, l'apport des vases accumulés depuis des siècles sur les rives de la Vilaine a constitué de vastes prairies récemment irriguées. A l'époque gallo-romaine il n'en était pas ainsi et les marais devaient constituer une défense naturelle importante pour le pays vannetais. Cependant, à Rieux, les deux rives du fleuve se rapprochaient de très près. Si nous n'avons pas de preuves de l'existence d'un pont en pierres à l'époque romaine, tout porte à croire que, dès l'antiquité, la rivière y était franchissable à gué. R. Kerviller qui a procédé à des sondages en Vilaine en cet endroit au siècle dernier y a décelé « une accumulation de graviers et des pierres plates, constituant une barre très sensible à la descente de la marée et bien connue des navigateurs », les romains pouvaient y passer en chariots avec une profondeur d'eau de 0,50 m à 1 mètre à marée basse. L'existence d'un pont de bois est signalée par un acte de 1281. Il comportait une porte fluviale, baptisée Porte Redonnaise, destinée à servir de pont-levis pour les bateaux remontant la Vilaine jusqu'à Redon. La surveillance de la manœuvre de ce pont était confiée féodalement par les Rieux aux seigneurs de Limur et de Talhouët lesquels percevaient un sixième des taxes prélevées sur chaque tonneau de vin passant au port. Les marchandises transitées par terre étaient assujetties à un droit de trépas de quelques deniers. Les bateaux de leur côté payaient un droit de guindage. En 1431 on note le passage en ce lieu de 94 navires chargés principalement de vins et de sels. Quelques navires espagnols remontaient aussi le fleuve chargés de fer, de cuirs de laines et de vins.

Un pré situé sous le château de Rieux porte le nom de « La Bataille ». C'est là en effet, au pied de l'antique castellum de Waroch que se situe une importante rencontre entre les troupes franques des comtes Beppolen et Ebrakher et les bretons : selon la tradition Ebrakher, faisant bande à part aurait amené les siens vers Rieux par les marais. Ce fut le désastre pour Beppolen dont l'armée embourbée dans les vases, vit sa retraite fermée par l'Oust et fut anéantie.

Au IX^e siècle la forme de Rieux est Reus (lat. ru, ruisseau). Elle paraît pour la première fois en 862 dans une charte du cartulaire de Redon. Quant à son histoire elle est inséparable de celle des souverains anciens de la Bretagne. Alain Le Grand, vainqueur de Judicaël à la bataille de Questembert (877) habitait sans doute le castellum de Rieux. Le 13 juin 878, Alain, qui venait de restituer le plou d'Arzon (Rhuys) aux moines de Redon, reçut l'onction sacrée de l'évêque de Nantes Hermengar dans l'église d'Allaire. Dix ans plus tard, il remportait sur les normands la seconde victoire de Questembert. Il tenait sa cour à Rieux avec sa femme, ses six fils et leurs filles dont une épouse Matuëdoi, comte de Poher. Les évêques de Vannes et Nantes s'y rencontraient fréquemment.

ainsi que l'abbé de Redon et une foule de chevaliers et de guerriers Alain Barbetorte, petit-fils d'Alan Re Vras, restaura le château de Rieux après de nouvelles destructions vikings. A partir du XI^e siècle ses successeurs ajoutent à leur prénom, celui de leur seigneurie. Le château de Rieux ne cessa jamais d'être la résidence favorite des princes de Bretagne et de leurs descendants, les Rieux, pendant tout le cours du Moyen-Age. La généalogie complète et critique de cette illustre Maison reste encore à faire. Le rôle important joué par le Maréchal de Rieux à la tête de la noblesse bretonne pendant la minorité de la Duchesse, rôle militaire et diplomatique s'explique par le fait que ce dernier, issu de l'antique famille des princes bretons était aussi allié des Rohan par sa mère et en fait cousin du Roi. Si François 1^{er} l'appelait familièrement « mon oncle », c'était par nuance de respect, longtemps usitée en Bretagne.

L'importante poterne qui subsiste face à l'Ouest où devait se trouver le pont-levis témoigne, avec divers vestiges au Sud et au Nord de l'ancien castrum, de la puissance de la forteresse des sires de Rieux. Elle ne paraît guère avoir été le théâtre d'hostilités importantes pendant le XIV^e siècle ; elle devait subsister dans son intégralité à la fin du XV^e siècle, lorsque Jean IV de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne attira sur ses biens, par sa félonie la ruine et la dévastation. S'il faut prendre à la lettre l'ordonnance ducale, le château aurait été « brûlé et dévasté » en 1488 par les troupes bretonnes. En réalité il fut seulement démantelé, car Jean IV y mourut en 1518. En 1558 il était toujours debout, mais sans doute inhabité, peut-être inhabitable. Comme résidence les Guise-Lorraine, héritiers des Rieux par le mariage de Louise au marquis d'Elbœuf, avaient préféré celle du château de la Forêt-Neuve en Glénac, lequel était le siège de la châtellenie des Rieux en Peillacs. C'est là en effet que s'arrêtèrent en 1570 le roi Charles IX, son frère et sa mère, lorsqu'ils séjournèrent en Bretagne avec le cardinal de Lorraine. Si on croit Ogée, sa destruction aurait commencé sous la Ligue, en raison du soutien apporté par Louise de Rieux au protestantisme, sa demi-sœur Claude ayant épousé François de Coligny. La démolition aurait continué sous Richelieu et Rieux fut vendu alors aux Duplessis-Guénégaux. Lorsque en 1761 Auguste de Rieux-Asserac en reprit possession, après son acquisition des Huchet de Cintré, il ne restait plus debout qu'une partie du vieux donjon, « une porte à côté, avec des enclaves de herse, le surplus en ruines, sans aucuns logements ».

Aujourd'hui, en examinant les maçonneries subsistantes qui enveloppent un espace d'un ha 59 séparé à l'Ouest par une douve profonde, on observe des fragments de briques romaines. Derrière, on traverse les jardins que cultivèrent les Trinitaires pendant six siècles.

Chapelle Ste-Barbe

Ce bel édifice du gothique tardif s'élève, solitaire à proximité d'un bosquet de pins, au Nord de la paroisse d'Allaire, au bord de la route pittoresque qui conduit au moulin de Guip. De style ogival, il mesure environ 16 mètres de long sur 7 de large. Les portes à petits voussours sculptés, sont entourées de moulures et bordées d'une archivolte terminée par un écusson. A l'intérieur, derrière l'autel, se voit une peinture du XVIII^e siècle représentant le miracle de St Hubert, ainsi qu'une statue de Ste Barbe. La pièce la plus précieuse est un groupe statuaire « La Fuite en Egypte » du début du XVII^e siècle. Au chevet, le vitrail représentant le martyre de la sainte est une œuvre moderne du maître verrier Bonneville de Rieux (1953). Nous savons par un mandement de l'évêque de Vannes du 14 avril 1485 que ce dernier donna à G. Bogier seigneur du Vaudeguip la permission de faire célébrer dans cette chapelle que lui-même commençait alors à faire édifier. Cette chapelle est donc contemporaine de l'édification de la maison du Vaudeguip et de l'église d'Allaire. En 1494, Charles VII accordait à G. Bogier une foire à tenir chaque année le 13 septembre près de la chapelle où s'exerçait également les plaids généraux de la juridiction du Vaudeguip. En 1715, l'édifice subit d'importantes restaurations, mais le plan général et les ornements furent respectés. En 1663 Jeanne Cybouault disputa à G. de Kerverrien la possession de cette chapelle, prétextant que sa mouvance relevait de la seigneurie de Deil et obtint d'apposer ses armes au-dessus du portail Ouest de l'oratoire où elles se voient encore. Le 26 décembre 1836 M. Hery propriétaire de Deil fut débouté de ses prétentions sur cet édifice qui revint à la fabrique paroissiale, laquelle en assure l'entretien avec l'aide de la commune d'Allaire.

Château de Vaudeguip

Après un arrêt au vieux moulin de Guip, près de l'étang du même nom, actuellement transformé en centre de vacances géré par la Caisse des Allocations Familiales, notre groupe gagne, par des chemins ombragés, le vieux manoir du Vaudeguip, alors fermé et en cours de réaménagement, à la suite de sa récente acquisition par M. de Kervenoael, lequel retenu à Strasbourg s'est excusé de ne pouvoir nous y recevoir. Cette demeure historique a conservé des parties caractéristiques de la fin du XV^e siècle : une tourelle cylindrique, des fenêtres à fronton triangulaire sur lesquelles se trouvent sculptées les armes des Kerverrien et des de la Caumelays. Le château fut agrandi probablement au XVII^e siècle. La tour carrée de l'Ouest est remarquable par la coiffure de sa toiture. Jusqu'au début de ce siècle un étang s'étalait aux pieds du

jardin, au Sud, dont les eaux alimentaient un moulin banal. Une chapelle privée s'élevait à l'Est du château, aujourd'hui transformée en hangar, et méconnaissable. L'intérieur a subi récemment d'importantes transformations, une magnifique cheminée sculptée a cependant été sauvegardée dans la grande salle. Elle porte les armes du Vaudeguip (six merlettes avec un croissant au milieu). Au-dessus se voit la niche, aujourd'hui vide, où Gabriel de Kerverien avait fait placer la statue de Ste-Barbe.

La terre du Vau de Guip dépendait anciennement de la seigneurie de Rieux et ses possesseurs étaient astreints à fournir annuellement la veille de Noël trois petites cognées de rente à la porte de leur château. En 1427, elle fut acquise par Guillaume de Bogier, châtelain de Rochefort, décédé en 1444, son fils figure à la montre d'Auray (1463) pour 300 Livres de rente. Ce dernier eut deux enfants, dont l'un fut appelé par le duc François II à la succession de Pierre Landais aux importantes fonctions de conseiller et trésorier de l'Épargne. C'est lui qui bâtit le corps primitif du château actuel. Cet influent personnage qui avait été élevé par le duc au rang de chevalier de l'ordre de l'Hermine, conserva sa situation à la mort de François II. C'est lui qui vérifia les frais des obsèques du duc. En récompense de ses services et d'avances consenties à la duchesse Anne pour la solde de sa garde allemande, il obtint de celle-ci une pension de 3 000 livres et la confirmation en 1494 des foires obtenues au Vaudeguip en 1456. Cet habile financier des deniers ducaux fut aussi un bon administrateur de ses biens comme en témoignent de nombreux actes de vente, d'échanges et baux à domaine congéable signés de sa main. Son fils, décédé sans enfant, laissa ses domaines à sa sœur Péronelle épouse de Guyon du Quengo, dont le fils Jehan, commanda ban et l'arrière ban de l'évêché de Vannes. L'héritier de ce dernier, François du Quengo, épousa Jacqueline de Bourgneuf, fille du Premier Président au Parlement de Bretagne. René II du Quengo, comte du Rochay et sire de Tonquedec, vendit le Vaudeguip le 15 décembre 1661 à Gabriel de Kerverien et à Françoise Allaire, sa femme pour la somme de 74 000 Livres. Capitaine des gardes-côtes pour la garde de la province en résidence à Belle-Ile, G. de Kerverien entreprit l'agrandissement du château. C'est lui qui aida également à la reconstruction de l'église d'Allaire, en 1675, où il fit apposer ses armes. En butte à l'apreté procédurière de sa voisine la châtelaine de Deil, il était déjà fort endetté lorsqu'il rédigea son testament (10 août 1699) que nous possédons encore (1). La succession fut difficile et après la vente d'une partie du mobilier, le Vaudeguip passa aux enfants de sa fille Jacquemine épouse de



Cette ancienne photo du manoir de Servon a été exécutée avant l'arasement de l'étage supérieur qui l'a défigurée au début du XX^e siècle. Noter à gauche l'ancien campanile de la chapelle disparu depuis lors.

(1) Georges Le Cler. Allaire p. 58 (Rennes-Simon imp. 1974 in 8 206 p.)

Pierre Thomas de la Caunelaye. Leur fils Hyacinthe épousa Louise Le Sénéchal de Carcado, dont la fille Jeanne s'unit à l'âge de 18 ans à Charles du Bot Marquis de Grego (1768), riche gentilhomme, déjà possessionné en Cornouaille (château de Trévarez). Le ménage ne s'accordait pas et les deux époux se séparèrent bientôt. Tandis que le marquis de la Roche courait la prétentaine, son épouse ne tarda pas à se consoler dans les bras de son régisseur Yves Le Moigno. C'est dans cette ambiance délétère que grandit la petite Louise. Dès l'âge de quinze ans on s'empressa de la marier à un gentilhomme breton d'une famille originaire du Cotentin, le Vicomte D'Amphemet de Pont-Bellanger. Séduisante et enjouée cette « petite personne » était douée d'un grand sang-froid mais de peu de scrupules... A l'annonce de l'orage révolutionnaire son beau-père émigre à Jersey, tandis que son mari gagne l'Angleterre où il restera jusqu'en fin 1794, date à laquelle il reviendra en France, muni d'instructions précises, préparer le soulèvement, en prévision d'un débarquement attendu des émigrés. Quant à Louise, laissant son enfant Charles aux bons soins de sa mère elle court en Vendée chercher l'aventure. Elle rôde autour de Charette, parmi les autres favorites, cherchant à séduire le chef vendéen. Elle ne restera pas longtemps auprès de lui. Nous la voyons disparaître, un jour, comme elle était venue, le lendemain du traquenard de la Bruffière, dont elle parvint à réchapper. Cette intrigante qu'inquiète la promulgation de la loi sur les émigrés est alors à la recherche d'un protecteur puissant. Elle voyage librement, s'employant avant tout à faire lever les menaces de séquestre qui pesaient sur les biens de sa famille. Le jeune Général Hoche venait de prendre le commandement des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. Où Louise l'a-t-elle connu ? Probablement à Quimper situé à quelques lieues de Trévarez. Le jeune commandant devina le profit qu'il pourrait tirer à céder aux instances de la jeune marquise. Louise n'est pas suspecte aux chouans. Elle connaît bien des secrets sur la conspiration qu'elle ne tarda pas à dévoiler à Hoche : « Quelques services que je lui ai rendus à propos m'ont gagné sa confiance » écrit-il au Directoire dans le courant de l'été 1795, « et les royalistes n'ont pas fait un mouvement ou noué une intrigue que je n'en ai été instruit sur le champ ». La suite de la lettre prouve bien que Louise du Bot s'était prostituée pour conserver ses biens. Le 25 juin 1795, c'est le débarquement de Quiberon. Dès le 7 juillet le général républicain, mettant à profit les dissensions entre les émigrés a rassemblé ses bataillons et bouclé la presqu'île, tandis qu'une manœuvre de diversion est conseillée par Cadoudal : quelques officiers nouvellement débarqués dont Tinteniac et Pontbellanger reçoivent mission de regrouper les chouans et de harceler les républicains sur leurs arrières. Et c'est l'aventure de l'« armée rouge ». Subitement Tinteniac reçoit un émissaire porteur d'un message de La Vieux Ville qui lui demande de gagner d'urgence avec sa troupe le château

de Coëtlogon. Il croit devoir déferer aux ordres du Comité de Paris... Hoche qui en avait été avisé envoie un détachement cerner les chefs chouans. C'est le guet-apens : Tinteniac succombe et le mari de Louise du Bot reçoit la mission de regrouper les chouans en désarroi. Mais il est déjà suspect. Il erre dans les environs de Médréac où il ne tarde pas à trouver la mort. Suicide ou règlement de compte ? La seconde hypothèse est plus probable. Louise ne s'émoussa guère de la mort de son époux. Mais la disparition de son amant et protecteur Hoche, décédé loin d'elle en Alsace en 1797, l'inquiète de nouveau. Elle ne tarde pas à se remarier à un officier ami du général républicain le colonel Bonté (22 octobre 1797). Elle l'avait connu à l'état-major de Hoche, où il était alors lieutenant. Dix mois après son mariage, Bonté, qui s'était distingué à Redon et à Auray dans la lutte contre les chouans, reçoit l'ordre de partir pour l'Irlande, mais ce courageux républicain se fait bientôt rappeler et regagne Quimper. Il sera promu général en 1811. Devenue Baronne d'Empire, Louise continue à intriguer. Son mari, fait prisonnier par les troupes alliées réclame grâce devant Louis XVIII. Libéré, Bonté tente d'être réhabilité. Son épouse se démène si bien qu'elle obtient pour lui le commandement du Finistère à la seconde Restauration ! Mais trop de témoins de l'époque révolutionnaire sont encore vivants : Louise de Grego intervient cependant auprès de Louis XVIII son mari sera maintenu dans son grade, à défaut de commandement. Elle s'emploie dans une suite de procès pour arrêter la liquidation de Trévarez et du Grego. Entre temps Bonté a été nommé commandant pour le Roi de la subdivision de Chartres. Louise s'éteignit le 17 janvier 1826. Elle repose aux côtés de son mari au cimetière de St-Goazec où se lit encore son épitaphe élogieuse ! Son fils Charles Félix avait laissé une fille Antoinette qui se maria en 1842 à Henri Dufresne de Virel. Le Vaudeguip restera la propriété de cette famille jusqu'en 1932, date à laquelle M. Garnier, industriel à Redon s'en rendit acquéreur. Contraint de liquider son entreprise, il a cédé le Vaudeguip, qui maintenant n'est plus habité en permanence.

M.D.

Manoir de DEIL

Cette vieille gentilhommière, avec son corps de logis restauré au XVII^e siècle, ses communs, sa fontaine et sa fuie a conservé un réel caractère. Nous y sommes reçus par leurs actuels propriétaires, M. et Mme Vincent, de Nantes, lesquels se sont employés depuis quelque temps à sa restauration intérieure avec goût et simplicité.

Deil en breton signifie feuilles. Ses premiers possesseurs connus furent les Camzon, famille bretonne originaire de Plaudren qui blasonnait « d'or à fasces de gueules ». Olivier de Camzon s'éteignit le 8 juillet 1409 laissant la seigneurie à son gendre Couëffo. Charlotte Couëffo, veuve en 1472, se maria à Pierre de Coëtdro. En 1590 Deil échut en partage à la famille Cybouault, de petite mais vieille noblesse de Sixt (évêché de Vannes). C'est René de Cybouault qui fit construire la fuie encore visible à l'extrémité de la propriété. Sa fille Jeanne se maria en 1623 avec René Pépin, ancien président aux requêtes du Parlement de Bretagne. Ses armes ainsi que celles de son épouse, qui lui survécut jusqu'en 1669, figurent au-dessus de la porte Ouest de la chapelle Ste Barbe. Gabriel Pépin était conseiller à la Cour de Rennes. Le minu de l'aveu de tutelle de son fils cadet Hyacinthe, étudié par M. Georges Leclerc, donne l'importance de cette terre à la fin du XVII^e siècle. Elle s'étendait sur les paroisses d'Allaire, St Jagu et St Vincent et comportait une vingtaine de tenures. A la mort de Hyacinthe Pépin, Deil tomba entre les mains de François de la Bourdonnaye. Son fils Charles Bertrand ayant dissipé ses biens fut contraint de vendre Deil à la famille de son régisseur M. Héry. En 1857, le Comte Paul de Gibon, de vieille famille bretonne, achetait Deil, Le Buisson Guérin et la Quinaie, mais son fils Georges, maire d'Allaire le revendit à M. Louis Cosset, disparu tragiquement en 1944. Le château était très délabré lorsque les Vincent le rachetèrent séparément, il y a quelques années, après la vente des fermes voisines et la destruction des bois environnants. Aujourd'hui la vieille demeure, aménagée avec goût, a repris vie et nos membres garderont un vif souvenir de l'aimable accueil qui leur fut réservé.

M.D.

A l'issue d'un excellent repas servi à l'Hôtel de la Gare à Malansac, nos membres gagnent en début d'après-midi Limerzel et après être passés devant l'antique Doyenné de Péaule, ils se dirigent vers les châteaux de Léhélec en Béganne, puis vers l'Estier, propriété de notre collègue l'Amiral Tetrel.

Château de LEHELLEC

Nous sommes accueillis dans cette belle propriété de style classique par le marquis et la marquise de Léhélec, dans la famille duquel elle se trouve depuis déjà près de quatre siècles. C'est en effet par le mariage de François Le Mintier avec Marie Bocan, en 1585, que cette terre est entrée dans la famille. La façade Sud fait découvrir une large terrasse, étagée sur trois hauteurs que surplombe de part et d'autre des cours bordés d'importantes dépendances d'une fort belle ordonnance. Leurs lucarnes où alternent le triangle et le plein cintre forment un décor harmonieux et d'une rare unité. L'architecture assez sévère de ce bel ensemble dont la perspective va en s'adoucissant en direction de la rivière toute proche mérite d'être longuement contemplée. La restauration des communs se poursuit patiemment et l'un d'entre eux abrite un petit musée d'objets de la région, à l'histoire de laquelle cette demeure est étroitement attachée. Dans le vestibule du bâtiment principal un très bel escalier en fer forgé du XVIII^e siècle déroule ses volutes majestueuses. La suite des appartements du rez-de-chaussée, que l'on visite, est meublée avec goût, et cet arrêt est recommandé par les Vieilles Maisons Françaises. Nous tenons à remercier tout particulièrement le marquis et la marquise de Lehellec qui se sont constitués nos guides dans cette belle demeure.

N.D.R.

Château de L'ESTIER

L'amiral Tetrel rappelle avec humour, aux visiteurs qui, dit-il, ont l'habitude de voir des châteaux en parfait état de présentation, qu'ils ont ici sous les yeux, un château sauvé de sa ruine, en plein chantier de restauration. Voici le texte de son allocution :

« Le Château de L'Estier est une vaste et haute construction, sur les bords de la Vilaine, qui a son origine au XIV^e siècle, dans le pavillon de chasse des comtes de Rieux, placé en lisière de la forêt et qui occupe la partie nord de l'aile droite du château. Le château proprement dit, fut probablement construit au début du XV^e siècle par Eustache d'Espinay, seigneur de Trioux et de

L'Estier, et conseiller du duc François II. Il signa avec Jean IV, sire de Rieux, son suzerain, un accord en 1476. Le château fut relié au pavillon de chasse dont la partie sud s'était écroulée, et qui fut construit en prolongement de la façade du château en 1637.

La façade est percée d'une porte d'honneur encadrée d'accolades et colonnettes et de fenêtres à meneaux, dont les embrasures intérieures sont meublées de bancs de pierres. Une tour polygonale en pierres de taille et escalier à vis, a été construite fin XV^e siècle, en remplacement de la tour nord écroulée.

De vastes salles moyenâgeuses occupent les différents étages du logis principal. Le nombre des cheminées (22), et leurs dimensions (linteaux de 2,50 m à 4,50 m), avec leurs puissants arcs de décharge, sont la principale caractéristique du château. Dans l'escalier de la tour, chaque palier voûté d'ogives donne accès sur trois grandes salles. De très belles sculptures ogivales décorent les principales pièces. Sur la façade nord, une élégante tourelle en encorbellement joue en même temps le rôle d'ornementation et de poste de guet.

Mon souci fut de redonner à ce château son allure médiévale. Quelques erreurs commises au cours des siècles avaient eu pour résultat regrettable de mettre sur un même niveau les planchers des salles centrales et des ailes, ce qui avait eu pour conséquence de couper aux trois-quarts de leur hauteur de magnifiques fenêtres à meneaux, d'en boucher certaines dont la plus belle, et de couper de la même façon les non moins belles et grandioses cheminées.

Après avoir fermé par urgence les parties du château qui risquaient de s'effondrer, et refait la partie brûlée du toit dans l'aile droite, mon travail fut donc de remonter ces deux planchers de 180 m², et vous pouvez voir les magnifiques volumes pleins d'harmonie, que comportent ces trois belles salles, ainsi que l'éclairage lumineux obtenu grâce aux anciennes fenêtres dégagées et débouchées sur toute leur surface.

Ce travail nécessita une valse de six poutres de chêne de 8,50 m de long, de corbeaux et corbelets, de solives et planches, dont le bruit a fini par troubler les fantômes signalés maintes fois au château, et partis pour de nouvelles destinations...

Aujourd'hui, après une arrivée en 1975 où le confort était limité à un point d'eau, aucun sanitaire, aucun chauffage si ce n'est les cheminées, le château est en bon état de conservation avec son chauffage central, et en bonne voie de présentation pour votre prochaine visite ».

Amiral TETREL

L'église de BEGANNE

L'église de Béganne a été restaurée en 1974 grâce à l'action conjointe du Recteur, le Père Jean Rouxel, et du Maire, Yannick Dubois, avec l'aide des pouvoirs publics.

Le gros des travaux a duré exactement une année : vidée de tout son mobilier, le 2 septembre 73, réparti dans les maisons et châteaux de la paroisse, l'église était réouverte le 3 septembre 74. Durant tout ce temps la population a fait preuve d'un grande compréhension ne ménageant pas son aide.

La vieille église était devenue de plus en plus lépreuse, le toit percé à plusieurs reprises par la foudre, la nef remplie d'eau à certains jours et le long des murs crépis au sable et à la chaux : une décision s'imposait : celle d'une restauration complète, aussi bien de la chambre des cloches — qui furent descendues — que du toit et de la voûte. Tout fut démoli : restaient les murs et les arcades. On fit alors le culte sous le préau de l'école et en semaine dans la petite chapelle des Sœurs.

Au départ, le crépi fut enlevé, les murs de l'intérieur se révélèrent très mauvais, faits de pierres poreuses. L'entrepreneur — M. Lilo, de Nantes — proposa un chetis rustique ; un essai fut fait sur deux mètres carrés, puis à la demande du maire et du recteur sur une surface plus grande où il y eût davantage de pierres apparentes ; il fut alors décidé d'habiller ainsi les murs, solution heureuse par son caractère rustique tout indiqué pour cet édifice religieux et bien appréciée. Le décapage des piliers et arcades fit en effet découvrir de très belles pierres du pays. Les arcades gauches sont ceinturées par de gros blocs de granit taillés, celle de droite par des pierres incorporées.

Ce qui fut l'église primitive — le fond de l'édifice actuel — doit dater du XIII^e siècle. Cet édifice était constituée de quatre gros murs massifs de pierres des champs ; elle devait comporter un autel et des fonds. En haut à gauche se trouve la chapelle des Seigneurs de Sainte Croix, appelés aussi Seigneurs de l'Estier ; nous y retrouvons l'enfeu où seraient ensevelis des sarcophages avec les restes de ces Seigneurs. Les boiseries du chœur portent la date de 1450. L'église et la chapelle furent reliées par un bas côté à gauche en 1733 ; l'autre bas-côté quelques années après. On construisit la voûte alors en bois avec des poutres transversales sculptées qui avaient sans doute pour rôle de consolider l'ensemble et d'en couper la longue ligne. Le clocher érigé en 1610 était supporté par quatre grosses colonnes de châtaignier que l'on décapa à la hachette puis remplaça comme témoins historiques. De même ont été remplacés les poutres transversales, tandis que la voûte a été refaite toujours en châtaignier mais de planches fines.

A l'entrée principale un très beau Christ de grande taille sculpté au XVIII^e siècle par un menuisier de village annonce les quatre statues en bois de la nef principale : le Père créateur, restauré par les Beaux-Arts ; St-Isidore patron des laboureurs ; St-Hermeland et St-Jean-Baptiste, le premier patron de la paroisse, le second titulaire. A l'arrière du chœur, une descente de Croix ; grand tableau copie de Rubens, rafraîchi en 1974 par un artiste Nantais. Pour les vitraux, M. Dehay, vitrier à Nantes, a tenu à attendre la pose de la voûte et celle du sol avec son allée centrale en briques rustiques pour composer la couleur de ceux-ci. Grâce à cette précaution aux jours de soleil on jouit d'une couleur tamisée, assez claire, et qui fait même ressortir les murs. Le thème de ces vitraux fut choisi par le Recteur : à gauche les Seigneurs de Sainte Croix revenant de la Croisade sur leurs chevaux harnachés et présentant au clergé de l'époque une splendide offrande : une croix d'or enrichie de six émeraudes déposée aujourd'hui au Musée de la Cathédrale de Vannes. A droite on voit Notre-Dame de Bon Réconfort, patronne du pays, dont la chapelle en bordure de la Vilaine a été détruite durant la Révolution : en habillage, la rivière de Vilaine au port des Halliers, avec représentation des marchands de sel sur leurs navires. Enfin Ste-Anne et St-Cado avec des figures et des oblates eucharistiques.

La chapelle de la Sainte famille, à gauche en haut, est restée intacte. Au centre du chœur : le tabernacle mural ; à côté une belle pierre sculptée qui sert de niche pour les objets du culte. Devant ce mur, séparé de lui par un large espace, le maître-autel, longue table de granit à petit grain, gris, extrait des carrières de St-Servant-sur-Oust. Enfin, à droite, bien séparé du chœur, le baptistère, en granit également, de forme octogonale, garde toute la pureté et la noblesse de son style ancien. Le long des murs les nouvelles stations du Chemin de Croix en bronze dues à la Maison Chevillard d'Angers : elles ont été disposées en quinconce sur le crépi là où ne ressortaient pas les pierres conservées.

Il convient de remarquer le maintien des anciens bancs reversibles en bois sombre ; les confessionnaux très discrets ; en applique sur les murs des portes sculptées des anciens confessionnaux ; la sauvegarde des vieux bénitiers en granit, une sonorisation fondée sur l'acoustique naturelle à partir de cavités pratiquées tout au long des murs.

Ainsi cette restauration apparaît-elle comme une réussite tout en conservant à cet édifice tout son passé. Les habitants ne peuvent que se réjouir de ce travail considérable, auquel ils ont largement participé, de ce rajeunissement aussi bien extérieur qu'intérieur avec ses murs tout blancs, son clocher harmonieux, son porche de granit, sa vieille croix de pierre et son mur de soutènement Nord fleuri d'hortensias.

Mgr Yves LAGREE
Vice-Recteur de l'Université Catholique d'Angers

Château de TREGOUËT

Sur une colline boisée dominant la Vilaine qui serpente dans de vastes marais, le château de Trégouët, en Béganne, est le type du vieux manoir fortifié breton avec son échauguette et ses meurtrières à arbalètes. Une fuie, bien conservée du XV^e, se trouve au coin de la cour. En 1375, Roland de St-Martin, écuyer d'Olivier de Clisson y habite. Puis il passe par alliance aux familles de Chamballan, et de la Vallée, et enfin à Renée de Rieux, épouse de Pierre de Tournemine, tous deux protestants, qui le vendent en 1547 à Simon Apuril, constructeur du château actuel. La Cène protestante fut célébrée dans la chapelle. Le protestantisme avait été introduit dans la région de la Roche-Bernard par François de Coligny, dit d'Andelot, Seigneur de la Bretèche, sa femme Claude de Rieux et le Pasteur Loureau.

A Trégouët se succédèrent ensuite par alliance les familles de Forest, et de Champeaux, René de Champeaux, Conseiller au Parlement de Bretagne avec la Chalotais, vota l'expulsion des Jésuites : c'est lui qui fit la terrasse et planta les ifs.

A la Révolution, Madame de Sécillon, née Louise de Champeaux, sera arrêtée et guillotinée à Lorient pour avoir fait transporter et cacher des armes pour la Chouannerie. Sa fille qui avait 19 ans sera alors prisonnière à Blois. Le château fut mis sous séquestre et vendu nationalement à Toussaint Richard, de Nantes. La chapelle sera incendiée par les révolutionnaires de Le Batteux.

Richard fut assassiné sur la table de la cuisine par les anciens fermiers de Madame de Sécillon. Le château fut alors revendu par la femme du citoyen Richard, qui craignait pour sa vie, à Mlle de Sécillon, future Mme Rado du Matz. Il fut un centre de la Chouannerie avec le quartier général de Sol de Grisolles jusqu'en 1815. René de Sol était en effet le cousin de Mme de Sécillon. Rado du Matz, mari de Mlle de Sécillon, prisonnier au fort Penthièvre lors du débarquement de Quiberon, s'évada grâce à un ancien camarade le Capitaine Cambronne (1). Après la famille Rado du Matz, Trégouët vint, toujours par alliance, aux le Mintier de Léhélec.

En février 1945, lors de la poche de St-Nazaire, le château était occupé par la 4^e Cie de fusiliers-marins (Lieutenant de Vaisseau Delage). Il fut bombardé par une batterie allemande et incendié totalement.

(1) Voir Louis Garros. La vie de Cambronne

Le château, construit au XVI^e siècle par Simon Apuril et qui servait de dépendances fût alors restauré en 1953 par M. Charron, architecte à Vannes. C'est celui que vous voyez aujourd'hui.

Il est dans la même famille par les femmes depuis 1547, c'est-à-dire depuis 432 ans.

Du balcon de la terrasse, nos membres purent admirer à leur aise la vue magnifique qui s'étend sur toute la vallée de la Vilaine. De retour au château ils furent invités à partager une collation préparée par leurs hôtes, qui clôtura brillamment cette journée dont nos membres garderont le meilleur souvenir.

JOURNÉE du dimanche 7 octobre 1979

Nos membres se sont retrouvés ce jour là pour l'excursion d'automne au pays de Rennes. Celle-ci s'est déroulée par un temps ensoleillé et a réuni environ 70 à 75 personnes. Au départ de Noyal, la caravane se dirigea d'abord sur Servon.

Le Château du Gué de Servon

Le manoir primitif du Gué de Servon, siège de la châtellenie du même nom s'élevait à proximité de l'ancien cours de la Vilaine, sur le territoire de l'antique paroisse de Noyal, les terres de ce côté n'ayant été rattachées à la commune de Servon que fort tardivement, en 1856. Anciennement les fiefs du Gué, des Forges et de Tatoux en Noyal relevaient tant du duc que de différents seigneurs. Le vieux fort de Tatoux avait été édifié de bonne heure pour surveiller l'ancien grand chemin de Rennes au Mans qui traversait la paroisse plus au Nord. Il semble que les Comtes de Rennes qui possédaient des dîmes en Servon aient échoué dans leur tentative d'implanter là, en lisière Sud de la forêt de Chevré un établissement de Marmoutiers et il faut attendre le XV^e siècle pour voir la cure de Servon, rattachée au chapitre de Rennes, desservie en permanence par un recteur, jusque là simple chapelain de Notre-Dame du Gué.

Le manoir du Gué, d'institution plus récente que celui de Tatoux, paraît avoir été fondé pour garder cet accès sur la Vilaine, à l'initiative des barons de Châteaugiron, auxquels les seigneurs du Gué étaient redevables annuellement de deux mangiers en grains. Cette situation singulière, à cheval sur Noyal et Châteaugiron, devait, en dépit de l'érection postérieure de la châtellenie en faveur de Marboeuf au XVII^e siècle, survivre à la Révolution et peser longtemps sur le sort de la nouvelle commune dont le territoire isolé par les marais ne sera rééquilibré à l'Est aux dépens de Noyal et désenclavé grâce au chemin de fer et au nouveau pont qu'au milieu du Second Empire.

Le Gué a donné naissance à une famille de chevaliers qui paraît avoir marqué profondément ce pays pendant trois siècles. La tradition leur attribue en effet la construction d'une chapelle qui accostait la nef à chevet droit de l'ancienne église de Servon, détruite au siècle dernier. En leur qualité de seigneurs fondateurs et prééminenciers, les Du Gué y possédaient un enfeu. C'est là que fut enterré en 1586 Mathurin du Gué dernier du nom dont Du Paz nous dit que son corps fut ramené d'Anjou « au tombeau de ses ancêtres ». Cette famille portait « d'argent à la croix engraisnée de sable ». De son union avec Renée de Coësmes, Georges du Gué eut un fils Guy décédé en 1408. Amaury son successeur laissa

plusieurs enfants dont Gilles qui rend aveu au duc en 1449, Antoine, Pierre et Jean figurent sur les rentiers d'Anne de Bretagne pour services militaires rendus au duché. Tristan du Gué paraît encore à la montre du comté de Rennes en 1541 avec deux hommes à cheval, un archer et un page. Il avoue 1220 livres de rentes pour des terres dispersées sur Servon, Châteaubourg et les paroisses voisines. Son fils François, chevalier des ordres du Roi épouse Françoise de Coëtlogon, fille du Vicomte de Méjusseume, d'une vieille famille d'épée du Comté de Rennes. Son frère Mathurin, époux d'Olive de Sévigné, étant décédé sans postérité, laissa, en 1586 la seigneurie entre les mains de son gendre Regnault de la Marzelière.

Les deux fils de ce dernier furent successivement seigneurs du Gué de Servon et de la Marzelière en Bain. On sait le rôle militaire important que joua cette famille catholique installée à Bonnefontaine, près d'Antrain dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Ayant abandonné la forteresse qu'elle avait érigée au Fretay en Pancé sur les marches de Bretagne, elle passa du service du Duc à celui du Roi et se signala pendant les guerres de la Ligue où on la voit levant des troupes et montant des garnisons tenant tête partout dans nos campagnes aux entreprises de Mercœur. De son union avec Anne de Guemadec, Regnault de la Marzelière eut un fils, François, époux de Françoise de Harcourt. Cette dame fut marraine à Servon en 1636. Elle habitait alors au manoir du Gué, où elle devait se retirer après son remariage avec Henry de la Mark, duc de Bouillon (1657). A sa mort, elle ne laissait que deux filles Mesdames de Coëtquen et du Matz. Elles se résolurent à vendre la terre du Gué qui fut acquise en 1669 par Claude de Marboeuf, seigneur de Laillé.

Ce robin fortuné, non originaire, avait été appelé au Parlement de Rennes par l'achat d'une charge de Conseiller du Roi. Il avait déjà acquis la seigneurie de Laillé au Sud de Rennes dont il avait relevé le château. Homme influent et courtisan habile, il exerça pendant dix ans les hautes fonctions de Président à Mortier. C'est lui qui édifia, à côté de la Préfecture actuelle, l'hôtel connu des Rennais sous le nom d'Hôtel de Caradec, où devaient résider successivement les deux procureurs généraux La Chalotais, avant de tomber plus tard dans la succession de Kernier-Rohan-Chabot. C'est également ce parlementaire qui fit reconstruire l'actuel château du GUE. Désireux d'échapper à la suzeraineté de la baronne de Châteaugiron, il n'hésita pas à détourner dans ce but le cours de la Vilaine, transportant, par un carré de douves, sa nouvelle résidence en Noyal. En 1672, il obtenait l'érection de la seigneurie du Gué en châtellenie indépendante, sauf à en rendre directement hommage au Roi. La même année il obtenait pour le bourg de Servon où il avait installé sa haute justice, un marché chaque semaine et quatre foires par an.

Il reste peu de choses de l'ancien manoir si ce n'est, à l'intérieur, les restes d'une porte en accolade. Il occupe le centre d'un rectangle entouré de douves, lequel était naguère flanqué de quatre tours rondes. Le corps de logis est accosté à ses quatre angles de tourelles. Tel quel cependant, il a été défiguré au siècle dernier par l'arasement d'un étage, encore visible sur la lithographie de Landais reproduite par Banéat d'après un dessin d'Huguet conservé au musée de Rennes (1). Une galerie construite après coup relie le manoir à la chapelle. Cet édifice octogonal béni en 1728 était sommé d'un toit en dôme et d'un campanile aujourd'hui effondré. Le 1^{er} cadastre (1808) antérieur à la construction de la route qui borde la propriété et la sépare de la ferme révèle la disposition ancienne des lieux. Face à l'entrée se voyait un pont-levis qui donnait sur un esplanade rejoignant le cours de la Vilaine. A droite en arrivant se dressaient les écuries, un verger et une orangerie aujourd'hui disparues. A gauche la Basse Cour sert aujourd'hui d'étable à proximité de la nouvelle maison du fermier.

Ce château resta dans la descendance des Marbœuf jusqu'en 1745. Son fils Charles devait être reçu conseiller à la Cour en 1692. Il est qualifié Président en 1713. Son petit-fils Charles François était installé à son tour en 1722. C'est lui qui y vendit la châtellenie le 21 janvier 1745 à Michel Picot, sieur du Bois Feillet, lequel rendit hommage au roi en 1747. Le troisième fils de ce dernier s'en dessaisira le 3 mars 1775 en faveur de son beau-frère Alexis de Gouyon. Ce dernier se retira à Paris sous la Révolution.

Le château et ses dépendances étaient de nouveau remis en vente en 1797. Au siècle dernier n'étant plus habité, il tomba à l'abandon. Il abrita longtemps l'habitation du fermier. Aujourd'hui, propriété de Monsieur Guilleux, premier adjoint au maire de Servon, il est en cours de restauration. Ce dernier est parvenu à reloger son fermier et à mettre hors d'eau le manoir où il nous reçoit avec la plus grande courtoisie. Nous sommes admis à pénétrer à l'intérieur où l'on peut admirer un fort bel escalier à double révolution. Un aimable accueil et une collation nous est réservé par nos hôtes qui nous font part de leurs travaux en cours.

(1) Voir photo ci-jointe.

Au Plessis-Pilet en Dourdain : Le souvenir de François René de Chateaubriand.

Le beau pavillon d'entrée du XVI^e siècle, avec son portail et son portillon en plein centre agrémenté d'une jolie gerbière Renaissance est tout ce qui subsiste de l'ancien château. Une corniche modillonnée soutient un toit en carène qui abrite un grenier accessible. Des traces de herse sont encore visibles pour aider à la manœuvre du pont-levis qui a disparu. Les douves ont été comblées. L'ancien bayle ayant été converti en pâtis, l'entrée de l'exploitation se fait sur le côté. C'est là que nous accueille son propriétaire actuel M. Deguillard, qui avait pris soin aimablement de faire ouvrir la tour. Sur les côtés de celle-ci se voyait encore il y a moins d'un siècle, un corps de logis flanqué de tourelles. La maison d'habitation, face au châtelet, était, au témoignage du regretté Comte de Châteaubourg (1) de deux époques différentes : la partie droite accostée d'une tour passait pour très ancienne. La partie gauche plus basse, ne comprenait qu'un rez de chaussée et un étage. Elle datait sans doute du début du XVII^e siècle, le château lui-même ayant été pillé et mis à sac par les troupes de Mercœur au retour du siège de Vitré (1590). L'ancienne motte et la chapelle ont également été détruits.

Le Plessis-Pilet était anciennement le siège d'une châtellenie relevant en juveigneurie de Sérigné, laquelle tomba au XV^e siècle entre les mains des Montbourcher, seigneurs du Bordage. C'est dans le comté de Rennes et non dans le ressort de la baronnie de Vitré qu'il faut situer le berceau de cette famille que nous rencontrerons plus loin à la Magnanne. Précisément en Vignoc, paroisse dont elle avait le patronage et où se voient les restes de l'ancien manoir du même nom, érigé en châtellenie en 1570. Nous trouvons cependant des Montbourcher installés à Châteaubourg sur les bords de la Vilaine dans une forteresse, disparue dès le milieu du XV^e siècle. Leur présence y est attestée dès 1401 où ils possédaient une haute justice. Sur le porche de l'ancienne église de Dourdain se voyaient les écussons des Montbourcher « D'or à trois channes de gueules ». Ils ont été replacés au-dessus de la porte d'entrée de la nouvelle église. Très anciennement c'était au seigneur de Sérigné qu'appartenait le droit de supériorité en l'église de Dourdain, la chapellenie primitive ne formant qu'un seul bénéfice avec celle de St Etienne de la Bouxiere et le service du culte étant assuré alternativement dans les deux paroisses. Tout porte à croire cependant que le Plessis Dourdain était la terre seigneuriale de

(1) Séjour de Châteaubriand au Plessis Pilet. Pub in Mem. de la Soc. Arch. Ille-et-Vilaine, Tome LXIII p. 124 126.

la paroisse. Les Montbourcher possédaient dans l'ancienne église banc armoiries, prééminences et enfeu. Elle passa vers 1564 entre les mains de François Bouan, époux de Gabrielle de Montbourcher qui unit les droits de seigneurie des deux terres du Plessis Pilet et du Plessis Dourdain. Il était huguenot et ceci explique la vengeance de Ligueurs. Son fils Mathurin décéda le 10 décembre 1615 et fut enterré dans l'église de Dourdain. Par alliance, le Plessis-Pilet tomba aux Denyau, sieurs de Cange qui l'unirent finalement à leur seigneurie de Châteaubourg, lorsque celle-ci, par la faveur du Roi fut érigée en comté en 1677.

A la mort de son père Charles, sieur de la Sécardais (1770), ce fut le cadet Paul, le futur mari de Bénigne de Chateaubriand qui reçut dans sa part le Plessis-Pilet. Dans les Mémoires de Madame de Chateaubriand figurent les lignes suivantes extraites du Cahier Rouge (1) : « Au mois de mai 1806, le voyage de Jérusalem fut décidé ; nous allâmes faire nos adieux à nos parents de Bretagne... dans un vieux château appartenant à une des sœurs de mon mari, la Comtesse de Châteaubourg ». Or, le terme de « vieux château » ne saurait s'appliquer à la Sécardais, reconstruite entièrement en 1757. Il ne peut s'agir que du Plessis-Pilet. Avant la Révolution René put venir ici. Paul de Châteaubourg ne paraît pas avoir habité chez son neveu à la Sécardais à cette époque. Si les deux premiers enfants de Bénigne furent baptisés à Fougères, le troisième, Anne, le fut à Dourdain, en février 1790 et la présence de Chateaubriand est signalée à proximité en juillet 1790 (St Aubin du Cormier). Bénigne qui n'avait pas émigré racheta la Sécardais, bien national en 1796 et nous la voyons séjourner tantôt là, tantôt au Plessis-Pilet qu'elle conservait pour son fils, qui y mourut en 1847

*Au manoir du BERTRY en La Bouexière :
des gentilhommes campagnards*

Nous y sommes reçus, en l'absence de son propriétaire Madame Bertin, mère du Docteur Bertin de Vitré, par le fermier Monsieur Mochet qui y habite actuellement. Un partie de ce manoir a disparu, en particulier les communs et une chapelle qui se dressait au Sud tandis qu'au Nord se voyaient un moulin et un étang aujourd'hui asséché. Tel que le corps de logis a conservé belle allure, avec ses deux tourelles, ses contreforts et ses hautes fenêtres malheureusement en partie défigurées. Les pièces du haut transformées en greniers à grains possèdent encore de belles cheminées du

(1) Pub par Ladreit de Lacharrière Paris 1909 p. 19.

XVII^e siècle. Cette maison noble relevait anciennement de la baronnie de Vitré. Elle possédait autrefois une haute justice et un enfeu en l'église de La Bouexière où se voyait naguère un litre aux armes de ses anciens seigneurs. Possédée au XV^e siècle par les Satin du Taillis (1443) puis par les Boutier, elle échet en 1513 aux Thierry de la Prévalaye que nous retrouverons au Boisorcan et passa par alliance à la fin du XVI^e siècle aux du Han (Montreuil Le Gast) qui l'avaient encore en 1645. Elle fut vendue aux de Poixen 1666.

Bertrand de Poix né à Louvigné en 1627 se fixa bientôt au Bertry qu'il fit reconstruire et aménager. Conseiller au Parlement de Bretagne, il laissa sa charge à son fils Renaud, à sa mort survenue en 1672. Sa femme lui survécut jusqu'en 1701. Trois de ses 5 enfants étaient nés à La Bouexière. Renaud épousa Marie de l'Espinaye d'une famille fortunée de la bourgeoisie parisienne qui lui apporta 90 000 louis de dot. Seigneur de Neuville et du Carrefour en La Bouexière, il avait hérité également du manoir de Fouesnel en Louvigné, dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui. Il passa à la Grand Chambre après dix années de services signalés. L'intendant de Pommereu dit de lui qu'il n'était point « savant mais de bon sens et un des plus forts de sa compagnie ». Il ajoute « Il a beaucoup de fierté et de vanité et... plusieurs enfants ». Il fut appelé à siéger à la Chambre Souveraine des Eaux et Forêts de Bretagne, instituée en 1664 pour la Réformation du Domaine du Roi. Il sera également commis à la Réformation de la Noblesse de Bretagne. Il était peu apprécié de sa voisine, la célèbre marquise de Sévigné qui ne cache pas dans sa correspondance combien elle est heureuse de voir décamper « toute cette Fouesnellerie » en visite aux Rochers, cette « couvée » de gens solennels et ennuyeux... Le Bertry passa par succession à Madame de Montesson puis à Louise de la Marck, femme de Ch. de Ligne. En 1759, il fut cédé aux de la Belnaye qui le possédaient encore en 1789. Le 17 Pluviose An II le Bertry fut vendu en deux parts, dont l'une revint au fermier qui la restitua aux descendants des La Belnaye. Elle est aujourd'hui aux BERTIN.

Aux origines d'une châtellenie :

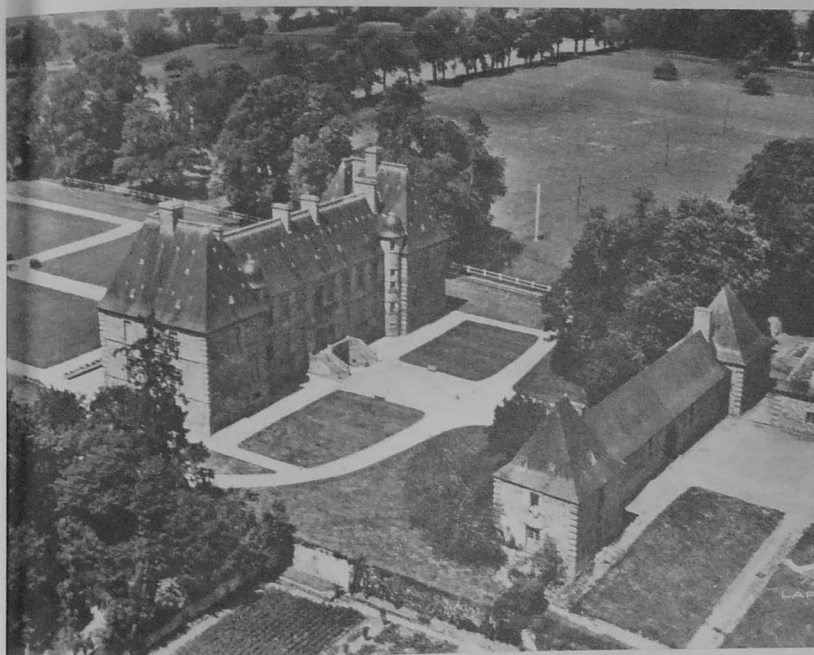
CHEVRE et les barons de VITRE

Après avoir suivi l'étang sur toute sa longueur, nous accédons à l'ancien bourg de Chevré par une antique chaussée, où sont laissées les voitures. Ce pont baptisé dans le pays « pont romain » est une construction exceptionnelle par la nature et le volume des

matériaux employés. D'une longueur de 15 m, sur 4,40 m de large, il est porté sur sept arcades ogivales, dont les claveaux en grès du pays ne paraissent pas avoir été taillés pour la place qu'ils occupent. Les piles de ces arcades sont formées de 3 ou 4 assises d'énormes blocs de granit de 1,60 m de long sur 0,50 m de haut 1,37 m d'épaisseur. Le radier du déversoir est également garni de dalles de granit dont plusieurs portent des trous de scellement antérieurs. Ce sont sans doute là des matériaux plus antiques provenant d'un édifice démoli à proximité. Il n'y a pas de granit dans le pays et ceux-ci ont dû être importés de la vallée de Couasnon. Les ponts en pierres de cette taille sont extrêmement rares au Moyen-Age. Il y a ici disproportion étrange entre le but et les moyens employés. Au Moyen-Age les ponts et les déversoirs sont généralement en bois. On a cru longtemps qu'il s'agissait là d'un pont de l'époque romaine, sur la supposition émise, il y a un siècle par un archéologue M. Rame, lequel, ayant effectué des fouilles plus haut à La Pavellais et découvert un dallage, affectait d'y voir une portion de l'antique voie romaine de Rennes à Bayeux. Or, nous avons acquis la conviction que cette voie ne passait pas là mais plus haut par l'antique village de Sérigné. Nous pensons plutôt que ce pont destiné à permettre de relier Chevré à Fougères sans passer par St Aubin du Cormier, fut édifié avec des pierres de taille provenant en partie de l'ancienne forteresse laquelle était en ruines dès la fin du XVI^e siècle et n'est plus signalée que pour mémoire avec son pourpris, ses moulins et étangs dans l'aveu de 1681.

Chapelle et Village de Chevré

Elle se compose d'une nef à chevet droit avec deux fenêtres en meurtrières accolées à l'Ouest, et les traces de deux autres obturées au Nord et à l'Est. A l'intérieur le mur Nord porte un monogramme daté de 1550 et le chevet renferme les armes des Montmorency Laval, seigneurs de Vitré et Chevré. L'édifice qui paraît avoir été construit en deux étapes a conservé sa charpente. Transformé aujourd'hui en hangar, il menace ruines. Les statues qui l'ornaient ont disparu. Ce ne fut jamais le siège d'une paroisse comme l'ancienne église de Sérigné aujourd'hui détruite ; elle fit fonction de chapelle frairienne jusqu'à la fin du XVI^e siècle, époque où la chapellenie de La Bouexière fut érigée en église paroissiale, après le démantèlement de l'ancienne châtellenie, au lendemain des guerres de la Ligue. On continua cependant à y officier et à enterrer les morts du bourg dans le cimetière proche jusqu'à la Révolution.



Le Château de la Magnane en Andouillé-Neuville
(Vue aérienne)

L'ancien auditoire de Chevré, démoli vers 1905 était à la sortie Ouest du village. Ce dernier a conservé des maisons anciennes en particulier l'ex-manoir de la Colinière à l'Ouest qui se signale par de belles gerbières cannelées ainsi qu'une tourelle, en face, la maison dite du Sénéchal, avec un pavillon carré qui possède aussi une tourelle ronde, un œil de bœuf, des ouvertures moulurées, et à l'intérieur une belle cheminée du XVI^e siècle.

Château de la Magnane.

La marquise de Menou ayant consenti à nous ouvrir le parc de sa magnifique propriété, c'est là que nos membres s'arrêtent pour le déjeuner, pris en plein air, et sorti du sac. En début d'après-midi, après la présentation effectuée par notre secrétaire et Mlle de Menou, ils purent pénétrer dans les appartements nouvellement restaurés, où les attendait une collation, servie par une délicate intention de leurs hôtes.

Ce château, reconstruit au XVII^e siècle, est accosté par deux pavillons saillants à toits aigus et à angles rentrants. Se déployant sur deux étages, il est flanqué d'un fort beau perron à double révolution et précédé d'une cour d'honneur et d'une avant-cour entre lesquelles se dresse le corps des communs. Le tout est entouré d'une douve à parapets de granit. Le port d'entrée remplace l'ancien pont-levis. A gauche de l'avant-cour se voyait une chapelle aujourd'hui disparue. Ce château entièrement détruit par un incendie en 1893 fut réédifié sur un plan analogue ce qui provoqua la réédification des gerbières dans le respect de l'ordonnement primitif. Occupé et saccagé pendant la dernière guerre et laissé longtemps à l'abandon, il fut restauré et entièrement réaménagé à l'initiative de la Mise de Menou, ce qui lui permet désormais d'être ouvert à certaines réceptions.

Comme nous le verrons plus loin (1), ce n'est qu'au milieu du XV^e siècle que les Montbourcher vinrent s'installer dans l'ancien manoir de la Magnane à la suite du mariage en 1555 de René de M., fils de Renaud seigneur du Bordage, avec Julienne de la Magnane, unique héritière de la seigneurie. Celle-ci passa entre les mains de son fils Jacob, époux d'Olive Ivette, dame du Boishamon en Domloup. Ces Montbourcher étaient protestants et la Cène fut

(1) *Infra*. Mémoires. La Seigneurie de la Magnane.

célébrée plusieurs fois à la Magnane pendant les Guerres de Religion. Olivier de M., fils de Jacob, né le 20 août 1600 devint en 1635 conseiller au Parlement de Bretagne. Ce fut lui et son fils René, — lequel lui succéda à la Cour en 1669 — qui procédèrent à l'édification du château actuel. René de M. qui avait épousé Marie de Montalembert en eut plusieurs enfants tous baptisés à Rennes. Il décéda en 1707, son épouse qui lui survécut jusqu'en 1720 fut enterrée à Rennes dans l'église des Minimes. Leur fils Gabriel reçut la survivance de la charge paternelle en 1692; en 1707, il fut nommé Président aux Requetes; il avait épousé Marie-Thérèse Briant, fille d'un armateur malouin. Il habitait Rennes rue des Dames et ses enfants furent tous baptisés à St Etienne. Il fut enterré dans l'église d'Aubigné le 23 mai 1718. Son fils René, conseiller à la Cour en 1725 et Président à mortier en 1738 s'unit lui aussi à une riche famille bourgeoise: les Montaudouin, commerçants nantais. C'est lui qui de concert avec le Comte de Chateaubriand acquit pour 70 000 livres des Coëtquen-Durfort, avec Andouillé, les vestiges de l'antique seigneurie d'Aubigné, tombée entre les mains des descendants des Laval (1776). La seigneurie échut à son neveu René François, époux de Joséphe de Kersauz, qui racheta aux Coigny en 1788 l'important marquisat du Bordage, antique propriété de sa famille. Officier major d'infanterie en Bretagne, il émigra à la Révolution avec son fils René. Le domaine mis en vente après confiscation fut racheté par sa sœur Rosalie de Montbourcher, laquelle avait épousé Anne Jacques Caradeuc de la Chalotais. Rentré en France après la pacification l'ancien marquis put se retirer à la Magnane où il mourut en 1835. Son fils, époux de Sophie de Caradeuc lui survécut jusqu'en 1848. Sa veuve, décédée en 1869 avait une fille qui apporta la Magnane à Charles Hay des Nétumières, dans la famille duquel la propriété demeura jusqu'au début du XX^e siècle, d'où elle passa par alliance dans la famille de MENOÛ.

Eglise d'Andouillé

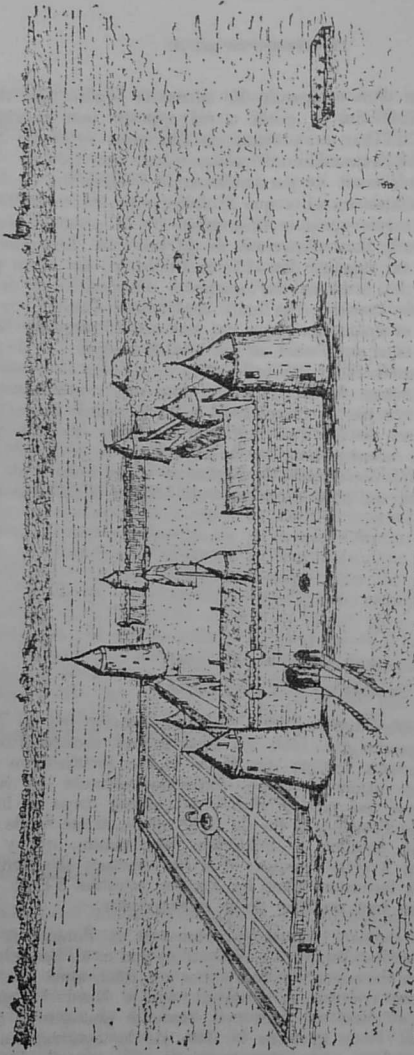
L'église d'Andouillé occupe un site pittoresque en bordure de l'étang du même nom, sur l'emplacement d'un ancien château détruit à la fin du XIV^e siècle. Placée sous le patronage de St Melaine, elle se compose d'une simple nef avec un chevet droit qui remonte à la fin du XVI^e siècle. La fenêtre flamboyante à deux meneaux du fond de la nef est actuellement bouchée. Les deux chapelles basses y ont été ajoutées au XVIII^e siècle. Celle du Sud date de 1744 et est accostée d'un petit porche. La tour

carrée surmontée d'un campanile qui surmonte l'église date de la Restauration (1824). Sur la porte a été apposée une inscription « en l'an MCCCCVII », qui provient de l'ancienne église de Neuville. Cette église, aujourd'hui disparue, n'était que tréviale. Une tradition veut qu'elle ait été paroissiale avant l'édification de l'édifice actuel. Il semble en effet que le culte y ait été transféré au début du XV^e siècle après la destruction de la primitive église d'Andouillé, placée dans l'enceinte de la première forteresse et dont l'existence est signalée dès 1268. A l'intérieur, les vitres portaient autrefois les écussons des seigneurs d'Andouillé et de la Magnane. L'église conserve des fonts baptismaux doubles octogonaux en granit et un ancien tronc qui sert actuellement de bénitier. On y voit aussi sur l'autel un joli rétable sculpté (XVII^e siècle), dans la chapelle Nord une belle porte de tabernacle en cuivre (classée), deux statues du XVIII^e siècle, dont une représentant St Lunaire, substituée par le clergé local à St Léonard, lequel fait aujourd'hui encore l'objet d'un culte fervent mais quelque peu païen, à la croix du même nom (sur la lande à droite de la R.N. de Rennes à Antrain). A proximité de l'église se voient encore un ancien moulin à eau qui porte un écusson de 1675 et la fontaine dite de St Melaine.

Un haut lieu du protestantisme en Bretagne : Le Château du Bordage en Ercé près Liffré

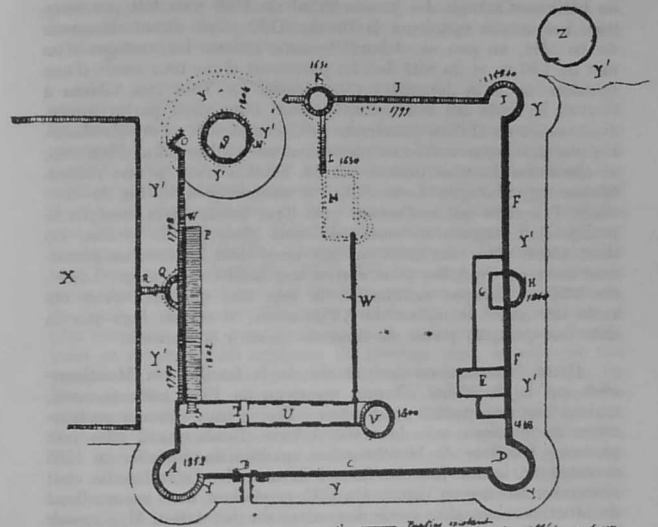
Cette propriété, appartenant à Madame Baudry qui ne l'habite avec son gendre que l'été, est actuellement fermée. Elle a conservé d'importants vestiges des fossés et des fortifications qui l'entouraient. Le manoir moderne, fortement restauré au XIX^e siècle, n'a conservé que peu de choses de l'ancien corps de logis. Ce château a fait l'objet, à la fin du XIX^e siècle, d'une étude approfondie de M. Sebillot, le folkloriste bien connu, qui y séjourna longtemps à cette époque: il y fit effectuer des fouilles et se livra à des recensions dans les anciens registres d'Ercé. Les lignes qui suivent sont extraites de sa monographie.

Le premier château, auquel appartenait le donjon et ses annexes — aujourd'hui disparus — s'élevait au Sud et à l'Est Sebillot nous dit en avoir découvert les fondations en 1892, ainsi que celles d'une ancienne courtine se dirigeant vers le Nord. La petite tour à l'orient, où était un pont-levis, remonte peut-être à cette première époque. Nous ignorons la date de la construction de cette première galerie, non plus que celle du portail dit « la



Vue cavalière du Bordage, tel qu'il pouvait être au commencement du XVII^e siècle ; dans le fond à droite le bourg d'Érecé ; à droite le cimetière des huguenots, celui-ci a été rapproché du château ; à gauche le jardin entouré de murs est représenté un peu plus petit qu'il n'était en réalité.

(Sebillot, op. cit)



PLAN DU BORDAGE

- | | |
|-------------------------------|--|
| A. Tour de l'orient. | N. Donjon. |
| B. Entrée. | O. Avancée. |
| C. Courtiue du nord. | P. Galeries. |
| D. Tour aux chiens. | Q. Tour. |
| E. Grange. | R. Pont-Levis. |
| F. Courtiue de l'ouest. | S. Escalier conduisant à la galerie. |
| G. Petite cour. | T. Portail du XVI ^e siècle. |
| H. Tour servant de poudrière. | U. Dépendances. |
| I. Tour dite la fuie. | V. Tour de l'horloge. |
| J. Courtiue du midi. | W. Mur de l'Ouest. |
| K. Tour. | X. Vieux jardin. |
| L. Mur allant vers le nord. | Y, Y'. Fossés. |
| M. Partie non fouillée. | Z. Butte. |

(Plan reconstitué par Sebillot)

voûte », encore visible du côté gauche qui a été réincorporé dans les bâtiments actuels. Le procès-verbal de 1656 n'en fait pas mention. Les sondes opérées à la fin du XIX^e siècle firent découvrir de ce côté, un peu en dehors de cette galerie les vestiges d'un mur de 1,90 m, et du côté Sud les parements d'une tour ronde d'une épaisseur de 2 m donnant sur les fossés. La Tour aux Chiens à l'Ouest, la seule qui soit encore debout, bien qu'en partie ruinée, avait encore en 1843 sa plateforme : elle comprenait au rez-de-chaussée une salle basse voûtée en pierres, encore visible aujourd'hui avec sa cheminée. Le plan dessiné par M. Sébillot n'est qu'une reconstitution hypothétique. Lorsqu'elle fut complétée à la fin du XV^e siècle, l'enceinte qui embrassait près d'un hectare non compris le jardin, était baignée au moins de deux côtés par la rivière, les deux autres côtés clos aussi par des murs dont les brèches paraissent avoir été équipées pour abriter une artillerie de siège. L'aveu de 1656 ne fait pas mention de la tour Sud qui peut avoir été rasée dès avant le milieu du XVII^e siècle, si on en juge par la date des quelques pièces de monnaie qu'on y a trouvées.

Cette forteresse est inséparable de la famille des *Montbourcher* qui la fit édifier. D'après un sceau de 1357, cette ancienne maison bretonne portait pour armes « D'or à trois channes ou marmites de gueules » avec la devise « Assez d'amis quand elles sont pleines ». Geoffroy de Montbourcher, qualifié de chevalier en 1265 accompagna le duc Jean Le Roux à la croisade. Cette famille était alors possessionnée en Vignoc. En 1313, cependant, nous voyons René de Montbourcher, alors garde des sceaux du duc Arthur II, acquérir divers héritages en la paroisse d'Ercé entre autres le manoir et terres nobles de l'Estourbeillonaye, berceau de la famille de l'Estourbeillon. L'année précédente, il s'était fait reconnaître d'importants droits d'usage sur les forêts de Rennes et de Liffré (1312). Pendant les guerres de Succession, Jehan, Guillaume, Auffroy et Louis servent dans les rangs de l'armée de Charles de Blois. Guillaume fait partie de l'ambassade envoyée en Angleterre réclamer la libération de l'infortuné prince. Auffroy témoigne dans l'enquête pour sa canonisation. Regnault combat aux côtés de Bertrand Du Guesclin en Bretagne contre les Anglais (siège de Rennes) puis en Espagne. Lorsqu'après la fuite de Jean IV en Angleterre, le roi Charles V cherche à mettre la main sur la Bretagne, Alain Bertrand et Simon de Montbourcher sont au nombre des seigneurs qui s'unissent pour rappeler le duc (1379). En 1404 Simon fait partie de la maison du duc en qualité d'écuyer. C'était un conseiller très écouté, partisan d'un rapprochement avec Clisson et les Français. En 1425, Bertrand de Montbourcher n'en prend pas moins la défense du duc contre les Penthièvre, après Chantoceaux et c'est lui qui est chargé de l'armement des communes dans le pays de Rennes. En 1434 il est capitaine de St Aubin du Cormier, chambellan du duc, et qualifié du chef de sa femme N. de Blossac et de Brécé, grand

écuyer héréditaire du duché. En 1532, René de Montbourcher est premier pannetier de la reine Claude d Bretagne, Gouverneur de Rennes, et c'est lui qui s'emploie à la réception du nouveau duc et dauphin de France François III.

Le pasteur Vaurigaud nous apprend dans ses Mémoires qu'en 1559, Jeanne de Malestroit, dame du Bordage, trouvait un tel plaisir aux prédications du huguenot Dugravier, qu'elle envoyait à Rennes tous les quinze jours sa haquenée pour qu'il s'arrêtât à Ercé à l'aller ou au retour de son voyage à Vitré. Le célèbre pasteur devait trouver refuge au Bordage lorsque, chassé de Rennes, après l'échec de la conjuration d'Amboise, il vint demander asile à René de Montbourcher. Nous voyons R. Duplessix Bordage, enseigne de Fr. d'Acigné accompagner D'Andelot qui se rend secourir La Rochelle (1567). On rencontre assez souvent les noms des Montbourcher du Bordage sur les registres protestants de Vitré et de Rennes (Cleunay) publiés par M. Paris-Jallobert et plus rarement dans ceux de la paroisse catholique d'Ercé. Protestants et royalistes, les seigneurs du Bordage sont, au moment des guerres de la Ligue au premier rang des adversaires du duc de Mercœur. En 1589, nous voyons le sieur du Bordage introduire quelques soldats et gentilhommes dans Vitré, alors assiégé par Talhouët, lieutenant du duc de Mercœur. Le siège en fut bientôt levé. René de Montbourcher dut toutefois se livrer à d'assez graves exactions sur les maisons de la ville car il eut une prise de corps assez vive avec le gouvernement de Rennes, M. de Montborot, qui finalement confia la surveillance de cette ville à Montmartin. Entre temps, le Bordage dégariné de troupes avait été pris et mis à sac par les Ligueurs qui ne l'évacuèrent que le 23 août 1589 après une sévère destruction, dont Pichart se fait l'écho dans son journal. Soucieux de parer à un nouveau coup de mains des ligueurs, René de Montbourcher obtint du prince de Dombes le droit de faire fondre deux canons et autant de fauconnaux pour assurer la mise en défense de son château, puis l'envoi d'une garnison de cinquante hommes, garnison qui sera relayée en 1592 par une autre de 33 hommes. René de Montbourcher s'éteignit le 23 janvier 1593, empoisonné, nous rapporte Pichart, par sa femme, dont il avait tiré vengeance publique l'année précédente à Rennes, en raison de son in conduite. Son successeur, en dépit des exactions dont il se rendit coupable, sur les habitants de Romazy, exactions, qui lui valurent des poursuites de la Cour de Rennes, n'en continua pas moins à tenir garnison au Bordage avec la permission d'Henry IV (1597). Nous retrouvons encore la présence d'un Montbourcher à l'assemblée protestante de Pouzin en 1621. Les membres de cette famille persistent toutefois à siéger aux Etats de Bretagne. En 1656, la terre et seigneurie du Bordage était érigée en marquisat et rendu à veu au Roi. Le 28 août 1662, René de Montbourcher était avec François d'Argouges premier Président du Parlement de Bretagne

chargé d'informer sur les infractions faites à l'édit de Nantes dans la province. Son fils René se distingue aux côtés de Turenne dans les campagnes de Hollande et d'Allemagne. Brigadier de cavalerie, il sert dans toutes les campagnes de Louis XIV. C'est un officier brillant dont les états de service nous ont été conservés. Il avait épousé Elizabeth de Gouyon, fille du marquis de la Moussaye et zélée huguenote. L'union avait été célébrée dans le temple de ce château le 15 septembre 1669. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, les deux époux, gravement compromis n'hésitèrent pas à trouver le salut dans l'exil. Arrêté près de Tournai, le marquis fut conduit prisonnier à Lille où de guerre lasse et, en dehors de sa femme, il consentit à abjurer. Son fils unique qui s'était résigné, lui aussi, à embrasser le catholicisme, reçut à cette condition un brevet de maréchal de camp et se distingua au siège de Philippsburg (Allemagne) où il fut tué le 18 octobre 1688. René Amaury, le dernier descendant mâle de cette lignée obtint, lui aussi, un régiment. Saint Simon dit de lui qu'il était « bien fait, avec bien de l'esprit, aimant la bonne compagnie et encore plus la liberté, le jeu par dessus tout... » ajoutant qu'il avait « passé sa vie sans se marier, avait peu servi et était peu paru à la Cour ». Sa sœur Henriette de Montbourcher s'était mariée à François, Comte de Coigny, maître de camp du Royal-Etranger (1670-1759). C'est lui qui battit les Impériaux à Parme, puis à Guastalla (1754). Il hérita du Bordage. Son petit-fils occupa des charges importantes à la Cour de Louis XV. De retour de l'émigration où il commandait la maison militaire du Roi, il fut en 1818 nommé maréchal de France et gouverneur des Invalides. Il ne vint que rarement au Bordage qu'il vendit en 1788 au Marquis de Montbourcher de la Magnanne pour la somme de 450 000 Livres. Le règlement de cette importante vente n'était pas encore complètement opéré lors qu'il fut contraint d'émigrer. Le Directoire du Département nomma Gilles Guyot pour opérer le partage des terres de René de Montbourcher après la confiscation. Après la pacification le Bordage ne revint pas à ce dernier, lors de son retour à La Magnanne. Il fut acquis patrimonielement par les héritiers de M. Guyot. C'était d'ardents républicains. Ils restaurèrent le manoir à l'abandon depuis plus d'un siècle. Les descendants d'Yves Guyot, le ministre des Travaux Publics (1889-1892) l'ami de Sébillot, l'ont transmis aux propriétaires actuels.

*Le Château du Boisorcant
en Noyal-sur-Vilaine (fin XV^e siècle)*

C'est un des rares manoirs de cette époque au pays de Rennes qui ait conservé son cachet et son environnement typique. La cour d'entrée est précédée d'un portail en plein cintre muni de meurtrières ; elle renferme à gauche un corps de garde et en face de lui une chapelle à chevet droit sommée d'un élégant clocheton, laquelle a été restaurée et possède encore son mobilier en particulier une statue en bois de St Julien (XVIII^e siècle). Le château construit entre cour et jardins est entièrement entouré de douves, ses accès étaient autrefois fortifiés et défendus par trois pont-levis. Siège d'une haute justice, le Boisorcant fut érigé en châtellenie en 1583. Le manoir primitif des Orcant (1382) passa par alliance aux Du Pé (1460) puis aux Thierry sieurs de la Prévalaye en 1475. Ce fut J. Thierry, trésorier du duc, qui fit édifier le château actuel à la fin du XV^e siècle. Les Thierry qui étaient fort riches jouèrent alors un rôle important dans la défense du Comté de Rennes et s'attirèrent par là la reconnaissance de la duchesse Anne. Le domaine passa ensuite par alliance aux d'Angennes en 1566. Par succession des de Morais, il retourna à ces derniers en 1690. En 1748, les de Marguerite le vendirent aux Le Prestre seigneurs de Châteaugiron qui l'avaient encore en 1789 ; il est passé par succession des de Bois-Renard aux de la Sayette. Actuellement le château et la ferme sont la propriété de M. de Bonvouloir. Avec sa permission et en son absence nous avons accès à l'intérieur qui renferme de forts belles salles, qui toutes ont conservé de magnifiques cheminées. Signalons en particulier au Premier étage la Chambre Dorée, qui est décorée de peintures du XVII^e siècle. Cet important corps de logis, actuellement non meublé, appelle aujourd'hui des travaux d'entretien en raison de son intérêt exceptionnel.

M.D.

Mémoires

L'ŒUVRE DU COCAPAR (1969-1979)

C'est à l'initiative des organisations professionnelles locales qu'est né le COCAPAR, le 19 juin 1969, sous l'égide de M. Ferret, commissaire à la rénovation rurale pour l'Ouest de la France, au cours d'une réunion tenue en la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Redon. Les éléments les plus dynamiques représentant les trois départements d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan y adhérèrent, en particulier les Chambres Economiques, les élus socio-professionnels et les élus politiques. Ils portèrent à la présidence Joseph Ricordel, maire de Redon.

En novembre 1970, Jean du Dresnay, Président Fondateur de l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Bassin de la Vilaine, promoteur du barrage d'Arzal et de la mise en valeur des marais et du site de la Basse-Vilaine, assura l'intérim à la mort de M. Ricordel.

Le 7 mai 1971, Marcel Quercia, inventeur du briquet à gaz, P.d.g. de Flaminare et représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Redon accepta la présidence qu'il conserva jusqu'à ses derniers moments. Le 28 juin 1973, M. J.B. Lelièvre, conseiller général du canton de Redon, poursuivit l'œuvre entreprise pour une durée de trois années. Il s'agissait en effet essentiellement d'un travail d'équipe. Le 3 juin 1976 le Vicomte Jean du Dresnay alors Président du Conseil Général de Loire-Atlantique, acceptait les fonctions de Président, qu'il assumait jusqu'à sa mort avec l'autorité et les compétences qui étaient les siennes. Le 28 juillet 1976, le COCAPAR élit Robert Perrot, ancien directeur de la S.R.P.I., qui assure depuis la mort de son prédécesseur l'animation de l'association.

Dix ans après sa fondation, ce comité de pays, au sens où le définissait le CELIB, est toujours debout. Son rôle a été très important et il demeure la seule structure d'accueil de toutes les forces vives des Pays de Vilaine, dépassant les divisions politiques, administratives, socio-professionnelles, qui constituent à n'en pas douter une des raisons des difficultés actuelles de ce pays.

En octobre 1969, trois techniciens, Bernard Rolland, J.B. Vighetti et Jacques Houbard étaient recrutés et financés par la Rénovation Rurale. Leurs actions s'orientaient vers trois directions correspondant à leur formation et à leurs compétences dans une zone géographique très large : 24 cantons, 8 de chacun des départements. B. Rolland fut chargé des problèmes agricoles ; il s'attaqua avec succès aux problèmes des marais, lança l'élevage de l'oie (création d'une centaine d'emplois, y compris l'usine de Péaule), relança la culture du marron en collaboration avec des techniciens spécialisés.

J.B. Vighetti sensibilisa la population aux problèmes du développement du tourisme rural et fluvial et à la conservation des traditions locales. Sous son impulsion fut décidée la création de l'Office Touristique et Culturel des Pays de Vilaine dont le Docteur Lafait de Guéméné-Penfao sera le Président Fondateur.

Jacques Houbard fut chargé du lourd dossier de l'industrie, du commerce et de l'artisanat : maintien d'entreprises existantes, création d'unités nouvelles, aide à la constitution de groupements d'intérêts économiques.

Le COCAPAR devint bientôt l'interlocuteur privilégié et le relais de l'Association Ouest-Atlantique pour les pays de Vilaine.

En 1973 les difficultés financières amènent l'association à ne plus conserver que le poste de l'animateur (Agriculture) et une secrétaire. En effet, la rénovation rurale dont l'aide était dégressive, arrêta pratiquement sa participation au fonctionnement. Il fallut avoir recours à d'autres financements. C'est alors que M. Lelièvre rencontra les Chambres de Commerce et d'Industrie de Lorient, de St-Nazaire de Rennes. Ces démarches aboutirent, en mars 1974 à la création de l'antenne interconsulaire et au recrutement d'un économiste : Loïc Redon qui s'inséra dans l'équipe d'animation du COCAPAR. Les trois conseils généraux sollicités répondirent favorablement. Leur participation au fonctionnement de l'association s'accroît d'année en année. Des crédits d'étude sont attribués au COCAPAR. La plus importante est celle qui concerne la pédagogie des marais. Un ingénieur agronome, Claude Millet, a été recruté pour réaliser cette étude, qui sera suivie de la mise en place du périmètre expérimental sur un terrain de 20 hectares appartenant à l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement

du Bassin de la Vilaine. Un autre ingénieur agronome, J.M. Merillot, sera engagé pour la mise au point de ces essais qui se poursuivent et dont les résultats orienteront la mise en valeur de certaines parties du marais.

En juillet 1975, suivant l'exemple de C.C.I., les trois Chambres Départementales d'agriculture signent avec le COCAPAR une convention de gestion contractuelle qui décide de leur participation financière au poste de l'ingénieur agronome directeur de la Mission technique.

Hervé Ménager, agro-économiste, actuellement directeur du COCAPAR, est alors recruté. Il prend la suite des affaires engagées et s'attaque, avec le soutien de la commission des agriculteurs des pays de Vilaine, à de nouveaux dossiers importants pour le maintien et la création d'emplois, en particulier le machinisme agricole et les industries agro-alimentaires. La ville de Redon, pôle économique et culturel des pays de Vilaine ayant obtenu un contrat de « ville moyenne » dont les actions sont aidées par l'Etat et l'Etablissement Public Régional, la situation de la Mission Technique Régionale du COCAPAR évolue. Une mission Economique est créée avec Georges Foucher, économiste, dans le cadre du SIVOM (1) de Redon. La C.C.I. (2) de Rennes obtient la création d'une *délégation consulaire* à Redon et y nomme Yves-Alban Aumont.

Les actions du COCAPAR se concentrent davantage sur le développement agricole et sur la relance de l'Office Touristique et Culturel des Pays de Vilaine. Jean-Louis Latour assure la présidence de cet office depuis le printemps 1979, avec un animateur Patrick Levilloux. C'est donc dans une parfaite concertation entre le COCAPAR et les autres structures économiques des pays de Vilaine que sont conduites les études et décidées les actions à mener pour le développement des pays de Vilaine.

Le besoin de coordination entre les trois départements et les deux régions de programme (Bretagne, Pays de Loire) a conduit le ministère de l'Intérieur à créer en juillet 1977 une cellule administrative interdépartementale composée des sous-préfets de Redon, et de Châteaubriant et le préfet de Vannes. Cette cellule a pour mission de coordonner l'action administrative dans le pays. Placée sous la responsabilité du préfet de la région Bretagne, elle se réunit régulièrement pour étudier avec les élus intéressés les problèmes pratiques se posant du fait du découpage administratif et pour proposer des solutions susceptibles d'y mettre fin.

(1) SIVOM : Syndicat Interdépartemental à Vocation Multiple
(2) C.C.I. : Chambre de Commerce et d'Industrie

La création de cette cellule (la première expérience du genre en France) doit être mise à l'actif du COCAPAR. La zone d'action de la cellule administrative est limitée à neuf cantons (trois de chaque département) : Loire-Atlantique : St-Nicolas de Redon, St-Gildas des Bois, Guémené-Penfao ; Morbihan : Allaire, La Gacilly, La Roche-Bernard ; Ille-et-Vilaine : Redon, Pipriac, Le Grand Fougeray. Il paraît logique de souhaiter voir toutes les organisations des pays de Vilaine concentrer leurs actions sur cette zone des neuf cantons qui devient la zone d'action du COCAPAR, loin des 24 cantons de 1969.



LA NOUVELLE MISSION DU COCAPAR

Créé en juin 1969 pour coordonner les opérations d'aménagement et la mise en place des zones test de rénovation rurale, ce comité s'il n'avait pas été en prise directe avec le milieu, n'aurait sûrement pas survécu à la période où il était sous tutelle. Mais son action s'est vite révélée irremplaçable à bien des égards ; c'est pourquoi les responsables (élus politiques et socio-professionnels) dans une démarche volontaire, ont décidé de faire du COCAPAR un outil au service du développement des pays de Vilaine. Ceci a donné lieu à des changements dans le mode de fonctionnement du Comité, la composition de son bureau d'animation et surtout dans sa mission. En 1979, elle se situe dans trois grands objectifs : études, animation, coordination, et vise à la recherche d'un développement endogène des pays de Vilaine, à la mise en valeur de toutes les ressources locales, humaines, économiques (agricoles, industrielles, touristiques et culturelles).

1°) Etudes

Le COCAPAR a entrepris ces derniers mois la mise au point d'indicateurs micro-économiques pour 9 cantons des pays de Vilaine. Ils peuvent renseigner utilement tous les élus et les partenaires ayant des possibilités d'intervention. Ils sont réalisés en liaison avec l'INSEE. La position géographique de la zone du COCAPAR ne simplifie pas le travail : en effet, suivant l'administration de qui on sollicite des informations, il faudra s'adresser soit à Redon, soit à Nantes, soit à Rennes, soit à Vannes. Ainsi ont été réalisées une étude rétrospective sur l'évolution des demandeurs d'emplois, une étude prospective sur les besoins en créations d'emplois d'ici à 1985, enfin une recherche de potentialité d'aquaculture (marais).

2°) Animation

Il importe d'animer des secteurs d'activité qui s'essouffent ou qui n'ont qu'une existence précaire dans la région. On peut classer sous cette rubrique toute l'information recueillie cette année pour encourager la création de petits élevages (lapins) ainsi que l'aquaculture. La participation du Cocapar à la réanimation de l'Office Touristique des pays de Vilaine qui a permis notamment l'organisation de diverses manifestations à l'abbaye de St-Sauveur à Redon au cours de l'été et de l'automne ; celle du Rallye inter-régional de Tourisme équestre, l'animation de la Foire Teillouse (fin octobre).

Sont par ailleurs en préparation ; un montage audio-visuel sur le pays et l'organisation d'une journée sur le thème « Quels arbres pour demain ? », pour le 27 octobre 1979.

3°) Coordination-Concertation

C'est ainsi que le COCAPAR a permis au cours de l'année : l'organisation d'une concertation entre représentants de l'Agriculture du Tourisme, et de l'Administration à propos du niveau d'eau dans les rivières et les marais, maîtrisé par le barrage d'Arzal, des échanges sur la réorganisation de l'enseignement agricole dans la région, enfin l'ouverture sur la formation à de nouvelles qualifications. A la suite de la fermeture de l'entreprise Garnier, des contacts ont été établis à la demande des syndicats avec le C.E.S. (1). Diverses recherches ont été menées en direction des coopératives ouvrières de production et une intervention à propos d'une importante entreprise agro-alimentaire qui menaçait de cesser ses activités.

Depuis un an en effet, la situation de l'emploi s'est particulièrement détériorée à Redon depuis les licenciements de l'entreprise Garnier ; avec les jeunes qui ont terminé leurs études fin juin, on peut s'attendre à plus de 2000 demandeurs d'emploi en octobre et près d'un travailleur sur 5 sera sans emploi. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'action du COCAPAR. Rien ne doit être négligé pour que les habitants de ce pays continuent à vivre dans la dignité ; tout ce qui touche au développement du pays à partir de ses ressources, de son patrimoine doit être entrepris.



(1) CES : Conseil Economique et Social

LA MISSION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
du PAYS de REDON

Le S.I.V.O.M. (2) du pays de Redon compte 10 500 salariés dont 60 % dans le secteur secondaire et 40 % dans le secteur tertiaire : les salariés représentent plus de deux tiers de la population active dont le quart est rural. Pour Redon, les 4 300 effectifs résidents sont employés pour moitié dans chacun des secteurs secondaire et tertiaire. Il existe un fort courant migratoire des communes rurales vers Redon mais aussi vers les centres périphériques industriels tels que St-Nazaire et Rennes.

Les ressources en main-d'œuvre dans le bassin de recrutement de Redon : il compte 88 000 habitants, 1 700 personnes arrivent chaque année à l'âge professionnel ; d'autre part sur cette région le retour au pays des migrants et le retour à l'activité de personnes sans emploi permettent de créer plus de mille emplois notamment des emplois qualifiés.

Les activités dominantes industrielles sont aujourd'hui, par ordre d'importance : les industries métallurgiques et mécaniques, les industries agro-alimentaires, le secteur du bâtiment et des travaux publics, les industries du bois, les plastiques, l'habillement.

Le renforcement du secteur tertiaire, l'enseignement, les services de santé, les services administratifs font de Redon, la principale ville d'attraction du pays.

La mission de développement économique, créée au cours du second semestre 1977 par le syndicat intercommunal du pays de Redon, à l'initiative de son président Jean Tiger, maire de Redon, a privilégié les actions de développement industriel et d'aménagement. La mission a été mise en place avec le concours du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et des organismes consulaires de Rennes, du Morbihan et de St-Nazaire, ainsi que de la Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine. Cette équipe d'animation et de conseil pour les industriels, les artisans, les commerçants et les prestataires de service bénéficie de la collaboration du comité de coordination pour l'aménagement des pays de Vilaine.

La situation économique exigeant une action volontariste, l'équipe a renforcé les opérations d'urbanisme propres au contrat « de ville moyenne » de Redon, pour mettre en œuvre un véritable contrat économique de pays. Les résultats de cette politique d'accueil intercommunal sont acquis au niveau de la prospection des entreprises, de la création d'emplois et du rééquilibrage des activités.

(2) SIVOM : Syndicat Interdépartemental à Vocation Multiple

Au plan de l'infrastructure générale, les collectivités et les administrations ont entrepris des travaux pour améliorer les liaisons routières entre Rennes et Redon vers Vannes ; au Nord de la zone portuaire pour favoriser les équipements collectifs : raccordement de Redon au réseau du gaz naturel en 1981, deuxième tranche du Centre Hospitalier.

De nouvelles zones d'activité : Une sélection par les conseils municipaux de sites (130 ha) permet d'encourager la localisation d'activités dans chaque commune. L'aménagement de terrains en sites ruraux est étudié par le SIVOM avec le concours de l'équipement et la participation des syndicats d'eau et d'électrification. La mise en valeur de zones existantes équipées et disponibles (18 ha à Redon, Allaire, Avessac, Langon, Blain) permet de négocier plus facilement l'implantation de petites industries légères et des activités artisanales et commerciales ; une zone artisanale intégrée à la zone portuaire de Redon est en cours de lancement. La Bibliothèque Nationale plantera prochainement à Redon le service d'impression des catalogues.

La création d'une zone intercommunale à St-Jacut-les-Pins (1^{re} tranche : 12 ha) favorise la localisation des projets de moyennes industries en intégrant les constructions dans un site boisé, cadre de travail en site rural souhaité par certains chefs d'entreprises et améliorant l'environnement des travailleurs. Des parcelles équipées sont vendues directement par le SIVOM ou intégrées à un programme immobilier.

De nouveaux ateliers et usines : Le SIVOM préfinance en totalité et réalise quatre types d'opérations :

- l'usine clefs en main, adaptée à un projet industriel
- l'atelier-relais (1 000 à 2 000 m²) pour réduire les délais
- l'atelier modulaire évolutif (270 m²) pour accueillir rapidement des projets d'artisans et de petits industriels
- le rachat et l'aménagement de locaux anciens.

Cet effort intercommunal est considérable : en 1978, 5 opérations industrielles ont amené les collectivités locales à construire 20 300 m² de bâtiments industriels et à s'engager sur 15 ans pour un montant de 27.800.000 Fr. Ce effort sera soutenu, car de lui dépend la création de nouveaux emplois dans la région.

En liaison avec la D.A.T.A.R. et l'association d'Ouest-Atlantique, la Mission a effectué de nombreuses démarches auprès d'entreprises susceptibles de s'implanter dans la région redonnaise, en créant au moins dix emplois chacune. Le bilan est le suivant : 16 opérations industrielles ont été abandonnées, sept entreprises nouvelles ont, par contre, été implantées en un an et demi qui ont créé 260 emplois sur les 560 prévus. Huit projets sont désormais

à l'étude et quatre implantations nouvelles sont actuellement en bonne voie, s'engageant à créer 210 emplois au pays de Redon : une entreprise de fabrication de voiliers de croisière, une autre fabricant des planches à voile, un laboratoire industriel de traitement photographique et une entreprise de fabrication d'outillage. Aux primes de développement régional au taux maximum, s'ajoutent aujourd'hui les prêts participatifs et les prêts spéciaux emplois qui, combinés avec les aides du SIVOM et de la région constituent un moyen d'intervention unique en Bretagne. De nombreux moyens sont mis en œuvre par la Mission pour accueillir les chefs d'entreprise, les informer au moyen d'une documentation appropriée, les conseiller pour la prise en charge de certains dossiers (aides publiques, financements, plans d'embauche et de formation).

C'est ainsi que les laboratoires Yves Rocher (produits cosmétologiques) se sont implantés à Rieux, les Celluloses de la Loire à Allaire, les ateliers électroniques Erulec dans le canton de Redon, le Chromage Industriel de l'Ouest à Redon, les Produits Manufacturés de Bretagne à Bains, tandis que les entreprises existantes cherchent à investir et à créer de nouveaux emplois : citons en particulier L'Armoricaïne de Fonderie, Unipectine, Bic (briquets jetables), Duval (plastiques), Roux (meubles de cuisine), Dubois (vêtements) Dans certains cas, la recherche de nouveaux partenaires est inévitable. Flamair est ainsi né de la reprise de Flaminair par Watermann.

Pour assurer leur survie, les entreprises locales appellent aujourd'hui des actions de conseil, de formation et d'information plus étendues. Le concours des Compagnies Consulaires leur est désormais assurée grâce à la mise en place d'antennes locales, au sein de la mission. L'une des actions les plus attendues se situe au niveau de la recherche de nouveaux débouchés, l'autre vise à l'adéquation d'un personnel qualifié pour les PME et à leur formation sur place.

Les animateurs n'entendent pas négliger le domaine agricole. Ils désirent que le pays de Redon s'ouvre largement au secteur agro-alimentaire, qu'il accueille une décentralisation tertiaire (services) dans le cadre d'une solidarité accrue au niveau du Pays.

L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

BILAN et AVENIR

Conférence de M. Ménager,
Ingénieur agricole, Sec. du COCAPAR

Au début de sa conférence, M. Ménager nous expose l'état de l'agriculture au Pays de Redon du point de vue humain d'après un article de Monsieur Pédron, Président de la Commission Agricole.

.

En 1975, on constatait l'évolution démographique suivante sur 9 cantons :

— 36,2 % de la population agricole avaient disparu, compensé en partie seulement par expansion du secondaire de + 23,4 % et du tertiaire + 6,4 %. Au bilan, la population active avait diminué de 7,8 %.

La seule agglomération redonnaise avait vu ses effectifs augmenter de + 20 % entraînant une modernisation du tissu rural environnant au prix d'un exode très important.

Une grande partie des propositions du COCAPAR furent réalisées : 2/3 du territoire agricole était remembré, l'I.V.D. accordée à plus de 30 % des agriculteurs ; 54 % des élèves agricoles pouvaient obtenir au moins le B.E.P.A., la superficie moyenne des exploitations avait doublé en passant de 9 ha à 18 ha, surtout en Loire-Atlantique, les premiers blés de marais étaient récoltés, l'usine de déshydratation des Fougerêts était en fonctionnement, la production laitière augmentait de 10 % par an, l'ensilage du maïs transformait les systèmes d'exploitations ; l'usine du foie gras à Péaule entraînait une centaine d'emplois, la Coopérative du Marron de Redon commercialisait plus de 10 tonnes de marrons...

Si l'effet d'entraînement des mutations sur le revenu agricole a pu être sensible, il s'est accompagné d'un effet démultiplicateur sur l'emploi. La modernisation des exploitations agricoles des Pays de Vilaine a induit des emplois agro-alimentaires essentiellement en périphérie, ou plutôt, hors de la zone test, faute d'une stratégie de développement de ce secteur par la population locale.

C'est pourquoi, la Commission d'Agriculture et le COCAPAR se sont donné comme axe d'action prioritaire, le développement de ce secteur. En 1979, les premiers efforts portent leurs fruits, il était temps pour la laiterie de Redon, le Centre de Conditionnement d'œufs frais de Pripriac : une seconde phase de démantèlement des emplois existants semblait s'entamer au nom de la restructuration économique. Des actions sont en cours pour l'amélioration de la production laitière, le développement de l'aviculture et la recherche en aquaculture. La collaboration avec la Recherche agronomique, la Coopération, le secteur privé, permet la découverte de créneaux intéressants. Avec l'appui des Collectivités locales et des pouvoirs publics, il est permis d'espérer un juste développement des emplois, liés à la filière agricole, en Pays de Redon et de Vilaine.

Les agriculteurs se déclarent solidaires des préoccupations des autres actifs, le redéploiement de l'industrie de la machine agricole est un dossier qui retient particulièrement leur attention en ces heures difficiles que connaît l'économie redonnaise.

Les besoins d'emplois nouveaux ont été estimés à 6 000 d'ici 1985, l'objectif est de créer, si possible 1 000 emplois dans la filière agro-agricole d'ici la fin du XVIII^e plan.

.

L'orateur aborde ensuite la question de

La mise en valeur des marais de la Vilaine

d'après un article paru dans une revue économique bretonne « Armor » que nous nous permettons de résumer ici :

Le milieu spécifique que représentent les marais de la Vilaine est depuis plus de 10 ans, l'objet de nombreux essais, dont le but commun est de réunir un maximum d'enseignements sur les méthodes les plus adaptées à sa mise en valeur.

En effet, c'est entre 1962 et 1968 que l'ASSORER (Association Régionale d'Etudes Rurales) lance les premières campagnes d'essais dans les marais de Cran et de Fégréac, campagnes menées de front avec diverses études pédologiques.

Après la construction du barrage d'Arzal, en 1970, la mise en valeur des marais est relancée par le COCAPAR. Ainsi, il organise, en 1972, un voyage d'études au Pays-Bas. Au retour, une première conclusion s'impose : le développement des marais passe par la réalisation de l'étude pédologique des 10 000 ha qu'ils occupent.

De 1975 à 1977, le COCAPAR mène à bien cette étude qui aboutit à la publication d'une carte des sols, accompagnée d'un rapport décrivant les terres de marais et permettant de mieux comprendre leur évolution. Parallèlement, quelques essais étaient mis en place, avec la collaboration de différentes firmes d'amendements et d'engrais. L'un d'entre eux, situé à Glénac dans les marais de l'Oust, fonctionne depuis 5 ans et nous a fourni de nombreuses données sur l'intérêt du chaulage et des fumures azotée, potassique et phosphatée.

En 1977, le COCAPAR, en liaison avec l'INRA de Saint Laurent de la Prée, décide de créer un domaine expérimental, au niveau des anciennes boucles de Quinssignac dans les marais de l'Angle à Rieux. Sur une dizaine d'hectares, différents types d'assainissements (rigoles, planches bombées, drainage), différents matériels, différents techniques de travail du sol sont testés. Notons la présence d'une éolienne pour remonter l'eau en vue de son évacuation par gravité, essai original en France.

Ces essais et expérimentations permettront de définir quelques modes de mise en valeur des marais, depuis la simple amélioration de la prairie naturelle jusqu'à la mise en place de cultures annuelles (céréales), en passant par le développement de la prairie temporaire. Le choix final sera fonction de la « qualité » des différentes zones de marais.

En tout état de cause, il faut éviter le laisser-aller qui débouche bien souvent sur un envasement et une détérioration rapide du marais.

La prochaine étape qui se met d'ailleurs déjà en place grâce aux visites et aux publications des résultats, concernera la vulgarisation des enseignements récooltés. Celle-ci se fera à travers les associations d'agriculteurs, récemment créés en collaboration avec les techniciens de la vulgarisation. Au-delà de son rôle technique, elle devra permettre de faire prendre conscience qu'un aménagement hydraulique efficace doit être global, d'où la nécessité d'une coordination suivie entre les différents partenaires.

Les marais pourront ainsi participer pleinement à la relance de l'expansion dans les Pays de Vilaine.

L'ELEVAGE

La présentation schématique donnée ci-dessous nous éclaire :

- *Vaches laitières* : la production laitière augmente régulièrement de + 10 % par an, malgré la diminution du nombre d'élevages, grâce à la sélection des animaux et à l'amélioration de l'alimentation.
- *Les bovins* : L'élevage de bovins en plein air intégral peut être pratiqué dans notre région tempérée avec les Limousins ou les Charolais. Les ateliers d'engraissement se développent en même temps que l'ensilage du maïs.
- *Les ovins* : L'élevage ovin s'implante rapidement dans la région aux herbages naturels et au climat tempéré. Quelques élevages de chèvres pour le fromage, font aussi leur apparition.
- *Les chevaux* : Les chevaux d'agrément se substituent aux chevaux de trait, dont les effectifs diminuent plus lentement qu'aillieurs. Les poneys sont la variante rustique des chevaux.
- *La basse-cour* : L'aviculture surtout développée dans le Morbihan, pourrait s'étendre. L'élevage des poules pondeuses, des poulets, des lapins, des oies, permet de vivre avec peu d'espace et induit de nombreux emplois agro-alimentaires.
- *L'aquaculture* : est enfin une production d'avenir pour notre région, des élevages expérimentaux (écrevisses, grenouilles) existent déjà.

Essentiellement laitier, l'élevage dans les Pays de Redon et de Vilaine, tend à s diversifier en même temps que les productions classiques s'améliorent.

LA FONDATION ET LES DEBUTS DE L'ABBAYE BRETONNE
SAINT-SAUVEUR DE REDON

par F. Marquer

I - Coup d'œil sur le Bro-Erec oriental
dans les premières années du IX^e siècle.

« En l'an 799, disent les chroniques frankes de l'époque, le Comte Wido qui commandait dans la Marche bretonne envahit la Bretagne avec les comtes placés sous ses ordres. Il la parcourut tout entière et reçut la soumission de ce pays. Le roi (le futur Charlemagne) étant revenu de Saxe, Wido lui présenta les armes des chefs bretons qui s'étaient soumis ; sur les armes de chacun d'eux était inscrit son nom, et chacun par cette remise entendait livrer au roi : soi-même, sa terre et son peuple. Ainsi, toute la province de Bretagne fut conquise par les Franks, ce qui jusque-là ne s'était jamais vu ».

Ce texte est beaucoup trop laudatif pour les Franks. La conquête de 799 ne fut que très passagère. Eginhard le reconnaît lui-même dans ses Annales. Les Bretons ne tardèrent pas à se soulever : en 811, puis en 814 à la mort de Charlemagne, en 818 à l'instigation de Morvan célèbre sous le nom de Lez-Breiz ; de 822 à 825 sous la direction de Guyomarc'h. Les répressions frankes qui suivirent ces différentes prises d'armes des Bretons n'eurent pas un égal succès puisque l'empereur Louis le Débonnaire fut obligé de se retirer au moins une fois devant Morvan.

En 826, après la mort de Guyomarc'h, Louis le Débonnaire tint son plaid général à Ingelheim. Parmi les chefs bretons participant à cette assemblée, le jeune prince Nominoé, fils cadet de Ernoëh (frère aîné de Morvan) et comte de Vannes depuis plusieurs années retint particulièrement l'attention du souverain. Ce dernier s'apercevant qu'il lui devenait de plus en plus difficile de soumettre les Bretons regimbant sans cesse sous le joug frank fut amené à penser que leur soumission serait plus facile et durable s'il confiait l'administration de leur pays à un homme de leur race. Son choix se porta sur Nominoé qu'il éleva à la dignité de gouverneur des Bretons.

Dans ses nouvelles fonctions, Nominoé n'allait pas tarder à se révéler homme politique d'une envergure exceptionnelle. Son esprit clair, pratique, réaliste, va juger sans illusion la situation dramatique de la Bretagne à cette époque : sans aucun doute d'autres

affrontements comme ceux de Morvan son oncle et ceux de Guyomarc'h se solderaient cette fois par l'extermination des Bretons. En conséquence, il importe au plus haut point que la Bretagne, au moins pour un temps, vive en paix avec les Franks, ce qui lui permettrait de panser ses plaies profondes, de refaire ses forces et aussi de colmater peu à peu cette fatale trouée de Redon à l'extrémité du Bro-Erec oriental, par où, depuis plus de deux siècles, s'engouffrent de temps à autre par les envahisseurs *franks* poussant d'une seule traite de la Visnonia (la Vilaine) jusqu'à Vannes, cité stratégique de toute première importance.

Une des manières les plus pacifiques et en même temps les plus pratiques de colmater cette dangereuse trouée de Redon était d'activer dans toute la région du Bro-Weroc ou Bro-Erec oriental l'occupation du sol par des tribus bretonnes authentiques dévouées à Nominoé et susceptibles de continuer et d'achever la receltisation de cette contrée. Ce travail commencé depuis l'émigration bretonne, s'était poursuivi peu à peu par l'implantation dans cette région de « plous » bretonnants de plus en plus nombreux. Cette institution de plou, dérivée de la tribu celto-bretonne était devenue le trait le plus original et le plus caractéristique de l'organisation des Bretons en Armorique, la « molécule de base » de leur implantation et de leur développement en Petite Bretagne (1).

En 824, époque où Nominoé reçoit à Ingelheim le titre de gouverneur des Bretons, plus de onze grands « plous » s'étaient ainsi fondés dans le Bro-Erec oriental et ne cessaient de s'agrandir et de se fortifier.

Sur les hauteurs de Lanvaux, perché comme un nid d'aigle dominant le cours de l'Arz, le plou de Mullac, aujourd'hui Molac. La langue bretonne devait si bien s'y incruste, qu'au recensement linguistique de 1807 ordonné par Napoléon et réalisé dans cette région par Coquebert de Montbret, (ses fiches existent encore à la bibliothèque municipale de la ville de Rouen) ce plou est indiqué comme ayant conservé précieusement le parler des ancêtres.

Sur Lanvaux, voisinant la Claie et l'Ult, le plou de Catoc ou Cadoc, aujourd'hui Pleucadeuc, englobant aussi l'actuelle paroisse de Saint-Congar(d).

A cheval sur les deux rives de l'Arz, celui de Hiernin ou Hioernin, aujourd'hui Pluherlin.

Sur la rive droite de l'Ult, le plou important de Poliac aujourd'hui Peillac. Les paroisses actuelles de Saint-Vincent-sur-Oust et de Saint-Perreux en dépendaient et peut-être aussi celles de Glénac, des Fougerêts et de la Gacilly.

Primitivement, le plou est un clan breton émigré, s'établissant au sortir des barques fugitives dans un coin plus ou moins désert de l'Armorique sous la direction d'un tiern chef temporel et d'un

moine chef spirituel; quand le clan sera entamé par les difficultés de l'émigration, le plou représentera alors le clan relevé sur une base nouvelle mais conservant cependant jalousement les mêmes coutumes et la même langue.

Sur la rive gauche de l'Ult, le plou de Ruffiac englobant aussi les paroisses actuelles de Saint-Laurent et de Saint-Martin. Le cartulaire de Redon renferme au moins 75 noms de villages ou propriétés répartis sur le territoire de ce plou très bretonnant.

Sur l'Aff, le plou de Carentoir, aujourd'hui Carentoir. L'abbaye Saint-Sauveur de Redon devait y acquérir une vogue extraordinaire et y être comblée de dons. C'est pourquoi le Cartulaire renferme les noms de nombreuses villas et propriétés sises dans ce plou (1).

Un peu plus au sud, le plou de Siz (aujourd'hui Sixt-sur-Aff) englobait les territoires de Saint-Just et Alérac.

Entre l'Ult et la Visnonia (la Vilaine) le plou de Bains dont le vaste territoire comprenait les actuelles paroisses de Bains Redon, Cournon et Sainte-Marie. Le Cartulaire cite 34 noms bien bretons de localités et de propriétés comprises dans cette étendue dont certains existent encore aujourd'hui: Roton (Redon) Spiluc (St-Jean l'Espiluc) Mutsin, Penlheur, Dreneuc, Trecoût, Treffléan, Codilio, Bot-Cudron, etc...

A l'extrémité du Bro-Erec oriental les plous de Rannac (aujourd'hui Renac) et de Langon.

La voie romaine allant de Vannes à Rieux (alors Castel Reus qui s'était substitué au nom de Duretia) était particulièrement déserte, sans doute à cause des dangers que présentaient les invasions fréquentes des Franks; cependant le petit plou d'Alair (aujourd'hui Allaire) se développera peu à peu.

Il semble bien que, vers les débuts du IX^e siècle, des groupes d'émigrés bretons débarquèrent par vagues successives aux alentours de l'embouchure de la Vilaine. Ils n'allaient pas tarder à fonder sur la rive droite de ce fleuve les plous de Muzillac (Muzillac), Neual (Noyal-Muzillac), Marsin (Marzan), et plus au Nord celui de Gauele (qui deviendra plus tard Ploeaule, puis Pléaule (aujourd'hui Peaule) se développera peu à peu.

(1) Par exemple: Roenhoiarn, Catlon, Henlis-Aladin (aujourd'hui Henlois), Driheoc, Branscean, Trebarail, Bilian, Bréoc, Le Trigran Melhac (aujourd'hui, semble-t-il, Tremeleuc), Lisnouid, Rancarvan, Rannaeltiern, Rancomalton, Rantuduaël, Botunillan, Botjudunallon, Bronantcar, etc...

Le plou Gauele, note le Cartulaire de Redon, était séparé du Plou de Bekamme (Béganne) par le Ster Gauele (la rivière de Péaule) aujourd'hui l'Etier.

Au sud de la Vilaine, ces groupes d'émigrés bretons allaient fonder les plous de Penkériac (Periac), de Wenran (Guérande), Aclwod (Saint-Dolay), Avizac (Avesac), Sei (Plessé), Cablah (Gâvres), Winmonid (Guémené-Penfau), Fulkeriac (Grand-Fougeray) et d'autres...

Grâce au Cartulaire, nous connaissons un certain nombre de machtiens ou administrateurs des plous du Bro-Erec oriental qui furent mêlés de près ou de loin à l'histoire de la fondation de l'abbaye Saint-Sauveur.

Parmi les plus célèbres de ces machtiens figure tout d'abord Iarnhitin. Il commandait à la fois les plous de Molac, de Pleuca-deuc, de Ruffiac et de Carentoir, tous les quatre contigus, de grande étendue et formant une véritable principauté. Il mourut vraisemblablement en 825 ou en 826, époque où Nominé fut nommé gouverneur de Bretagne. Iarnhitin avait eu deux fils: Portitoë et Wrbili mentionnés dans près de 20 chartes redonnaises. Portitoë mourut vers 840. Il avait eu trois fils: l'aîné Iarnhitin comme son aïeul, le second Conwal, le troisième Hinwalatr. Wrbili eut, lui aussi, trois fils: Catloian, Ratuili et Iarwocon. Catloian, le plus célèbre, fut machtien du plou de Ruffiac où il eut sa résidence principale à Lisbedu. Son fils, nommé, lui aussi, Ratuili, comme son oncle, devait entrer en religion à Saint-Sauveur. Il lui était réservé d'écrire le livre célèbre: *Gesta Sanctorum Rotonensium* (Actes des Saints de Redon) œuvre historique remarquable pour le fond et pour le style, qui allait faire de l'auteur le premier grand écrivain du Bro-Erec. Ratuili devait terminer sa vie comme évêque d'Aleth de 866 à 872.

A la même époque, une autre famille importante dans le Bro-Erec oriental, fut celle des machtiens de Bains sur laquelle nous aurons, à diverses reprises, l'occasion de revenir au moment de la fondation de St-Sauveur.

II - Fondation de l'abbaye bretonne « Saint-Sauveur ».

Un événement inattendu et de la plus haute importance n'allait pas tarder à se produire et contribuer puissamment à colmater la trouée de Redon, route redoutable des invasions frankes.

Au mois de juin 832, cinq prêtres venant de Vannes s'arrêtaient non loin du confluent de l'Ult et de la Vilaine. Tous portaient des noms bien bretons: Conhoiarn, du plou de Comblessac, Condeloc du plou de Carentoir, Wincalon du plou d'Alcam (Augan); les

deux autres se nommaient Louhemel et Thetuïn, ces derniers peut-être du plou de Ruffiac. Ils étaient sous la conduite d'un autre prêtre du nom de Conwoïon. Celui-ci né à la fin du siècle précédent (sous le signe de la défaite des Bretons) dans le plou de Comblessac, appartenait à une noble famille bretonne, celle des Conan.

Dès la plus tendre enfance, « a pueritia », disent les Actes des Saints de Redon, il eut un goût très vif pour tout ce qui touche à la religion et se livra très tôt à la méditation des livres saints. En 820, il est ordonné prêtre par l'évêque de Vannes Raghener qui le choisit bientôt pour archidiacre. Mais au bout de quelques années, Conwoïon voulut se retirer avec plusieurs de ses amis en un lieu solitaire pour y embrasser cette vie monastique qui exerça toujours sur les Celtes un mystérieux attrait.

« Ces saints personnages, écrit Albert Le Grand, considérant le péril auquel on est dans les villes et au contraire le repos et la tranquillité d'une vie retirée et solitaire résolurent de quitter la ville et le monde et de se retirer en quelque désert pour y servir Dieu en état de plus grande perfection à condition que Conwoïon — qu'ils nommèrent unanimement — se voulut charger de leur conduite et direction. L'humilité de Conwoïon lui fit refuser un temps cette supériorité, mais devant les instantes supplications de ses confrères, il finit par accepter. Tous les six se défirent alors de leurs charges et prébendes et ayant reçu congé de leur évêque, ils sortirent de Vannes et prirent la direction de Castel Reus (auparavant Duretia) aujourd'hui Rieux, à l'extrémité du Bro-Erec oriental. C'était au mois de juin de l'année 832. Parvenus à Castel Reus, ils prirent la route d'Auquefer où ils traversèrent l'Ult et suivirent le chemin conduisant à la butte actuelle de Beaumont alors dénommée Ros, c'est-à-dire promontoire escarpé.

Parvenus au sommet de ce petit massif, nos pieux voyageurs s'arrêtèrent frappés par l'étrange beauté du paysage se déroulant au-dessous d'eux. N'était-ce pas là le lieu propice à la fondation de leur monastère ? Mais, à quel point précis construire leurs premières huttes de branchages et leur premier oratoire ? Ils se mirent alors en prières songeant peut-être au verset du Psaume : « Nisi Dominus œdificaverit domum, in vanum laboraverunt qui œdificant eam ». Le Seigneur voulut bien répondre à leur ardente prière. C'était, nous dit la Tradition, l'heure de Tierce et, soudain, dans la pure limpidité de ce ciel de juin descendit une croix lumineuse à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le chœur admirable de l'église abbatiale Saint-Sauveur.

Tout joyeux, les futurs moines se relevèrent et voulurent aussitôt gagner le lieu indiqué. Ils suivirent le chemin dévalant les pentes de Beaumont, traversèrent le pont qui enjambe le Thuet, gagnèrent Galerne, atteignirent, par les Pavages, la rue actuelle

Saint-Michel et aboutirent à cette terre nommée Roton, s'enfonçant comme un large coin entre la grande rue actuelle et la Vilaine où elle se terminait en pointe à l'endroit où s'élève aujourd'hui le pont de la Digue, alors simple gué, comme l'indique, peut-être, l'appellation de Roton.

C'était à n'en point douter un endroit de choix si l'on en croit la description qu'en présente la chronique de Worelwen, prêtre de Vannes, « des côteaux boisés et pleins de fruits descendaient en pente douce jusqu'à la rivière... Tout autour, la terre paraissait fertile, et la vilaine offrait une communication facile avec la mer, car la marée refluaît au-delà de Roton et permettait aux navires d'y remonter ». Enthousiasmés, Conwoïon et ses amis fixèrent définitivement leur choix sur cette terre de Roton et la retinrent pour la fondation de leur abbaye.

Or, cet emplacement privilégié relevait du plou de Bains, de vaste étendue puisqu'il englobait, comme nous l'avons déjà vu, les paroisses actuelles de Bains, Redon, Cournon et Sainte-Marie. Il avait alors comme machtiern un seigneur breton nommé Ratuili qui administrait en même temps le plou voisin de Sixt.

Avant de s'établir dans cette noble solitude de Roton, Conwoïon voulut en demander l'autorisation à Ratuili qui séjournait en ce mois de juin au manoir de Lesfau à une lieue au Nord-Est de Sixt sur la route de Bruc (Les cartes actuelles portent *Le Fraux* au lieu de *Lesfau*). Conwoïon et ses moines le rencontrèrent installé à l'ombre, au bord d'une claire fontaine. Une grande peinture de belle allure représentant cette scène existait encore il y a quelques années dans le transept nord de l'église abbatiale St-Sauveur, qu'est-elle devenue ?

Ratuili, d'accord avec Catworet, son fils aîné, satisfait aussitôt la demande de Conwoïon et lui donna à perpétuité à lui et à ses successeurs le lieu de Roton pour y bâtir et y entretenir le futur monastère.

Comblés de joie, les moines regagnèrent Roton pour y construire leurs huttes de branchages et leur premier oratoire.

III - Premières difficultés des moines.

La lune de miel des premiers fondateurs de Saint-Sauveur fut, hélas, de courte durée. Certains tiens des alentours, peut-être cousins de Ratuili, prétendaient avoir des droits sur l'emplacement du nouveau monastère et cherchèrent noise aux moines dans l'installation de leur abbaye. Comme les difficultés se prolongeaient, Conwoïon décida d'en appeler à l'autorité supérieure, c'est-à-dire à Nominoé lui-même, en sa qualité de comte de Vannes et de gouverneur de Bretagne au nom de l'empereur. Comme le prince résidait à cette époque dans la campagne vannetaise, à Bodnumel,

dans l'actuelle paroisse de Treffléan, Conwoïon lui envoya Louhémel son prieur ou prévôt chargé des questions matérielles et dont la langue, quand il le fallait, était fort déliée.

« Seigneur, dit le moine, en abordant Nominoé, je suis envoyé par l'abbé Conwoïon et ses frères religieux vous demander protection. Ils construisent dans un lieu désert appelé Roton un monastère où ils prient Dieu chaque jour pour vous et pour le salut de la Bretagne (2) mais de méchants tierns postés dans les environs et ne craignant ni Dieu, ni les hommes, veulent les en empêcher ».

A cette déclaration, Nominoé dresse l'oreille. L'importance exceptionnelle du nouveau monastère lui apparaît immédiatement : il sera un intense foyer breton pour la région avoisinante et un rempart contre les invasions frankes qui empruntent de temps à autre la trouée redonnaise. Aussi, quand Illoc, un des tierns récalcitrants s'avise de couper la parole à Louhémel pour réclamer la propriété des moines, le prince brusquement l'arrête : « Comment, démon, lui crie-t-il, tu voudrais mettre des bandits et des impies à la place de ces religieux pieux et justes qui prient chaque jour pour le salut du peuple ». D'un geste, il lui imposa silence et se retournant vers Louhémel, il voulut s'informer dans les moindres détails de tout ce qui concernait la fondation de la nouvelle abbaye, puis donnant congé au prieur, il promit sa protection au monastère.

Sûrs désormais de l'appui de Nominoé, Conwoïon et ses moines continuèrent leurs travaux. Cependant pour assurer définitivement l'entière sécurité du monastère et faire taire dorénavant la voix des opposants, il leur fallait de toute nécessité l'approbation de l'empereur Louis le Débonnaire. Or, ce dernier s'étant rendu dans le Limousin au mois d'octobre 832, Conwoïon, peut-être poussé par Nominoé, ne tergiversa pas ; il vint le trouver à son palais de Jocundia et lui exposa sa requête. Deux conseillers de l'empereur : Ricouin comte de Nantes et Raghener l'évêque du monastère de Roton avait trouvé chez Nominoé, s'empressèrent de le desservir lui et ses moines près de l'empereur : « Auguste Sire, s'écrièrent-ils ne leur accordez pas leur requête, ne les écoutez pas. Le lieu où ils veulent s'installer est trop important pour la force et la défense de votre empire » (3).

Le comte de Nantes et l'évêque franc de Vannes ne se trompaient pas. L'abbaye fortement imprégnée d'esprit breton que

(2) Le texte latin des *Actes des Saints de Redon* porte bien « pro salute vestra e pro salutis totius Britannice ».

(3) Ratuili, dans ses *Gesta Sanctorum Rotonensium*, écrit : « ...quia locum quem quæerunt in eo potest regnum vestrum conforturi et roborari ».

Conwoïon était en train de construire à Roton, allait peu à peu devenir une véritable forteresse susceptible de s'opposer à la mentalité, à la langue et aux projets des Franks en Bretagne. Il est à croire que l'évêque de Vannes, Raghener, au moment où il avait donné sa bénédiction à Conwoïon et à ses compagnons prêts à quitter Vannes n'avait aucunement supposé et prévu qu'ils auraient été amenés à bâtir leur monastère au point le plus névralgique de la trouée des invasions frankes.

Quoi qu'il en soit, l'empereur en entendant les réflexions de ses deux conseillers entra dans une violente colère et faisant mentir son qualificatif de Débonnaire, chassa Conwoïon de son palais en se promettant bien de ne jamais lui accorder sa demande.

Cependant le mois suivant, (novembre 832) l'empereur se trouvant à Tours, Conwoïon, breton têtù, décida de lui présenter de nouveau sa requête. Il était accompagné cette fois de Wincalon, homme superbe et de magnifique prestance, porteur d'un grand gâteau de belle cire blanche, produit des ruches de Roton, avec lequel ils espéraient se concilier les bonnes grâces de l'empereur. Quand ils arrivèrent à sa résidence ils aperçurent avec satisfaction les visages bienveillants de plusieurs seigneurs bretons. Enhardi, Conwoïon se présente à Louis Le Débonnaire. Hélas ! ce dernier le reconnaît immédiatement et le congédie sur le champ sans même lui laisser le temps de proférer une parole.

IV - Conwoïon reprend courage et adopte la règle bénédictine.

Peu après ces jours d'épreuves et de disgrâce, Conwoïon, en la fête de Saint Martin le 11 novembre 832, eut la joie de voir doubler le nombre de ses moines. Dom Lobineau, par hasard, eut l'occasion de retrouver les noms de ces nouveaux venus tous aussi bretons les uns que les autres. Les voici : Riowen, peut-être du plou de Ruffiac, Wetenwoïn, Arthwolon, Rivelen, Cumdelu et Cunneur. Un treizième, Budworet, obtint la permission de faire un pèlerinage à Rome avant de retrouver sa place à l'Abbaye de Roton à laquelle il fit don de tous ses biens présents et à venir.

Pour encourager les moines et les assurer de son appui, le machtiern Ratuili, de Bains, vint officiellement rendre visite à la nouvelle abbaye et la gratifier de nouvelles largesses. Peu après, il tomba gravement malade et voulut se faire transporter jusque chez les moines et leur fit d'autres donations, parmi lesquelles celles des villas Binnon, Erchiniac et Moetchar. Après un retour temporaire à la santé, il devait revenir mourir à l'abbaye et y être inhumé. Liber, le fils cadet de Ratuili, ne tardera pas à devenir moine sous la direction de Conwoïon ; il ne se doutait pas encore qu'il lui était réservé d'être nommé plus tard Abbé de St-Sauveur.

Les donations se multiplient en faveur de l'abbaye, son importance temporelle ne cesse alors de s'amplifier. Des prêtres renommés par la science et par la vertu viennent de plus en plus nombreux à Roton se perfectionner dans la vie chrétienne; de leur côté, des familles de langue bretonne viennent chercher appui et protection à l'ombre du nouveau monastère et assurer ainsi sur la ligne de la Vilaine la prépondérance de leur nation.

Au début de l'année 833 fut accueilli à l'abbaye, avec beaucoup d'égards, un moine qui devait peser lourd sur les destinées de Saint-Sauveur. Il s'appelait Sherfred et avait été formé pendant de nombreuses années à la règle et aux disciplines de Saint Benoît dans la première abbaye bénédictine des Gaules, celle de Glanfeuil en Anjou où était venu se fixer saint Maur, le plus cher disciple du Père des Moines d'Occident. Puis Gherfred était allé vivre en Cornouaille armoricaine sur le territoire d'une paroisse qui porte son nom bretonnisé: Locqueffret. Là, en compagnie d'un Breton nommé Fidweten, il passa plusieurs années au milieu de pénitences et de macérations de toutes sortes.

Or, une nuit, il entendit en signe une voix qui lui criait impérieusement: «quitte ce lieu, va trouver mes serviteurs, moines encore novices, retirés en un désert, où ils vivent du travail de leurs mains en ne comptant que sur la Providence. Tu leur enseigneras la voie par laquelle ils peuvent venir à moi et vivre selon la règle».

« Cette règle, écrit La Borderie, c'était évidemment celle du monastère de Saint-Maur (en Anjou) c'est-à-dire la règle de saint Benoît. Mais où trouver les religieux dont Gherfred devait être l'initiateur? Arrivé à Vannes avec Fidweten, il fut hébergé par un prêtre en grand renom dans cette ville, appelé Worelven, et il lui conta son songe. Worelven ne douta pas un instant qu'il ne s'agit de la nouvelle communauté de Roton. Le lendemain il donna à Gherfred un guide pour l'y conduire. Conwoïon prévenu de son arrivée alla au-devant de lui avec ses moines et l'introduisit en chantant les louanges de Dieu, dans sa maison, où Gherfred resta deux ans, et d'où il ne partit, pour retourner à Glanfeuil, qu'après avoir fait des moines de Roton de parfaits disciples de saint Benoît. Nul doute que cette adoption de la règle bénédictine, si révéree par Louis le Débonnaire, ne fût de nature à modifier les dispositions de l'empereur pour le troupeau de Conwoïon ».

Malheureusement, lorsque Gherfred commença, dans les premiers mois de l'année 833, à instruire les moines Rotoniens, l'empereur se trouvait dans une situation de famille extrêmement difficile. Ses fils ambitieux et félons allèrent, vers la fin de juin, jusqu'à l'emprisonner à Saint-Médard de Soissons en attendant de le déposer à Compiègne.

V - *Au nom de l'Empereur, Nominoé confirme à l'abbaye St-Sau-la terre de Roton et lui donne, en outre, le territoire qui deviendra Redon.*

Nominoé aurait pu profiter de tous les déchirements familiaux qui accablaient Louis le Débonnaire pour se soulever et proclamer l'indépendance bretonne; cependant il ne broncha pas et resta fidèle au vieil empereur auquel il avait prêté serment. Nominoé n'était donc pas ce fourbe et ce parjure que ses ennemis s'étaient plu à décrire.

Or, dans les premiers mois de l'année 834 on annonça à Conwoïon que Nominoé, gouverneur de Bretagne et délégué de l'empereur, était aux portes de l'abbaye accompagné des principaux seigneurs de Bretagne.

« Aussitôt, dit Ratuili (l'auteur des *Actes des Saints de Redon*) Conwoïon et ses moines allèrent à sa rencontre, le reçurent avec de grands honneurs et l'introduisirent dans le monastère au chant des psaumes et des hymnes. Nominoé, en ce jour, avait grande joie au cœur; il consola de son mieux les pieux serviteurs de Dieu, se recommanda à leurs prières et promit de leur faire du bien tous les jours de sa vie ».

En conséquence, au nom de l'Empereur, Nominoé donna à Conwoïon et à ses moines, non seulement ce que Louis le Débonnaire, avant sa captivité, leur avait refusé obstinément, c'est-à-dire la terre de Roton sur laquelle s'élevait le monastère, mais, en outre, toute la région sud du plou de Bains (appelée sur le Cartulaire: Pars Ros) jusqu'à la jonction de l'Ult et de la Vilaine, région qui, aujourd'hui, forme la commune et paroisse de Redon.

D'après La Borderie, cette charte est, peut-être, parmi tous les actes de Nominoé, celui où sa politique se découvre le mieux. Cette donation va, en fait, directement à l'encontre de la volonté de l'empereur telle qu'il l'a, jusqu'alors, manifestée. Il semble donc naturel que l'auteur de cet acte prenne parti pour les ennemis de ce prince alors au faite de leur triomphe et soutienne leur rébellion. Non seulement il n'en fait rien, mais au contraire, dans cette même charte, il se prononce hautement contre eux et donne à sa désobéissance le caractère d'une touchante protestation de fidélité envers le vieux souverain détrôné.

En voici d'ailleurs le texte, au moins dans sa partie essentielle: « moi, Nominoé, délégué de l'empereur Louis, en considération des angoisses et des tribulations que supporte en ce moment notre seigneur l'empereur Louis; en raison aussi de la gravité de mes péchés et de la bonté de Dieu qui dit: Faites l'aumône et vous serez purgés de vos fautes, je donne à perpétuité aux moines du monastère de Roton qui y observent la règle de saint Benoît, cette

partie de terre qu'on nomme Ros, environnée de l'Ult et de la Visnonia (Vilaine), dépendant anciennement de l'église de Bain et je le leur donne à titre d'aumône à eux faite par l'empereur Louis, afin que Dieu se laissant toucher aux prières de ces moines pour leur bienfaiteur, lui veuille bien venir en aide ».

Après une telle charte, s'il arrive à Louis le Débonnaire de reprendre le pouvoir, comment pourrait-il ne pas confirmer cette donation, touchant témoignage de la fidélité inébranlable de Nominoé et des moines de Roton envers sa cause pendant l'insolent triomphe de ses ennemis. Si, au contraire, l'impiété des fils de l'empereur finit par l'emporter, le style de cet acte dit nettement à tous — Bretons et Franks, — que Nominoé est décidé à ne plus reconnaître en Bretagne, après l'empereur Louis, aucun souverain étranger. Dévouée aux intérêts de la Bretagne et en même temps résolue à garder la foi jurée à Louis le Débonnaire, mais à lui seul, telle est la politique de Nominoé exprimée en cet acte. Ainsi, sous ces protestations de fidélité sincère à la personne de l'empereur, on voit déjà poindre chez le prince breton, des pensées de retour à l'indépendance pour la Bretagne dont il assure l'administration.

VI - *L'empereur ratifie les donations faites par Nominoé, à l'abbaye St-Sauveur et les complète.*

Peu après la donation précitée, Louis le Débonnaire retrouva enfin la liberté et fut solennellement replacé sur le trône. Nominoé envoya vers lui un seigneur breton Worworet auquel il adjoint Conwoion, pour lui présenter officiellement ses compliments. Les deux ambassadeurs furent reçus par l'empereur d'abord à Attigny puis à Thionville où ils rencontrèrent deux évêques de Bretagne : Félix de Quimper et Ermor d'Aleth, celui-ci breton, l'autre frank. Félix ne daigna pas regarder Conwoion ; par contre, Ermor d'Aleth le soutint chaudement ainsi que Worworet. Devant cet assaut, l'empereur faiblit, puis céda. Finalement, le souverain ne voulut pas se contenter de confirmer la donation de Roton faite par Ratuili à Conwoion pour la construction de saint Sauveur et celle de Ros, partie méridionale du plou de Bains et emplacement de la future paroisse et commune de Redon faite par Nominoé, il voulut, en outre, par un diplôme solennel rédigé à Attigny le 27 novembre 834 donner aux moines de Roton le plou de Bains tout entier ainsi que celui de Langon.

Voici une traduction du texte de cette donation :

« Au nom de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, Clodovic, par la clémence divine, Empereur Auguste, si par l'amour

de Celui, dont la grâce nous a élevé au-dessus des autres mortels, nous donnons des preuves de notre munificence aux lieux consacrés au culte divin afin que ce culte y soit plus convenable, nous espérons bien en recevoir la récompense du Seigneur. — En conséquence, nous faisons savoir à nos fidèles, tant présents que futurs, que le vénérable Conwoion, abbé du monastère de Roton qui a bâti cette maison avec notre permission au pays de Broweroch, dans le plou de Bains, et qui a rassemblé dans ce lieu des religieux pour y mener la vie monastique, est venu trouver Notre Altesse et nous a humblement prié, pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en l'honneur de qui ce monastère a été bâti, de donner quelque portion de nos biens en aumône, pour aider à vivre les frères de ce monastère.

Touché de ses prières, sur l'intervention et la demande de notre fidèle Nominoé, il a plu à Notre sérénité de donner au dit monastère et aux moines qui servent Dieu, tout le plou de Bains où s'élève le couvent ainsi que le lieu nommé Langon dans le même territoire ; voulant en vertu de notre autorité que ces biens restent perpétuellement sous leur pouvoir et leur juridiction, pour leur usage, pour leurs divers besoins et l'amélioration du culte divin, sans aucune diminution ni reprise et sans que personne prétende les enlever en aucune façon à leur domination ou les convertir à un autre usage sous quelque prétexte que ce soit — qu'il leur soit permis d'user de ces biens, sans opposition quelconque, pour faire plus soigneusement le service de Dieu ; qu'ils puissent régler, disposer et faire tout ce qui regarde leurs besoins et le service de seigneur Jésus-Christ, afin que débarrassés des préoccupations d'une trop grande pauvreté, ils prient sans cesse la divine miséricorde pour nous, pour notre épouse, pour nos enfants, pour la paix et la stabilité de tout l'empire que Dieu nous a confié — Et, enfin que cette libéralité et cette concession aient une autorité immuable et irréfragable, nous l'avons souscrite de notre main et nous y avons fait apposer l'empreinte de notre anneau — signé Hlodowic, sérénissime Empereur, Ermenarius, notaire à la place de Hugues. Donnée le 5 des Kalendes de décembre, la 21^e année du règne du seigneur Hlodowic, sérénissime Empereur, indiction 13 (le 27 novembre 834).

Fait au palais royal d'Attigny, au nom de Dieu. Ainsi soit-il ».

On peut se représenter par la pensée la joie de Conwoion à la suite de cette rentrée en grâce quelque peu inattendue, ainsi que le dépit et la colère des ennemis du saint Abbé et de Nominoé, nombreux à la cour de l'empereur et décidés à tirer vengeance de ces deux hommes devenus trop puissants et trop influents sur Louis le Débonnaire.

L'année suivante fut marquée par des incursions incessantes opérées à la frontière de Bretagne par les comtes franks bien décidés à perdre Nominoé dans l'esprit de l'empereur et à lui faire enlever son commandement. Le prince breton ne pouvait rester dans cette situation. C'est pourquoi, en 836, Nominoé envoya à Aix-la-Chapelle, à la cour de Louis le Débonnaire, une députation chargée de lui faire connaître les exactions de plus en plus nombreuses des comtes franks. Conwoïon se joignit à l'ambassade dans le but d'obtenir de l'empereur une nouvelle sauvegarde pour l'abbaye saint-Sauveur.

Arrivés à destination, les Bretons trouvèrent un certain Gonfred, comte frank, ennemi juré de Nominoé dont il convoitait la place, et de Conwoïon auquel il ne pardonnait pas la construction de son monastère à Roton, c'est-à-dire en pleine trouée des invasions frankes en Bretagne.

Les jours suivants, à chaque fois qu'il arrivait à Gonfred de rencontrer l'Abbé de Saint-Sauveur, il l'accablait de menaces, d'avances, et prétendait bien assurer à lui interdire tout accès auprès de l'empereur.

Conwoïon gardant tout son sang-froid ne se laissa pas intimider par cette mise en scène et, finalement, fut reçu en audience par le souverain. Le sens général de la conversation qui s'engagea entre les deux hommes nous a été conservé par Ratuili dans ses Actes des Saints de Redon.

— Seigneur, commença Conwoïon, permettez à votre serviteur de vous parler.

— Parlez, mon frère, répondit l'empereur Louis, confiez-moi tout ce que vous avez à me dire.

Conwoïon tenant en main le diplôme impérial du 27 novembre 834 qui lui donnait les plou de Bains et celui de Langon, rendit au prince de grandes actions de grâces.

— Mais, maintenant, seigneur Auguste, ajouta le saint abbé, le nombre de nos moines est, grâce à Dieu et grâce à vous, fort augmenté... tandis que nos ressources sont devenues insuffisantes.

— Eh bien ! conclut l'empereur, qu'y faut-il donc ajouter ? Dites-le moi... ». Ainsi, conformément aux désirs de Conwoïon, Louis le Débonnaire lui accorda le plou de Rannac (Renac) situé entre Bains et Langon et celui de Plaz aujourd'hui Brain. De son propre chef, le souverain ajouta le petit plou d'Arzon, dans la grasse et plantureuse presqu'île de Rewis (Rhuys).

Peu après, le 30 août 836, la chancellerie impériale expédiait de Quierzy le diplôme où étaient officialisées les nouvelles donations faites à l'abbaye Saint-Sauveur.

De plus, par des lettres formelles, l'empereur se déclare le protecteur des moines de Roton et défendit que personne osât désormais les inquiéter.

La mission de Conwoïon avait réussi pleinement et sans doute au-delà de ses espérances. L'abbaye Saint-Sauveur pouvait lui apparaître dorénavant bien assise, bien pourvue et susceptible d'envisager l'avenir avec sérénité.

Quant à Conwoïon lui-même, malgré sa grande humilité, il apparaissait, en qualité d'Abbé de Saint-Sauveur, revêtu des fonctions importantes de machtiern des plous dépendant de son abbaye avec tous les privilèges et pouvoirs politiques, civils et judiciaires attachés à sa nouvelle dignité.

VI - L'Eglise abbatiale et les reliques de St-Apothème.

Jusqu'alors, vraisemblablement, Conwoïon et ses moines accablés par leurs soucis multiples, s'étaient contentés pour leur monastère de bâtiments ultra rudimentaires et d'un oratoire provisoire. Mais bientôt une église abbatiale fut construite et rien ne sera épargné pour sa beauté : « magnis impensis edificatum » nous disent les *Actes des Saints de Redon*.

Cette abbatiale toute jeune se trouva pourtant dans une infériorité réelle comparée à bien d'autres sanctuaires. En effet, on n'y vénérât encore aucune de ces précieuses reliques qui, en ces siècles de foi profonde, comptaient pour beaucoup dans le succès des pèlerinages, mais comment arriver à s'en procurer ?

Or, Angers, à cette époque, se trouvait être, en ce genre de richesses une ville privilégiée. Les moines résolurent de s'y rendre et d'y effectuer un coup de main voulu, audacieux. « Conwoïon, disent les *Actes des Saints de Redon*, partit donc pour Angers avec Louhermel son prieur et Herdemar. Arrivés dans la petite capitale angevine, ils prirent logement chez un habitant du nom de Heldervald à qui ils firent part de leurs intentions. « Ecoutez-moi bien, leur dit celui-ci. En cette ville repose le corps d'Hypotemius, très saint évêque, par lequel Dieu accomplit de nombreux miracles. Il y a quelques années, des moines du pays frank tentèrent pendant la nuit de l'emporter avec eux. Ce fut en vain. Il vous appartient peut-être à vous de le conquérir si toutefois le saint évêque veut bien partir avec vous. Restez encore chez moi deux jours ; le troisième jour passé, allez à l'église où repose le saint et restez-y jusqu'à la nuit. Alors levez-vous, ouvrez le sépulcre sans bruit pour que les gardiens ne s'aperçoivent pas ».

Conformément à ces instructions, le quatrième jour après leur après leur arrivée les moines s'en vont à l'église et restent à y prier en grand silence... Ils portent dissimulés sous leur cape les instruments destinés à lever la dalle du sépulcre très grande et difficile à mouvoir. Dès qu'ils jettent la main sur le tombeau, la pierre cède et se soulève très facilement. S'étant ainsi par la grâce de Dieu emparé du saint corps, ils l'emportent, traversent toute la ville sans parler à personne et disparaissent dans la nuit... quand ils atteignent le bourg de Langon, un messager avertit la communauté de Saint-Sauveur qui vint en grande pompe accueillir les reliques de Saint Apothème suivies d'une foule immense.

Ce fut le début des pèlerinages qui désormais afflueront à l'abbatiale Saint-Sauveur.

VIII - Devant l'avenir plein d'espérance...

Désormais tous les espoirs étaient permis au monastère de Roton. Rien n'empêcherait plus, sa progression et son développement dont l'éclat rejaillirait sur le diocèse de Vannes tout entier.

Nominoé devait procurer à la Bretagne 14 années de paix qui lui permirent de panser ses plaies, de refaire ses forces et de colmater la trouée des invasions par la fondation de l'abbaye Saint-Sauveur qu'il appuya constamment et puissamment, il avait groupé et uni sous sa direction l'ensemble des Bretons. Un seul mot sorti de sa bouche, un seul signal pouvait désormais les jeter d'une seule masse dans une lutte susceptible de les délivrer des Franks. Ce signal, Nominoé, fidèle à sa parole, était décidé à ne pas le lancer tant que vivrait l'empereur à qui il avait prêté serment et dont la main parfois bienveillante avait allégé pour la Bretagne le poids du joug frank. Mais quand le 20 juin 840 mourut Louis le Débonnaire, Nominoé se sentit délié de son serment : peu après, il marquait sa volonté de ne pas reconnaître l'autorité de Charles le Chauve. Bretons et Franks n'allaient pas tarder à s'affronter violemment sur le propre territoire de l'abbaye Saint-Sauveur d'où sortira l'éclatante victoire bretonne.

Erlannig

UNE FONDATION d'ANDRE de VITRE LA CHATELLENIE DE CHEVRE (1230-1240)

par Michel DUVAL

Les ruines de l'ancien donjon.

Il se dresse sur une motte conique à pente très raide, qui domine la chaussée de l'étang au Sud-Est. Le fossé circulaire qui l'entoure est encore nettement visible au Nord et à l'Est, la prairie qui s'étend à l'Ouest laisse apparaître au Sud des contreforts comblés depuis lors. Le sommet de la butte est si étroit qu'il paraît strictement mesuré sur la largeur des fondations. Les terres qui s'éboulent, mal retenues par les racines des arbres qui la recouvrent, en ont déjà entraîné de grandes parties principalement à l'Ouest. Il ne reste debout qu'un pan de mur circulaire et, en contre-bas, à l'Ouest, les vestiges d'un glacis déjà fortement dégradé. L'ancien donjon ne s'élève plus de nos jours qu'à vingt pieds de haut. Il est constitué d'un mur épais (3 mètres) en moellons de grès non appareillé rejointoyés par un mauvais mortier presque dénué de chaux. Nous sommes en présence d'une construction hâtive. Le diamètre de cette tour peut être de 8 mètres. M. Rame qui la vit il y a un siècle, alors qu'elle était moins dégradée qu'aujourd'hui, pense qu'elle devait comporter primitivement trois étages : un rez-de-chaussée très bas, un étage éclairé par une barbacane de 2,20 m de haut encore visible, un deuxième un peu plus élevé percé de meurtrières en croix, ce qui annoncerait selon lui le XIV^e siècle. Ceci tendrait à démentir les assertions de M. Banéat selon lequel ce donjon remonterait au XII^e siècle. Cette datation nous paraît trop précoce. Dans notre région la plupart des donjons remontant à cette époque étaient encore construits en bois. D'autre part le contexte historique nous incite à croire que ce donjon fut édifié par André de Vitre entre 1230 et 1239 et que sa construction serait liée aux conflits qui l'opposaient alors à Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.

Nous ne disposons d'aucune preuve écrite de la date de fondation de la châtellenie.

Une forteresse en pierres se dressait-elle à Chevré dès la fin du XII^e siècle, avant la venue en Bretagne du duc baillistre Pierre Mauclerc (1213) ? L'historien La Borderie l'a affirmé (1) et, après lui, Paul Banéat (2). Nous ne le croyons pas. C'est tout au plus

(1) Histoire de Bretagne : T. III, p. 96

(2) Départ d'Ille-et-Vilaine, T. I, p. 179.

si s'élevait ici, en l'antique ville de Ganne un marché fortifié par les premiers barons de Vitré. Ces derniers paraissent en effet avoir étendu de bonne heure leur domination à l'Ouest jusqu'à la vallée du ruisseau de Chevré en lisière de Sérigné et de la forêt de Rennes. Les témoins appelés à l'enquête menée devant le Conseil du Roi à la suite de l'incursion opérée par les troupes bretonnes en rupture de trêve (1234-1237) parlent seulement de maison brûlée à Chevré (« domum » et non « castellum »). Ces témoignages, encore inédits, sont significatifs. Il y a tout lieu de croire que si un poste de surveillance existait à l'époque c'était au-dessus de la bourgade au lieu-dit « Le Carrefour » (2) à proximité du Haut-Chemin ; là, il était possible de regagner l'ancienne voie romaine de Rennes au Mans, seul accès vers Vitré. Cet ancien chemin dont les traces sont encore visibles, passait par Acigné, Tatoux, la chaussée de l'étang de Broons en direction de St-Melaine. La route qui permettait de la rejoindre passait anciennement par Bellevue au sud du bourg actuel de la Bouexière, de fondation postérieure, et traversait la forêt pour atteindre l'ancienne voie, un peu plus haut que La Baluère. Ne pouvant franchir l'obstacle important que constituait alors la longue zone marécageuse formée par l'étang et la haute vallée du Chevré, ce chemin poursuivait anciennement vers Allion, siège d'un prieuré remontant à l'époque carolingienne, pour rejoindre par-delà les granges de Champfleury, l'antique voie romaine de Rennes à Avranches, laquelle, à travers Cesson et Thorigné, longeait le Sud de la forêt de Rennes, pour gagner par Ecures et la Moinerie l'antique bourg de Sérigné siège d'une paroisse desservie dès le XII^e siècle par l'abbaye de Sulpice des bois ainsi que d'une seigneurie, dont le territoire sera au XVI^e siècle partagé entre les nouvelles églises de Liffré et de la Bouexière.

Ce chemin, les seigneurs de Vitré entendaient en assurer fermement le contrôle, d'autant qu'il donnait accès à la capitale du comté de Rennes, dont ils avaient été constitués prévôts et voyers féodés. Cette qualité les autorisait à prélever des coutumes sur les marchands jusqu'aux portes de la cité, dans les faubourgs de St-Héliér et de Toussaints où ils levaient des rentes et ils n'auraient point consenti à abandonner des prérogatives aussi fructueuses.

Entre 1220 et 1225, P. Mauclerc qui vient d'achever la pacification tant féodale que religieuse de la Bretagne entend raffermir sa position sur les marches du duché, singulièrement vis à vis de son beau-frère, le baron de Vitré. C'est à cette époque qu'il cherche à s'assurer du contrôle de l'antique motte de Sérigné et qu'il place des sergents armés à sa dévotion en lisière orientale de la forêt de Rennes, sur la rive occidentale du ruisseau de Chevré, à la hauteur de Champfleury, à la limite actuelle des deux communes de la Bouexière et de Liffré. Pour André de Vitré, il importe d'autant plus de consolider de ce côté la défense de sa baronnie, que

ses liaisons vers Fougères risquent d'être compromises, au Nord de la forêt de Sevailles, sur des terres ducales qui constituent la dot de son épouse, sœur de la femme de P. Mauclerc, la princesse Alice. A cette époque en effet, les travaux d'édification du lourd donjon de St-Aubin du Cormier sont en cours. Ils avancent rapidement et leur achèvement est prévu pour les premiers mois de 1225. Cette année-là, le duc convoque tous ses vassaux à Nantes, pour leur faire ratifier l'acte de franchise de la nouvelle ville. Fidèle à la tradition capétienne, P. Mauclerc affranchit les habitants appelés à venir y vivre de toutes les corvées féodales (taille chevauchée et autres coutumes), à l'exception toutefois du service d'ost. La charte comportait de plus pour ces derniers d'exceptionnelles concessions : le droit de commune pâture et le rachat à des tarifs fixes et modérés des bêtes prises dans les taillis au lieu et place de l'ancienne confiscation. Une clause de l'acte portait maintien des libertés accordées aux hommes de St-Aubin, même s'ils venaient à quitter la nouvelle ville. En ratifiant la charte, les vassaux du duc, et parmi eux André de Vitré, consentaient à en étendre le bénéfice à leurs domaines particuliers, ce qui leur permettait d'en jouir à travers toute la Bretagne, pour leurs propres affaires.

Cette politique, qui à l'époque constituait une innovation en Bretagne lésait doublement le baron de Vitré. L'endroit que Pierre Mauclerc avait choisi de submerger pour assurer la défense avancée de son donjon dépendait de l'héritage de Catherine de Bretagne sa femme et il entendait de ce chef continuer à y exercer certains droits de chasse et de forestage qui avaient été reconnus à ses ancêtres par les précédents ducs. — Ensuite l'afflux de population provoqué par la construction de la forteresse ne devait pas manquer de donner naissance à un marché concurrent du sien à Chevré ; or ce marché avait été établi le mardi, le jour même où il se tenait « de toute antiquité » dans sa ville de Ganne (Chevré).

L'entrée de P. Mauclerc, après son voyage en Flandre, dans les liges fomentées par les puissants barons de Champagne et de Marche et surtout la signature avec Henri III d'Angleterre d'une alliance comportant avec la promesse de mariage de sa fille Yolande avec ce prince, la restitution du célèbre comté de Richemont, en contraignant le vassal rebelle à mettre en état de défense les frontières du duché contre les troupes royales, ne tarda pas à rejeter André de Vitré dans le parti des ennemis du duc et à le rapprocher de la France. La défection de Thibault de Champagne et la reprise de Belleme par les troupes de Blanche de Castille en janvier 1229 constitua pour Mauclerc un échec mais la reine

ne jugea pas nécessaire de pousser plus avant la punition du rebelle et ne continua pas sa marche en direction de la Bretagne (3).

Ce fut la nouvelle félonie de Mauclerc qui mit le feu aux poudres et décida André de Vitré à mettre ses forteresses au service du roi Louis IX. Au début d'octobre 1229, le duc de Bretagne s'était en effet embarqué vers Porstmouth décidant Henri III à traverser la Manche avec son armée et de marcher à la reconquête de ses anciens domaines perdus par la faute de Jean sans Terre. Avertie des intrigues de Mauclerc, la reine Blanche ne tarda pas à investir l'Anjou, menaçant la Bretagne. Mauclerc, sans attendre le débarquement regagna vite la Bretagne, en novembre. Le 3 mai 1230, le roi Henri III débarquait à St-Malo et se mettait en route sans hâte en direction de Nantes en vue de négocier en toute sécurité avec les barons du Poitou. Ayant appris cette nouvelle, l'armée de France reprit sa marche dès les premiers jours de juin, longeant la Loire et établit son camp à Liré en face de la ville bretonne d'Ancenis. Les tentes n'étaient pas encore dressées que les troupes royales furent rejointes par un groupe de cavaliers bretons. C'était André de Vitré, beau-frère de Pierre de Dreux, qui accourait affirmer sa fidélité et son dévouement. Le roi de France estima favorable l'occasion de frapper Mauclerc. Il fit rassembler tous les pairs présents et leur demanda de juger par contumace le vassal passé au service du roi d'Angleterre. Tous reconnurent que Pierre de Dreux s'était rendu coupable de félonie et qu'il n'avait plus le droit de gouverner la Bretagne qui lui avait été remise en bail. En conséquence tous ceux de ses vassaux qui lui avaient rendu hommage en Bretagne étaient déliés de leur serment envers lui. En cette circonstance André de Vitré rendit personnellement hommage à Louis IX, ce dernier lui promettant en retour aide et assistance contre le roi d'Angleterre et son allié. Il entendit toutefois réserver les droits des enfants mineurs de son ex-suzerain au siège ducal de Bretagne.

Si André était entré ainsi en rébellion contre son duc, c'était en raison même de la situation de son fief aux confins de la France et de la Bretagne. Craignant les représailles de Mauclerc et jugeant prudent de se ménager la neutralité bienveillante de l'Angleterre, les autres grands vassaux du duché ne bougèrent point. Ulcéré par ce qu'il appelait la trahison de son beau-frère, Mauclerc fonda sans plus attendre, entouré d'une bonne troupe sur le pays vitréen, qu'il n'eut pas de peine à mettre à feu et à sang. Cependant, Louis IX ne paraissait point décidé d'en découdre avec son royal cousin Henri III. Après la prise, sans résistance, des places d'Oudon et de

(3) J. Levron. Pierre Mauclerc. (Mem. de la S.H.B. T. XIV, 1933, p. 203-295 et T. XV p. 199-329).

Chantoceaux, les barons français, qui avaient achevé leur service de quarante jours prescrit par la coutume féodale, parlaient de se retirer et le roi ne fit rien pour les retenir. Abandonnant la Bretagne à son sort, le roi d'Angleterre gagnait à petites étapes Bordeaux. A son retour, il rencontra Hugues de Lusignan qui était porteur d'une proposition de trêve de la part du roi Louis IX qu'Henri III s'empressa d'accepter, limitant toutefois la cessation des hostilités au Sud de la Loire. Mauclerc, cependant, n'était pas compris dans le bénéfice de cet armistice. Satisfait de cette promenade militaire en Guyenne, le roi d'Angleterre laissait Mauclerc à la tête des troupes anglo-bretonnes, seul face à Louis IX, sauf à lui promettre, avec le comté de Richemont, une aide financière substantielle. Devant la reprise imminente des hostilités contre la Bretagne, les barons bretons ne tardèrent pas à manifester leur inquiétude et leur réticence. Liés à leurs intérêts plus qu'à celui de la Couronne de France, ils virent là l'occasion de relever la tête et de se venger des humiliations que leur avait fait subir leur duc. C'est par la Normandie que s'opéra cette fois l'invasion des troupes royales, grâce au ralliement de Raoul de Fougères qui leur ouvrit la ville. Une vigoureuse contre-offensive bretonne les arrêta et une trêve fut bientôt conclue, contraignant Mauclerc à ne pas dépasser la Bretagne et à abandonner ses anciennes conquêtes. Pour le duc c'était un nouveau répit de trois ans. Certes, Saint Louis avait pris soin d'inscrire dans l'armistice une clause de protection à l'égard des transfuges bretons en particulier les seigneurs de Fougères et de Vitré. Ce dernier cependant ne reçut point de solde et le roi se borna à lui inféoder quelques fiefs normands de la vallée de la Vire, anciennes terres de Guillaume de Mombray.

Dans les deux années qui suivirent, P. Mauclerc voyant venir l'expiration de la trêve, sans être assuré désormais du ferme soutien du roi d'Angleterre, résolut de renforcer son contrôle sur les féodaux bretons. Avec l'aide d'hommes de main qui lui étaient tous dévoués comme Normand de Quebriac et de sergents à sa solde comme Mathieu de Beauvais, il mena des actions brutales contre ceux qui l'avaient abandonné. André de Vitré en fut à Chevré la première victime, qui vit plusieurs de ses hommes trucidés et son manoir brûlé par une bande venue sans doute de St-Aubin du Cormier où elle courut se réfugier. André de Vitré s'étant plaint au Roi de cette félonie, ce dernier lui manda qu'il laissât ses châteaux à la disposition des troupes royales, lettre que le baron s'empressa de signifier à son beau-frère, le duc, lequel lui enjoignit que ce « fut pour le moins de temps qu'il pourrait ». Ce fut alors que, délié de son serment de fidélité, le baron entreprit sans sa permission, d'élever en pierres de taille le donjon de Chevré. La guerre ne tarda pas à se rallumer. Instruit par l'échec de cette nouvelle ligue féodale et ramené à de meilleurs sentiments par son nouveau mariage avec Marguerite de Montaignu, Pierre de Dreux

consentit à apaiser la rancune familiale tenace qu'il nourrissait contre son beau-frère, autorisant ce dernier, en 1237, à reprendre ses fortifications à Vitré et à Chevré qu'il avait naguère tenté d'interrompre (1230), posant pour seule condition « que nous ayons les chevaliers de votre terre à notre secours, toutes les fois que nous en aurons besoin ». En juillet 1237, St-Louis s'offrit comme médiateur à Crepy en Valois. André de Vitré obtenait satisfaction : en échange des terres de la forêt de Rennes qu'il lui avait enlevées, Mauclerc céda en compensation à son vassal le beau fief d'Aubigné. Des experts nommés par le Roi, en particulier l'évêque de Dol Alain d'Acigné reçurent mission d'évaluer les dommages causés à André par l'occupation de Vitré. Enfin le marché franc de St-Aubin, qui diminuait notablement le produit de ses taxes à Chevré, Mauclerc consentit à le déplacer du mardi au jeudi. En échange de toutes ces concessions, Mauclerc n'obtenait qu'une faveur : André de Vitré consentait à nouveau à se proclamer son vassal, mais il était confirmé dans la garde de tous ses châteaux y compris celui de Chevré. Le roi promit même à André au cas où le jeune Jean Le Roux ne ratifierait pas le traité signé par le duc son père de lui assurer le revenu des terres qu'il conservait alors en gage en Bretagne en vertu du traité de Paris jusqu'à la majorité du fils de Mauclerc : celle-ci devait marquer, avec son départ à la Croisade, la fin de son règne agité en Bretagne et le glorieux couronnement de sa prestigieuse carrière.

Entre temps, cependant André II de Vitré avait trouvé le moyen de fortifier CHEVRE contre de nouvelles incursions éventuelles. La vie de cette fortification fut courte. Trois siècles plus tard, elle était déjà en ruines, mais demeurait le siège d'une juridiction, destinée à assurer le paiement des rentes et la surveillance des sergents de la forêt. C'était aussi le siège d'un marché important. Ce fut pour en assurer la fréquentation que la chaussée de l'étang fut considérablement renforcée au Nord à l'aide de matériaux de choix importés et taillés à cet effet tandis que son accès était facilité par la construction d'un rempart fortifié qui est encore visible aujourd'hui ; les seigneurs de VITRE avaient en effet intérêt à faciliter de ce côté la traversée du gué d'autant que cette chaussée permettait alors aux charrois de rejoindre un kilomètre plus haut à la Pavellais le grand chemin qui venant de Serigné, gagnait Moronval et Vieux-Vy en direction de Fougères et d'Avranches et dont il est encore possible de repérer çà et là les traces. Cette voie passait en effet par la ferme de la Richelais, de là gagnait Launay, La Martois, le Haut Chemin et de là le moulin de Lande Ronde, avant de traverser la forêt de Haute Sève. La liaison actuelle entre Liffré et St-Aubin de Cormier, à travers la forêt, était alors inexistante. Ce fut bien la nécessité de protéger à proximité du marché antique de Ganne l'ancien carrefour où se rencontraient les deux voies menant l'une à Vitré par le vieux

chemin de Paris, l'autre à Fougères par Vieux-Vy et St-Hilaire qui conduisit à l'érection de cette forteresse, et des bâtiments anciens de la châellenie. Ruiné par les ligueurs, elle dut se replier sur Vitré en 1592. La plupart des archives de l'ancienne juridiction ont aujourd'hui disparu. Seuls subsistent avec la tour et l'ancienne chapelle seigneuriale quelques bâtiments anciens, rattachés depuis la Révolution à la commune de La Bouexière.

M. DUVAL

CONFLITS RELIGIEUX et FEODaux en BRETAGNE
(XV^e-XVI^e siècles)

La Seigneurie de La Magnane
Démembrement de la Baronnie d'Aubigné

La terre seigneuriale de la Magnane, en la paroisse d'Andouillé était un démembrement de l'antique et importante baronnie d'Aubigné.

La tradition veut que le vieux château d'Aubigné, dont le grand donjon en ruines avec sa chaussée et ses défenses sont toujours visibles au S. de la ville du même nom, ait remplacé un castellum bâti à proximité de l'antique voie romaine de Rennes à Avranches. C'était le siège d'une baronnie d'ancienneté dotée d'une haute justice, dont le ressort s'étendait naguère sur plus de douze paroisses (Andouillé, Aubigné, Feins, St-Aubin, Mélesse, Chevagnes, St-Médard, St-Germain, Betton, etc...). Son existence est attestée de 1086. Au Seigneur d'Aubigné appartenait le privilège fort envié de porter de concert avec les barons de Vitré, de Châteaubriant et de La Guerche la chaire de l'évêque de Rennes, lors de sa première entrée à la cathédrale de Rennes et d'emporter à l'issue du repas toute la vaisselle servie ce jour-là par le prélat. Près du château se voyait naguère un prieuré bénédictin dans la possession duquel les religieux de St-Melaine qui l'avaient fondé furent confirmés successivement par les évêques de Rennes, l'archevêque de Tours (1158) et le pape Luce III (1185). Deux églises existaient autrefois à Aubigné : l'église paroissiale et l'église priorale (nunc édifice paroissiale- sur lesquelles les seigneurs d'Aubigné entendaient jouir du patronage en dépit de l'opposition du monastère. A la fin du XII^e siècle, la seigneurie d'Aubigné passa par alliance aux Mauvoisin. Au début du siècle suivant elle était tombée entre les mains d'un seigneur normand Foulques Paynel. Elle fut cédée par ce dernier à Pierre Mauclerc. En 1237, André de Vitré, en conflit avec le duc, son beau-frère, obtint en échange des terres que Mauclerc lui avait enlevées lors de la construction de la forteresse de St-Aubin du Cormier, l'ensemble de la baronnie d'Aubigné, seigneurie de ses descendants conserveront jusqu'en 1612. La forteresse elle-même ne semble jamais s'être relevée des ruines de la Guerre de Succession, au cours de laquelle elle fut démantelée ainsi que le premier château de la Magnane en Andouillé, au bord de l'étang du même nom, qui ne fut point reconstruit sur son emplacement primitif.

Les premiers seigneurs de la Magnane.

L'opinion d'Ogée attribuant l'origine de la Magnane à une donation faite au XII^e siècle par les barons de Vitré à René de Montbourcher est erronée, car nous l'avons vu, ce n'est qu'au milieu du XVI^e siècle que cette famille vint s'installer à La Magnane. Il y a tout lieu de croire que les premiers seigneurs de La Magnane étaient juveigneurs d'Aubigné, car ils prirent des armoiries semblables quant aux pièces à celles de la maison de Montsore dont l'héritière Mahaut épousa à la fin du XII^e siècle un seigneur d'Aubigné. Elle portait en effet « d'argent à quatre fusées de sable accolées en fasce », Montsorel portant les mêmes armes sur fond de gueules. Guillaume de la M. compte parmi les vingt-deux gentilhommes qui, sous la conduite d'Amaury de Fontenay, jurèrent de défendre vaillamment la place de Rennes contre l'armée française. Nous voyons Ruot de la M. accompagner le duc Jean V à la Cour de France et guerroyer en Normandie sous les ordres de Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne. En 1453, il recevait les aveux de ses vassaux de la Magnane et, le 30 décembre de cette même année, confirmait la donation du manoir du Perray en Andouillé, à sa fille Geffeline. Ce seigneur avait épousé en premières noces en 1416 Colette de Rimou ; il se remaria le 18 mars 1431 à Marguerite de Champaigné. Du premier lit il avait eu Ancel, lequel de son union avec Jeanne Le Prestre, de la Grimaudaye, eut deux enfants Jean et Pean. Le premier servit comme homme d'armes dans la compagnie du sire de la Hunaudaye, le second, qui lui succéda, épousa successivement Jeanne de Champaigné du Bouessay en Sens et Hélène de Vendel. A la mort de ce dernier ses enfants mineurs furent placés sous la tutelle de Gilles, lequel compte alors parmi les militaires préposés par le duc à la défense de la ville de Rennes. Nous rencontrons également Arthur de la Magnane, fils de Péan au nombre des hommes d'armes de la compagnie de Jacques Guibé. Il prit part aux côtés d'Anne aux obsèques de Charles VIII et la duchesse lui fit confectionner pour la circonstance une robe de béguin, ou de deuil. Louis XII lui fit obtenir des lettres de sauvegarde (1499, 1513). Il mourut vers 1519. Sa veuve Catherine de Corcé qui se remaria à Guillaume du Chastellier, lui survécut jusqu'en 1550 et conserva en douaire la jouissance du manoir de la Magnane qu'elle contribua à embellir. C'est à cette époque que les derniers possesseurs de la Magnane eurent des difficultés avec les juges de la seigneurie d'Aubigné, alors propriétaires de leur ancien fief d'Andouillé, qu'ils avaient uni à celui qu'ils possédaient en Gahard.

Le Prieuré de Gahard au XV^e siècle.

Dans les luttes qui opposent déjà le pouvoir temporel des ducs aux prétentions des rois de France, les religieux de ce prieuré bénédictin de Marmoutiers se livrent alors à un jeu singulier se réclamant du pape et du roi contre le duc de Bretagne dans le seul but, semble-t-il de sauvegarder, à l'abri de la métropole de Tours leurs importants privilèges. Ancienne fondation bretonne de Dol, le prieuré de Gahard constituait désormais dans le duché une enclave de l'archevêché français de Tours et, en pays d'obédience, une zone d'influence de la dynastie capétienne en lutte contre les prétentions régaliennes ducales.

Les ducs de Bretagne auraient-ils été conduits au milieu du XV^e siècle à chasser, comme on l'a prétendu, les religieux de Gahard et à confisquer leur monastère au profit des évêques de Dol ? Ici, il convient, selon nous, de faire justice d'une tradition erronée dont se firent écho au XVIII^e siècle certains annotateurs. Jamais les évêques de Rennes n'avaient renoncé à revendiquer au spirituel le ressort de cette paroisse et lorsque, au milieu du siècle suivant, Mgr Charles d'Épinay y fut sacré évêque de Dol, ce fut en sa qualité de prieur commendataire du monastère, désigné par le roi de France en vertu du Concordat de Bologne et ce, contre l'hostilité déclarée des chanoines privilégiés de la vieille cité épiscopale.

Il y a tout lieu de croire que les ducs, craignant l'influence française, tentèrent d'ériger en fief indépendant la seigneurie des Fontaines en Gahard, toute proche du monastère, en restaurant à cet effet l'antique seigneurie d'Andouillé, au comté de Rennes. Quelle en était l'origine ? Au détriment de qui avait elle été érigée ?

L'enclave monastique de Gahard n'était point aussi homogène qu'on a tendance à le croire. Les seigneurs de Vitré, héritiers des vastes possessions de l'ancienne baronnie voisine d'Aubigné n'avaient-ils pas conservé des supériorités au voisinage même du monastère ?

La question mérite d'être approfondie. Lorsque, sous le second Empire, quelques travaux furent exécutés aux confins Nord-Est de l'ancienne commune, en lisière Sud du bois de Borne, on y découvrit les traces d'un dallage de 7 mètres de large en qui Banéat reconnut un tronçon de l'ancienne route d'Ingena, qui reliait naguère les deux cités gallo-romaines de Rennes et d'Avranches en opérant plus au Sud sa jonction avec l'axe militaire de Jublains à Corseul. Cette ancienne voie, qui constitue aujourd'hui encore la ligne de séparation entre les paroisses de Gahard d'une part, Andouillé et St-Aubin de l'autre, limitait-elle au Nord les possessions de Marmoutiers ? C'est fort probable. Cependant, plus au Nord, à la fin du XII^e siècle, le prieuré de Gahard avait été

doté par la munificence d'un seigneur d'Aubigné, Raoul Le Large, du petit bois de Borne en Andouillé. A proximité de ce bois, sur la lande qui porte aujourd'hui encore le nom de Lande de Gahard s'élevait naguère le petit oratoire de St-Léonard, lieu de pèlerinage fréquenté au milieu du XVI^e siècle, dont la supériorité était encore revendiquée à la fin du siècle suivant par les seigneurs voisins de la Magnane, les Montbourcher, héritiers en partie de l'ancienne seigneurie d'Aubigné.

..

Le démembrement de l'ancienne baronnie d'Aubigné.

Les seigneurs de la Magnane, juveigneurs d'Aubigné et anciens vassaux du Comté de Rennes, avaient pu conserver sous le ressort de la baronnie de Laval-Vitré certaines autres terres en Gahard et ces possessions monastiques n'auraient-elles pas suscité la tentation des seigneurs du Bordage nouvellement installés près d'Andouillé ? C'est de ce côté, qu'il convient, selon nous, de rechercher les causes du long conflit qui opposa jusqu'au XVIII^e siècle les vassaux du prieuré aux héritiers du fondateur du manoir des Fontaines, Nicolas Perrault, procureur des seigneurs de Vitré. Les vestiges de cet important édifice baptisés dans le pays « la Grande Maison » ou encore « le Château de Gahard » étaient encore debout il y a un demi-siècle dans le haut du bourg, à proximité immédiate de la localité. Les reproductions qui en ont été conservées avant sa destruction, laissent voir les assises de deux tours en encorbellement ainsi que de belles cheminées sculptées du XV^e siècle. L'une d'entre elles a depuis lors été incorporée dans l'une des salles de l'ancien prieuré où elle est encore visible aujourd'hui. Le chartrier du prieuré nous apprend que ce manoir était naguère orné d'un parc et d'une pièce d'eau alimentée par un système de canalisations, d'où le nom de Manoir des Fontaines qui lui est resté attaché depuis lors. Ces canalisations qui desservaient les prés du prieuré voisin étaient à l'abandon en 1606. Diverses traditions plus ou moins fantaisistes couraient encore autour de ce manoir à la fin du siècle dernier : vestiges d'un trésor caché souterrain que l'on disait communiquer avec le château voisin du Bordage en Ercé (Vitré), souvenir de séjours anciens de membres de la famille ducale, le tout amalgamé à des fables diverses (marquise de La Baguette) en rapport sans doute avec les exactions de ses anciens propriétaires... Il est incontestable que ce manoir était doté d'un colombier et de droits de chasse, prérogatives de haute justice. Une tradition locale tenace, dont se fait écho le géographe Orain, voulait qu'il ait été édifié au milieu du XV^e siècle, par un personnage touchant de très près à la famille

ducale et qu'il ait relevé directement du duc de Bretagne. C'est là que les Bretons auraient fait stationner leurs troupes à la veille de la bataille de St-Aubin du Cormier en 1488.

Comment expliquer la présence de ce bel édifice seigneurial de construction relativement récente au voisinage immédiat du prieuré ? Faut-il y voir une initiative ducale ? Ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un démembrement de l'ancienne châtellenie d'Aubigné ? Une telle érection de haute justice n'aurait pu, toutefois, intervenir sans le consentement des seigneurs de Vitré-Laval. Une chose est certain : « La Grande Maison », comme on l'appelait anciennement, était au début du XV^e siècle occupée par un certain Colin Perrault, époux de Bertrande Gouyon, décédé en 1432. C'était alors une simple tenue roturière ressortissant des seigneurs de VITRE. Quant à la famille Perrault, son essor paraît se situer seulement au début du XVI^e siècle. Déjà possessionné à cette époque en Gahart, nous la trouvons en 1514, installée aussi à la Morlays à trois kilomètres à l'E. de St-Aubin d'Aubigné. Elle y fera édifier, un demi-siècle plus tard, un joli manoir, encore visible aujourd'hui sur une terre dépendant non point de l'ancienne châtellenie d'Aubigné mais bien du Bordage en Ercé, autre fief protestant des seigneurs de Laval-Vitré.

Comment expliquer la soudaine ascension de cette famille ? Comment se fait-il qu'elle ait pu revendiquer au milieu du XVI^e siècle, à la fois un fief sur les terres de l'ancienne fondation monastique des bénédictins de Tours et des droits de fondation sur l'église d'Andouillé, de fondation plus récente, au détriment des anciens seigneurs de la Magnane ? Prétentions singulières, quand on songe que :

1°) - L'église actuelle d'Andouillé, construite à la fin du XVI^e siècle, fut édifiée sur l'emplacement de l'ancien manoir fortifié du même nom, près de l'étang, résidence primitive des seigneurs de La Magnane.

2°) - Qu'il faut attendre l'année 1776 pour voir les Montbourcher, leurs descendants se rendre acquéreurs des Coëtquen-Combours, ayants-cause des Laval-La Trémoille, des débris de l'ancienne seigneurie de la Magnane avec son église d'Andouillé, son étang et son moulin.

Quel avait été entre temps le sort de cette terre d'Andouillé ? Les anciens seigneurs de la Magnane n'étaient plus au milieu du XV^e siècle, propriétaires de cet ancien manoir fortifié, détruit au cours des guerres de Succession de Bretagne. Aucune église ne s'élevait alors dans ce lieu. C'était au village voisin de Neuville qu'était célébré le culte dans un édifice naguère entouré d'un cimetière aujourd'hui disparu. Un vestige de pierre de cet oratoire,

portant la date de 1405, subsiste encore de nos jours incorporé après la Révolution, dans le corps du clocher de l'église actuelle, réédifié sous la Restauration.

Fait significatif, c'est dans le chœur de la vieille église prieurale d'Aubigné et non dans celle d'Andouillé que reposent les corps des derniers seigneurs de l'ancienne famille de La Magnane. N'étaient-ils pas juveigneurs de l'antique châtellenie d'Aubigné ? Ne procédaient-ils pas de la vieille souche d'Aubigné par les Montsorel ? Lorsque la dernière héritière des biens de cette famille fidèle aux comtes de Rennes, Julienne de la Magnane apporta cette propriété à René de Montbourcher, seigneur de Chasné, ce fut en vain que celui-ci disputa aux Perrault, seigneurs des Fontaines en Gahart, les prééminences dans l'église d'Andouillé, ancienne propriété de sa belle-famille. Nous ignorons dans quelles circonstances Ruot de la Magnane, fidèle serviteur des ducs fut conduit pendant la première moitié du XV^e siècle à se dessaisir de l'ancien manoir d'Andouillé. En 1450, l'emplacement de cet ancien manoir et de la chapelle qui s'y élevait était tombé entre les mains d'un ecclésiastique Jean Drouyeaux, issu d'une famille de la bourgeoisie de VITRE. Comment un siècle plus tard était-il devenu la propriété du constructeur du manoir des Fontaines ? Par quel concours de circonstances cette terre d'Andouillé fut-elle érigée en haute justice et tomba-t-elle entre les mains du procureur des seigneurs de VITRE ? Ceci ne peut s'expliquer qu'à la faveur d'un démembrement plus ancien de la seigneurie de la Magnane, en faveur des ancêtres de Nicolas Perrault.

Ce démembrement et cette érection ont finalement leur source commune dans une faveur ducale. En 1452, l'emplacement démantelé de l'ancien manoir d'Andouillé était cédé avec l'oratoire par Jean Drouyeaux à son neveu Pierre Bouquet, secrétaire du duc, l'année suivante ce dernier était anobli par le duc Pierre secrétaire privé avec la fille de son vassal Ruot de la Magnane, lequel avait toujours compté parmi les fidèles de l'entourage ducale. Nous le voyons guerroyer dans l'armée du duc Jean V et participer honorablement à plusieurs ambassades en France. En 1453 il recevait encore les aveux de ses neveux de la Magnane du manoir de Perray en Andouillé à l'occasion du mariage de sa fille Geffeline avec le secrétaire du Duc, Raoul Bouquet. Ce manoir, situé à 1200 m du bourg, sur le bord de la route qui mène d'Aubigné à Andouillé est aujourd'hui disparu. Sur son emplacement s'élèvent depuis le milieu du XVI^e siècle les vestiges de l'ancien presbytère de l'église d'Andouillé. A la mort de R. Bouquet, il devait devenir le siège d'une seigneurie indépendante, ressortissant, non point comme les Fontaines de la baronnie de Vitré, mais directement par la volonté

ducale du siège comtal de Rennes. Au siècle suivant, nous la retrouvons entre les mains de la famille du Gué, issue par une fille de l'ancien secrétaire du duc.



La seigneurie d'Andouillé au XVI^e siècle

Raoul Boucquet était décédé en effet sans héritiers mâles. Sa fille unique Françoise avait épousé Robert du GUE, seigneur du Bois Daniel. De ce mariage naîtra Gilles du Gué, lequel épousera en 1513, Ginette de Champagné, qu'il laissera veuve en 1524. Le seul enfant mâle issu de cette union, Gilles, devait mourir sans postérité directe en 1544. En 1513, nous voyons de vives contestations opposant les Du Gué à la famille de la Magnanne. Une attaque de domicile est signalée à cette époque et une enquête ouverte devant l'auditoire d'Aubigné. Nicolas Perrault, qui était alors juge de la baronnie de Vitré, fut récusé par la famille de La Magnane et l'affaire évoquée directement devant l'ancienne Chancellerie Ducale à Rennes, pour y être jugée à l'extraordinaire. Finalement le manoir du Perray ne fit point retour à Julienne de La Magnane épouse du sieur de Montbourcher mais bien à un descendant collatéral, Jean Perrault, sieur des Fontaines en Gahard.

R. Boucquet, seigneur d'Andouillé, avait en effet laissé une sœur, Raoulette, laquelle s'était mariée à Nicolas Perrault, sieur de la Morlaye. Aux termes d'une enquête ouverte en 1544, plusieurs témoins furent entendus devant la barre de la seigneurie d'Aubigné. Tous attestent comme notoire que Nicolas Perrault n'était autre que le petit-fils de Jean, époux de la sœur du secrétaire du Duc. Aucun héritier mâle ne subsistant du côté des Du Gué, le sieur des Fontaines était habilité à revendiquer la saisie de l'héritage. Il ne fallut rien moins qu'une sentence du sénéchal de Rennes pour venir à bout de l'opposition formulée par Briant de Champagné tuteur au nom de sa pupille Julienne de la Magnane.

Le 20 juin 1580, Noël du Fail sieur de la Hérisseye, époux de Jeanne Perrault, fille de Nicolas, rendait aveu à Guy de Laval, seigneur d'Aubigné, pour son manoir des Fontaines ainsi que pour sa seigneurie d'Andouillé, se déclarant dans cet aveu fondateur, à raison de cette de l'église d'Andouillé, y ayant « ceinture, lisière

(1) Lire mandement évocatoire obtenu par Arthur de la Magnanne et Gilles du Gué, sieur du Bois-Daniel et d'Andouillé en la Cour de Rennes et non ailleurs » pour « faire substituer par l'un de ses juges... autre procureur de la Cour d'Aubigné que maistre Pierre Perraud, pour raison que ledit P. est parent au dit duc » (sic). Serment du 4 mars 1513.

en pierre et enfeu au chanceau de ladite église ». En 1601, se voyait en l'église d'Andouillé, l'écusson de Noël du Fail, seigneur dse Fontaines en Gahard « écartelé d'argent et de sable mêlé aux trois têtes de boue » (armes des Boucquet) et aux « trois têtes de béliers d'or » (armes des Perrault).

En 1622, une transaction intervenait entre la veuve de Jacob de Montbourcher, seigneur de la Magnane, et les héritiers de Christophe Perrault, permettant à la dame de la Magnane d'apposer désormais ses armoiries à la principale vitre de l'Eglise, les autres prééminences de l'Eglise, avec le banc côté Evangile, continuant à revenir aux seuls seigneurs d'Andouillé.

L'érection au Château de Gahard d'une haute justice, joute le prieuré ne fut donc point concomitante à celle de la seigneurie d'Andouillé en faveur du secrétaire du duc. Sans doute fut-elle érigée primitivement sur les terres du comté de Rennes à l'initiative de nos ducs pour asseoir leur surveillance politique et militaire face aux barons de Vitré. Les conflits résultèrent du contre-coup d'une alliance qui pendant deux siècles (1544-1776) eut pour effet de soustraire la seigneurie d'Andouillé aux Montbourcher, ayants cause de l'ancienne famille de la Magnane, juveigneurs de la seigneurie d'Aubigné; tombée entre les mains des seigneurs de Laval gagnés au protestantisme, elle ne devait pas manquer d'être une pomme de discorde. Ce fut cependant à la protection de cette seigneurie d'Andouillé que le prieuré de Gahard, tombé en commendé et fort convoité, dut finalement d'échapper à la main-mise des seigneurs huguenots du Bordage qui exerçaient leur empire sur le pays.

Les multiples procès qu'engendra à la fin de l'Ancien Régime le voisinage parfois fâcheux de cette haute justice indépendante, ne sont pas sans expliquer avec la naissance de légendes tenaces, la détérioration du climat longtemps serein qui régnait à Gahard, à l'abri de l'officialité instituée dans ce prieuré depuis le milieu du XIII^e siècle, l'attitude frondeuse et volontiers anticléricale qu'adopta la population locale, lorsqu'éclata la Révolution, attitude pro-républicaine, fondée sur la défense des libertés locales et qui ne se démentira jamais dans la suite.

Michel DUVAL

Vie Culturelle en Bretagne

UNION REGIONALE BRETONNE
de l'ENVIRONNEMENT

Réuni à Lorient le 13 octobre 1979, le Conseil d'Administration de cette nouvelle Fédération a enregistré la démission de cinq de ses membres en particulier MM. les professeurs Danais et Demaure de la S.E.P.N.B., procédé à leur remplacement et approuvé le rapport moral dont il a été donné lecture en A.G. le jour même sous la présidence de M. Rouger. Alors que l'an dernier des réactions importantes avaient mobilisé les foules, on assiste, cette année, à une période de calme. De nombreuses associations s'étaient fait excuser à Lorient mais pris soin de donner leur point de vue ; d'autre part l'U.R.B.E. a enregistré l'adhésion, cette année, de quinze nouveaux membres associatifs. Au départ la nouvelle Fédération a été handicapée par le manque d'information sur les interventions antérieures de son ancien Président. Un règlement intérieur a cependant été mis au point et l'U.R.B.E. dispose maintenant d'un comité scientifique qualifié. La constitution du comité juridique a subi par contre des retards et des difficultés. Ce sont en effet les mêmes bénévoles que l'on rencontre animant telle ou telle association et il est difficile de recruter parmi ces volontaires déjà surchargés les responsables de tel ou tel secteur. L'U.R.B.E. a malgré tout fonctionné normalement. Elle est intervenue publiquement en faisant connaître à la demande de la majorité de ses membres sa position motivée raisonnable mais ferme contre l'implantation de centrales nucléaires en Bretagne et demandé une

programmation régionale des énergies douces à l'échelle de cette région, en fonction de ses ressources connues et aisément quantifiables. Son Président a tenu une conférence de presse à Rennes et présenté au Club de la Presse la nouvelle lettre de l'U.R.B.E. qui, loin de faire double emploi avec Penn ar Bed (scientifique) et le nouveau mensuel écologique breton OXYGENE (vulgarisation) est destinée à servir d'organe de liaison entre nos associations.

L'U.R.B.E. est intervenue cette année auprès du Ministère de l'Environnement et de l'Elysée au sujet de l'échouage et la marée noire du Gino, l'implantation du village de vacances de Plovan, la construction de la mairie de Roscoff et surtout sur la publication d'une directive sur la protection du littoral. Elle a pris position sur le tracé de la route à 4 voies projetée près de Vannes à la hauteur du site de Saint-Nolf. Elle a participé à la réunion du Bureau Européen de l'Environnement à Bruxelles, à Paris, à l'inauguration d'une exposition qui circulera en Bretagne prochainement, à Loudéac à une conférence avec S.O.S. Environnement, récemment à Plogoff à l'inauguration de la nouvelle bergerie édiflée sur l'emplacement pour l'édification d'une centrale nucléaire. A la Conférence de l'Association des Elus du Littoral, Madame Cl. Borde a fait connaître la position de l'U.R.B.E. sur les possibilités d'utilisation normale du domaine public suite à la nouvelle directive gouvernementale d'aménagement du littoral. Des réunions sont prévues dans chaque département à l'intention des associations sur la nouvelle économie des études d'impact rendues obligatoires désormais pour les ouvrages importants. Satisfaction nous a été promise par le gouvernement sur le point délicat de l'intéressement des ingénieurs aux travaux entrepris souvent à leur suggestion par les municipalités. Pour défendre la cause immense dont elle est l'interprète auprès des pouvoirs publics, notre Fédération dispose de peu de moyens. Les rencontres sollicitées par ses responsables auprès des Préfets en vue d'assurer une meilleure coordination et une participation effective entre services départementaux et associations, en cours d'élaboration de projets ont rencontré peu d'écho. Cependant, à l'occasion d'une réception en juillet à l'Elysée, l'URBE a pu exposer les problèmes du cadre de vie en Bretagne. Madame Fenard en a profité pour exposer le problème de l'architecture contemporaine. L'URBE est intervenue dans la mise en place du Conservatoire des races rustiques d'animaux domestiques en liaison avec le Parc d'Armorique trois emplois ont été créés pour cette Conservation. Elle entend poursuivre son action et se faire agréer pour la protection en zones sensibles (dunes, estuaires, régulation des bassins, bocage, etc...).

M.D.

MONUMENTS BRETONS

BREIZ SANTEL.

Les membres du M.P.M.R.B. (1) réunis à Vannes en assemblée générale le 24 novembre 1979 ont pu enregistrer le nouveau départ donné à l'Association. Elle groupe maintenant 600 adhérents, publie un bulletin trimestriel et s'emploie de son mieux à sensibiliser l'opinion publique et les élus. Cette année elle a organisé 4 ou 5 chantiers (chapelles de Calzac en Theix, église d'Ambon, Locmeltro en Guern, St-Jean en Guern) restauré un calvaire, une fontaine (St-Méen de Plœmel) et est venu en aide à plusieurs autres initiatives. Dans son allocution le jeune et dévoué secrétaire M. Eric Bonnet a rappelé qu'il importait de mieux faire connaître aux associations ou comités de quartiers existant dans les cinq départements bretons les possibilités financières existantes mises à leur disposition par divers organismes (état, département, municipalité, charte culturelle, etc...) de mettre aussi à profit l'Année du Patrimoine (1980) pour signaler les cas les plus graves, lesquels peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle de la part de la Sauvegarde de l'Art Français ou de la Caisse des Monuments, si le relais de leur entretien est assuré ultérieurement par des associations culturelles ou des comités de quartier. Un guide pratique concernant les conditions de réparation et d'entretien des églises non protégées par une inscription ou un classement sera publié en 1980. Des instructions seront données pour mieux utiliser au profit des édifices menacés de démolition la protection juridique qu'apporte l'inscription à l'inventaire des sites où l'inclusion dans un secteur soumis à un permis de démolir. La nécessité de cet inventaire s'impose avec urgence en particulier dans les Côtes-du-Nord où les initiatives sont très nombreuses et le conseil général très rarement sollicité alors que les chapelles menacées s'y comptent par dizaines. La situation est meilleure dans le Morbihan et le Finistère, où Breiz Santel étend de nouveau son action. Après avoir entendu le rapport financier satisfaisant de M. Bureau du Colombier, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection du nouveau Président, M. Maho, entrepreneur et animateur du pays de Baud, a été élu à l'unanimité, en remplacement de M. Plé, démissionnaire. M. Jouannic Vice-Président, M. Eric Bonnet Secrétaire, le Conseil

(1) Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons

d'Administration a été renouvelé et élargi. Dans son allocution de bienvenue le nouveau président a défini les objectifs pour 1980 : parmi lesquels la poursuite du recensement des associations existantes, la défense des enclos, placitres, arbres, chemins d'accès aux fontaines, etc... la poursuite des chantiers, en liaison étroite avec les associations de quartier (pardons, fêtes, réunions, etc...) l'accroissement des rapports avec les groupes constitués (scouts, syndicats d'initiatives, UNIVEM, URBE, APPSB, pour la défense des sites et de l'environnement), la presse, écrite ou parlée, etc... organisations de sorties et promenades, renforcement des structures internes de l'association (local permanent, statuts, etc...). Une campagne vigoureuse doit également être menée contre le vandalisme sauvage dans les églises en particulier la vente illégale des statues qu'elles renferment, une aide et un encouragement pour leurs gardiens dont le dévouement est trop souvent ignoré. Au cours d'une journée d'études le 14 janvier à Vannes, le Conseil d'Administration a pris certaines décisions d'action. (Renseignements et adhésions : 20 F et plus à M. Bureau du Colombier, 18, rue Emile Burgault - Vannes).

« LES AMIS de Jan CHOUAN »

Le dimanche 2 septembre 1979, le petit noyau des fondateurs et des premiers adhérents de la nouvelle association se retrouvait autour de notre collègue et ami Yves Floch, de Mayenne, à l'abbaye de Clermont, pour la première manifestation. C'est en effet le cadre grandiose de cet ancien monastère, tout proche du berceau de la Chouannerie qui avait été choisi pour la célébration à 10 heures 30, par l'abbé Fouilleul, de la grande messe traditionnelle. Le transept séculaire de la chapelle en cours de restauration réunit les 128 assistants qui purent entendre une homélie remarquable, évoquant la mémoire des soldats paysans qui dans nos trois provinces se sacrifièrent pour la défense de Dieu, de son Eglise, ainsi que des libertés religieuses et humaines auxquelles ils étaient attachés, celle aussi de Jean Cottureau, noble figure, aujourd'hui trop méconnue dont le cri de ralliement, à travers bois, lui valut son surnom qui lui est resté comme un titre de gloire, le désignant désormais à la postérité. La nouvelle association se propose en effet de rassembler et de conserver, au mieux de ses possibilités, les quelques souvenirs qui subsistent de lui. Elle

existe toujours en effet, cette pauvre chaumière qui fut sa demeure à St-Ouen-les-Toits. Si une croix se dresse aujourd'hui en bordure de route non loin de l'endroit où il fut mortellement blessé, grâce à l'initiative du regretté M. J. de Villartay, par contre l'état de cette ancienne demeure laissée à l'abandon par ses actuels propriétaires, demeure inquiétant et son sauvetage figure au premier rang des objectifs de la nouvelle association. Après la visite de l'intéressante exposition réunies dans la salle d'entrée par les Amis de Clermont, les assistants se retrouvèrent à partir de 13 heures, à la Vieille Auberge en Bourgneuf la Forêt autour d'une table préparée à leur intention. Après avoir entendu successivement MM. Floch et Avril, la parole fut donnée à Monsieur Philbert Dore-Graslin, Vice-Président et membre du Comité Directeur du Souvenir Vendéen, qui évoqua le soulèvement des bas-manceaux : ce furent eux en effet qui « vinrent apporter aux insurgés de Normandie et de Bretagne ce nom de « Chouans » dont tant de français fidèles se trouvent honorés et que l'Histoire doit un jour consacrer ». Une grande partie de l'arrondissement de Mayenne appartenait à la division de Métayer, dit Rochambeau, avant que Taillefer n'en reprit la direction. De leur côté, quelques bandes dans la région d'Ernée, embauchés par Brionne et Joseph Lassœur, obéissaient à M. du Bois-Guy, originaire de Parigné près de Fougères. Le poids des fusils mayennais comme celui des fourches vendéennes sera décisif dans la signature du Concordat de 1801. En fin d'après-midi, les participants rendirent visite à l'étang de la Chaîne, théâtre du premier combat de l'ouest le 26 septembre 1792, puis se recueillirent à la Closerie des Poiriers, sous la conduite éclairée de M. Gilles de la Mettrie, avant de terminer devant le calvaire de la Babinière, où fut déposée une gerbe. Depuis lors s'est tenue au domicile de M. Y. Floch, siège de l'Association à Laval une vente de livres, le 11 novembre, au profit de l'Association qui prépare l'édition d'une plaquette touristique « Sur les pas de Jean Chouan ». Une seconde journée est projetée l'an prochain dans la région de Quelaines sur les traces d'un autre compagnon de la Grande Epopée (Jambe d'Argent).

Galette des rois le 20 janvier 1980 à 11 heures à l'abbaye de Clermont. Les adhésions sont reçues chez notre collègue J. Floch 3, rue Charles de Blois à MAYENNE.

••

A PARIS :

LE SERVICE SOCIAL BRETON

Trop souvent des jeunes femmes ou jeunes filles arrivent de Bretagne, sans travail, sans logement, parfois confrontées avec des difficultés matérielles ou morales trop lourdes : elles ne savent à quelle porte frapper, à qui demander conseil.

C'est pour répondre à ces questions, qu'en 1958, Mademoiselle de Blignières a créé le « SERVICE SOCIAL BRETON », avec l'appui des départements bretons, des Pouvoirs Publics et de la Ville de Paris.

Cette association dispose, pour remplir sa mission, d'un *Centre d'Accueil* implanté dans la Gare Montparnasse, et d'un *Foyer* situé 28, rue du Cotentin, à proximité de cette gare.

Animés par une équipe d'assistantes sociales et d'éducatrices, le deux établissements qui se complètent, ont pour mission d'accueillir ces jeunes femmes, de les héberger, de les aider à trouver une activité professionnelle et, si besoin est, de concourir à leur réinsertion dans une vie sociale normale.

Un Service médical adapté complète l'action de l'équipe socio-éducative.

Service Social Breton - 36, avenue du Maine, 75015 Paris - C.C.P. 2.330.83 Paris - Membre actif : 10 F ; membre bienfaiteur : 50 F et plus.

Revue et Publications Bretonnes

ARCHEOLOGIE en BRETAGNE :

Fouilles diverses (Antiquité : Moyen-Age)

La Direction des Antiquités Historiques de Bretagne a publié début 1979 un numéro spécial : « *Fouilles 1978* » qui renferme outre deux études de MM. André (Carnets de M. de Fréminville (II) Villa de Tréalvé en Saint-Avé) et G.I. Meiron-Jones (Evolution de la maison bretonne à foyer ouvert), une chronique des découvertes opérées cette année-là par département : *Finistère* : Kerhaes-Vihan en Brennilis (village médiéval déserté), Persivien en Carhaix (exploitation agricole romaine du Haut-Empire), Clohars-Carnoët (Thermes Romains en forêt de Carnoët), Trogouzel en Douarnenez (Temple romano-celtique), Landevennec (édifice pré-romain près de l'abbaye), Landunvez (château de Trémazan), Castel de Saint-Thénéan en Plabennec, Chapelle St-Guévroc en Tréfléz...), *Côtes-du-Nord* : Travaux au château de la Hunaudaye en Plédéliac, fouilles de 1978 au château de Tonquédec. *Morbihan* : Pont-Callec en Berné (village déserté), Ste-Geneviève en Inzinzac (maison-forte), Lann-Couh en Melrand (village déserté), château de Suscinio en Sarzeau. *Ille-et-Vilaine* : Enceinte circulaire de la Saudrais en Pancé, fouilles rue de Dinan à Rennes (L. Pape), fouilles au château de Vitré (salle romane du XIII^e siècle) (Patrice Forget). *Loire-Atlantique* : Sanctuaire de la Vieille Cour en Mauves sur Loire Le bulletin n° 22 (2^e trimestre) est consacré spécialement à *Vorganium* (Carhaix) avec les études de L. Pape (Kerilien en Plouventer et Kerlien) R. Sanquer (éléments architecturaux), P.

REVUES ET PUBLICATIONS BRETONNES

111

Calliou (urnes cinéraires), P. Gales (statuette de Rextugenos). Au bulletin n° 23 la suite des études de P. André et de Meiron-Jones et diverses observations sur les céramiques. Un supplément très documenté a également été édité par P. Galliou et R. Sanquer ayant trait à la Sigillée décorée de Kerilien en Plouventer.

Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet (1978)

Ce numéro spécial fait le point sur les fouilles sous-marines opérées au cours des années précédentes en rade de Solidor avec les articles de M.P. Langouet (Site portuaire de Regina à l'époque gallo-romaine), P. Battas et M. Maux : (Fréquentation du mouillage de Solidor aux XVII^e et XVIII^e siècles), D. Dufournier (Grès normands poinçonnés), L. Goulpeau (Ensemble monétaire du XVII^e siècle trouvé en Rance, 1960), M. Dhenin (Autre trésor monétaire découvert en 1969), J. Chapelot (Vaisselle de table à St-Malo au XIX^e siècle). Le dossier spécial C-1980 *Eléments pour une Phéhistoire du Nord-Est de l'Armorique Bretonne* est paru, le commander à la Société Archéologique de St-Malo, 5, rue du Pélicot.

ANTIQUITE GALLO-ROMAINE

Louis Pape. *Les OSISMES* (Pub. Institut Armoricaire de Rennes, Lib. Klincksieck 1979 in 8°). Synthèse des connaissances actuelles sur l'implantation de cette civitas en Armorique des origines à la fin du Bas-Empire : Aquilonia (Quimper), Carhaix, Kerilien, etc... Le Léon se range parmi les zones de forte et de moyenne densité de trouvailles. Singulièrement tout le territoire à l'Est de l'Aber-Benoît (Lesneven, St-Pol, Morlaix, Landerneau) ainsi que les environs de Brest et de St-Renan. Un réseau routier sillonne le pays évitant la proximité des côtes mais desservant les sites de nos futures villes médiévales. Landerneau est déjà un lieu de passage fréquenté. Les vici de Brest et de Morlaix ont acquis un certain degré de rayonnement ainsi que l'attestent les vestiges de fortifications réelles (Brest) ou supposés (Morlaix). Une exception toutefois : Kerilien au cœur du Léon, décline dès le III^e siècle et sombre dans l'oubli. A signaler en Cornouaille, les résultats de fouilles récentes entreprises à Locmaria près de Quimper et aux environs de Quimperlé.

EN SOUSCRIPTION :

La Civilisation des Riedones, par Anne-Marie Rouanet-Liesenfelt, avec des compléments et mises à jour de MM. André Chastagnol (culte impérial à Rennes au Bas-Empire), Patrick Calliou (céramiques romaines précoces de Rennes et de La Chapelle des Fougerets), Loïc Langouët (partie septentrionale Cité d'Aleth) et Pascal Aumasson (réseau vicinal et arpentage antique dans le Bassin de Rennes). Un vol offset 21 x 29 de 200 p. avec plans, cartes et photos. Prix de souscription : 60 F + 7 F (port) à adresser à *Archéologie en Bretagne* - B.P. 813 - 29279 BREST (2^e Supl.) - C.C.P. Rennes 1.118.71 W.

SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE et D'ARCHÉOLOGIE de BRETAGNE

Le congrès annuel de la Société s'est tenu les 6 et 7 septembre 1979 à Pontivy. Plusieurs communications sur l'architecture civile (urbaine et rurale) y ont été entendues. Le congrès a été suivi d'une excursion dans la région. Le tome LVI des *MEMOIRES de BRETAGNE* est paru. A son sommaire on relate, outre divers C.R. bibliographiques, trois études sur la mort en Bretagne, thème du congrès de Pornic (1978), ainsi que les travaux de MM. H. Guillotel, J.-P. Leguay et A. Mussat sur l'histoire de Guingamp et de ses monuments (église Notre-Dame), celui de M. Y.-P. Castel sur les orfèvres de Basse-Bretagne (1699-1701) de M. G. Minois sur le clergé en Trégor au XVIII^e siècle, de Dom Fr. Ollivier sur Dom Godu. (20, Avenue Jules-Ferry, Rennes).

LOIRE-ATLANTIQUE : Société d'Histoire et d'Archéologie (Manoir de la Touche, Nantes). Le T. 114 de son Bulletin (années 1975-1976-1977) comporte une présentation des activités de l'association au cours de ces trois années par M. X. du Boisrouvray, ainsi que plusieurs études : Le Sceau de Jean de Bretagne (1263) par M. E. Lefort des Ylouses - Les départs d'engagés nantais pour l'Amérique (1691-1733) et Nantes au début de la Guerre d'Amérique (1778-1779) par G. Debien - Baco de la chapelle, maire de Nantes par H. de Berranger, du même auteur ; Les parents de V. Hugo et Balzac à Batz. Divers mémoires d'explorateurs et de marins. Un aperçu sur la réorganisation du culte protestant en L.A. au début du XIX^e siècle. Un mémoire sur la seigneurie des Huguenots au XV^e siècle. L'état des collections d'Archives Départementales (1975-1977).

MORBIHAN. Société Polymathique. Travaux de 1978 (juillet 1979). P.V. des séances (Préhistoire - Archéologie - Histoire - Sciences Naturelles - Activités diverses). *Mémoire* : La station néolithique de Kervoyal en Damgan (G. Houbé). Le coffret médiéval de la cathédrale de Vannes et ; Le gisant de Pierre Chohan, seigneur de Coëtcaudec au XVI^e siècle par E. Bonnet. Le gouvernement de la chapelle St-Yves de Bubry (1591-1794) par J. Danigo. Les lecteurs de Voltaire et Rousseau en Morbihan au XVIII^e siècle par J.-L. Debauve. Bibliographie annuelle de l'histoire du Morbihan par F. Mosser (1977) - *Bibliographie de la Presse Française Politique et d'Information Générale* (1865-1944) 56 Morbihan par Nicole Coisel (Paris B.N. 1977 in 8^o) - *Pêches et Pêcheurs en Morbihan du XVI^e au XIX^e siècles*. (La pêche sous l'A.R. (Techniques Transport conservation) Pêche au thon et à la sardine au XIX^e siècle - La vie du pêcheur. Croyances et coutumes). Service éducatif des A.D. du Morbihan). Documents réunis par Y. Forget N^o 4. Dactyl. in 8^o fig. Textes et Documents 1979). *Les Cahiers de l'UNIVEM*. N^o 19. Hiver 1979 : *Les études d'impact*. Assemblée Générale nov. 78 Vannes. Interventions diverses des responsables départementaux et des associations (P.V.). N^o 20 L'Univem à l'honneur. Excès du remembrement (Combat Nature). L'érosion en Bretagne par J.-Cl. Pierre, etc..

SOCIÉTÉ LORIENTAISE D'ARCHÉOLOGIE (B.P. Centre Culturel Brizeux, rue de Kervaric, Lorient) qui a maintenant dix ans, publie annuellement un bulletin donnant le compte rendu des recherches de ses membres dans la région. Au sommaire de 1978 : R. Bertrand ; la maison forte de Ste-Geneviève en Inzinzac. L. Bardel ; Chronique de prospection antique et médiévale. F. Berthou ; Les voies romaines en Bretagne (1^{re} partie) (Abonnement 40 F à l'adresse ci-dessus).

SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE DU FINISTÈRE. Bulletin 1978. Tome CVI. Cette vieille société, dont le siège est maintenant à l'Hôtel de Ville de Quimper et le Président M. Tanguy Daniel, professeur à Brest, n'a jamais cessé ses activités. Le volume (1978) particulièrement étoffé et fort bien illustré (473 p.) comporte outre une bibliographie des travaux d'histoire du Finistère (1978) des comptes rendus et divers documents, plusieurs études substantielles regroupées sous diverses rubriques : *Préhistoire et Protohistoire* : P.R. Giot ; *Chronique des recherches*. J. Briard ; *Tumulus des Monts d'Arrée. Antiquité et Moyen-Age* : R. Sanquer ; *Archéologie*

antique et médiévale. J.L. Deuffic : Documents nécrologiques de l'abbaye N.-D. de Daoulas. J.P. Leguay : Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen-Age. *Métiers des temps modernes* : Imprimeurs à Quimper au XVII^e siècle (Gwénnolé ar Men). Horlogers en Basse-Bretagne au XVII^e-XVIII^e siècle (G.M. Thomas). *Le Pays de Douarnenez*. Etudes de Yves Tanneau sur la vie sociale à Ploaré et au Juch au XIX^e siècle, et de G. Le Clech sur l'émigration bretonne au Canada au début du XX^e siècle. *Langue et littérature bretonne* (Fr. Gourvil, P.Y. Lambert : Lettres inédites d'An Le Braz). *Le patrimoine artistique* : L'inventaire et les objets mobiliers - Pour une « ethnohistoire de la maison rurale » (P. Gaillard-Bans). Peintres de Bretagne au XIX^e siècle (D. Delouche).

SOCIÉTÉ ARCHEOLOGIQUE D'ILLE-ET-VILAINE. Bul. et Mém. t. LXXXI (1978). *Procès-Verbaux de séance. Mémoires* : B.A. Pocquet du H.J. : Frédéric Le Play et son disciple rennais (1877-1879). Prosper Jardin : L'affaire Dreyfus à Rennes. Louis Pape : à Rennes ; Découvertes antiques rue de Dinan.

Bul. et Mem. t. LXXXII (1979). C.R. Réunions. Expositions Bretagne XVIII^e siècle « Etats ou Intendance » aux A.D. de Rennes. Jubilé de M. le professeur B. Pocquet du H.J. C.R. des conférences de MM. Durand-Noël (Argentré), Losachmeur (Thèmes arthuriens), Marache (Inscriptions romaines de Rennes), Devailly (Abbayes normandes en Bretagne), J. Mer (Criminalité et répression à Rennes au XVIII^e siècle). *Mémoires* : R. Cornon : L'ancien couvent des Carmes à Rennes. P. Flatrès (Rennes vu de la Basse-Bretagne). J. Turquet de Beaugard (Le service postal sur la route Rennes à Brest au XVIII^e siècle). B. Pocquet (Deux fils de Louis Philippe vus par un rennais) (1877). J. Pépin (Le général Ch. Péchot). J.-Y. Ruau (Les cachots de Coëtquen d'après le légende).

COTES-DU-NORD : Société d'Emulation. Tome CVII (Mémoires 1978).

Au sommaire : Souvenirs de J. Grenier (H. Corbes) - Le paléolithique ancien à la pointe de l'Arcouest (J.B. Cornélius). Le tumulus de Barnènes en Plouézoch-Lanvrec et Landévennec (G. Ollivier). L'administration paroissiale dans le Trégor au XV^e siècle (G. Minois). L'église de Plourach (M. Mesnard). Les places fortes du Trieux (Nicole Chouteau). Notes sur la famille d'Epinay (Branche d'Yviniac) par R. Plessix. A la recherche des anciens ouvrages im-

primés en Breton par Gwénnolé Le Menn. Emmanuel Delpeuch de Mesguen (1762-1804) (La Ville Oger en Yffiniac) par J. du Cleuziou. Les demeures de Mgr de la Romagère (XIX^e siècle) par A.R. Gelly. Le cercle Notre-Dame à Saint-Brieuc par A. Chevalier. Le manoir de Kervézec en Garlan (1806) (Pol de Courcy). Excursion.

SAINT-MALO : Société d'Histoire et Archéologie. Bulletin. Année 1978. Rapports d'activité des trois commissions. C.R. de séances. *Mémoires* : Nouvelles recherches sur la cathédrale de St-Malo par Ph. Petout. Le Commandant Charcot par Mlle Martine Charcot. Les sceaux des ducs de Bretagne par le Cel Lefort des Ylouses. Michelet et St-Malo par Mme G. Souques. Sur les traces de Châteaubriand (Lausanne-Genève) (1805-1832) par H. Corbes. Histoire de Dinard par Mlle Blanchet. Le Général de Charette et les Zouaves Pontificaux par J.M. Dunoyer de Segonzac. L'Académie Royale de Prusse et les malouins au XVIII^e siècle par B. Millier Hyppolithe de la Morvonnais par A. Vier. En Bretagne autour de St-Lunaire par Michel Duval. Contre Révolution et terreur à St-Malo (1792-1794) par Jean-Cl. Menès. Documents (Balzac - Rôle de la Capitation de MM. de la noblesse en 1775 (St-Malo). Variétés.

REVUES CULTURELLES LOCALES

DOL Le ROUGET. *Cahiers d'Histoire et de Folklore* : Fasc. 21 : Hommages à MM. Testard et A. Lebois. L. Derennes : Plerguer-Joël Sorre : Lillemer. N° 22 : La Tour des Carmes à Dol. Les moines rouges au pays de Dol (Lebois). La Justice à Dol au XV^e siècle (T. Le Montreer). 24 : Plerguer. Edition Spéciale *Le Marais* : La Fresnais (15 octobre 1978). Fouilles et Gisements. N° 25 : La Restauration des orgues de la Cathédrale, Lillemer (suite). Une pièce à écu armoriée du XVI^e siècle (R. Lebois). Art populaire au pays de Dol (Girouettes et épis de faitage) (Y. Delalande).

Le PAYS de FOUGÈRES. (Cette revue illustrée, 86, Av. de la Verrerie, Fougères, Ab. 5 N° 35 Frs) renferme une série d'études sur la Révolution et la Contre Révolution, avec la collaboration de MM. Gortais, Heudré, Janton et Barbellette (Chouans, Louisets, etc...). N° 20 Pour une présentation nouvelle de la Chouannerie (R. Cintré) (exposition sur la Terreur à la Bibliothèque de Fougères). Montages audio-visuels sur la Révolution à St-Marc le Blanc, à St-Brice (Soteras) etc...

NATURE ET ENVIRONNEMENT : *PENN-AR-BED* (Bul. Trim. S.E.P.N.B., Dir. A. Lucas, Vallon du Stangalarc'h, Brest). N° 94 (sept. 1978) : La Marée Noire de l'Amoco-Cadiz (II). Echouages de mammifères. Impacts de désastre sur l'avifaune et en biologie humaine. N° 95 : Incendies de forêts en Bretagne. L'évolution des massifs dunaires au pays de Léon. Le climat armoricain (Sécheresse de 1976). N° 96 : L'érosion des sols en Bretagne par J.-Cl. Pierre. La Flèche de Goulven. Les petits cétacés sur nos côtes. L'abeille en ville. N° 97 : (juin 79) : le littoral de la Turballe à Donges de 1858 à 1978 par Fr. Lucas. Les contraintes écologiques à l'aménagement de l'estuaire de la Loire par J.C. Demaure. Les oiseaux marins (échouage du Bohlen). Le Cap d'Erquy et sa protection.

Depuis le début de l'année 1979, la S.E.P.N.B. édite de plus un périodique mensuel *OXYGENE*, organe de vulgarisation qui mène des campagnes de sensibilisation écologique : (le mythe de l'autoroute, énergies nouvelles en Bretagne, (« réserves naturelles », « à l'ombre du tourisme », « littoral fragile et convoité », la chasse et ses abus, les dangers du nucléaire, la protection de la faune, de la flore, la nitratisation de nos rivières, etc...).

L'A.P.P.S.B. qui a mené une campagne courageuse pour la protection de nos cours d'eau et procédé au nettoyage de plusieurs d'entre eux, a tenu son assemblée générale à Lorient au début de novembre avec la participation de diverses associations de défense de nos sites en particulier Breiz Santel et Maisons Paysannes de France.

PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

ARTS de l'OUEST. L'Université de Haute-Bretagne : (Centre de Recherches sur les arts anciens et modernes de l'Ouest de la France : Dir. M. André Mussat) a publié plusieurs fascicules illustrés d'études et de documents : Signalons : I. 1977 : *Le Vitrail Breton*, avec la participation de MM. A. MUSSAT, J.J. GRUBER, R. BARRIE, etc... (Bibliographie critique. Vitraux disparus en Bretagne. Plusieurs monographies. II. 1978 : Châteaux de la Moussaye et de Quintin (XVII^e siècle) - Anjou et Bretagne. Châteaux du XIX^e siècle : le Plessis Kaer en Crach.

1979 : *L'HABITAT RURAL* : I. Recherches sur l'habitat traditionnel. La construction de terre en Haute-Bretagne (LM. Gohel) II : exemples dans la Normandie et le Bas-Maine. Mobiliers Bretons (A. Mussat). Essai de bibliographie. A signaler : dans ce domaine une intéressante *bibliographie de l'architecture vernaculaire en*

France (La Maison Traditionnelle) publiée en 1978 sous l'égide du C.N.R.S. par Gw. Meiron-Jones dotée de tables par provinces, intéressante pour la Bretagne.

RENNES (Institut Armoricaïn de recherches historiques) Hervé MARTIN : *Les ORDRES MENDIANTS en BRETAGNE (1230-1530)* Paris. C. Klincksieck 1975. 446 in 8°. Le XIV^e siècle : Le temps des ordres secondaires (Trinitaires, Augustins et Carmes). Le XV^e siècle. Le triomphe de l'Observance Franciscaine. Insertion des ordres mendiants face aux séculiers et aux ordres traditionnels. Affrontements autour de la pauvreté (XV^e début XVI^e siècle). Architecture et pauvreté. La pastorale mendicante et ses conquêtes. Influence sociale de ces religieux.

NANTES (Centre de Recherches sur la France Atlantique). Vol. I et II : Etudes sur la traite, Nantes et la Réunion, documents d'histoire antillaise, etc... Vol. III : Bretagne : Les archives du port de Lorient (C. Beauchesne). Les Gibon du Grisso (XVI-XVIII^e siècles) (J. Gallet). La forêt bretonne au IX^e siècle (N. Tonnerre). Les trappistes de la Meilleraye, pionniers de l'agriculture au XIX^e siècle, etc... Vol. IV : Etudes de J. de Viguierie, P. Bois, Y. Durand, etc. (Nantes et le pays nantais au XIX^e siècle. Chaque vol. 39 Frs (B.P. 1025, 44036 Nantes).

BREST : Fr. Falc'hun. *Les noms de lieu celtiques - Troisième série*. Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique (Ed. Armoricaines, Bourg-Blanc, 29212 Plabennec).

La méthode suivie par l'auteur consiste à repérer les toponymes d'origine gauloise possible ou probable présentant des correspondances phonétiques avec les toponymes bretons ou gallois, et liés à un détail immuable du site (colline, fontaine, vallée, méandre). Cette méthode ouvre de nouvelles perspectives pour l'étude du défrichement des forêts (noms latins ou celtiques rappelant des essences d'arbres ou des animaux sauvages). Elle éclaire les origines de la langue bretonne. L'ouvrage est doté d'un index.

ENCYCLOPÉDIES - GUIDES MARINE - VOYAGES

BRETAGNE. Col. *Encyclopédies Régionales* (Le Puy, 1979 Chr. Bonneton. Ed. in 8°, 365 p. illustr.). Cet ouvrage présenté par Y.H. Nouilhat doit sa réussite indéniable à la qualité de ses collaborateurs : J. Meyer (Histoire), J.P. Quiguer (richesses naturelles), L. ar Floch (langue bretonne), Jacques Vier (littérature d'expression française), D. de Lafforest (architecture), J.P. Cestin (Maison Paysanne et Mobilier), Fr. Postic et B. de Parades (Arts et traditions populaires), J.M. Guilcher (la danse), Donatien Laurent (Contes et récits populaires). Voici enfin une synthèse sérieuse et accessible à tous. Dotée de tables et de belles illustrations, elle contribuera au bon renom de notre province dans tous les pays de langue française.

LA BRETAGNE avec Yann-Lukas Le Liboux. (Col. *Guides Flammarion*, 175 p., petit in 8 illustr.). L'auteur, journaliste et écrivain d'origine bretonne a su créer une complicité entre lui et ses lecteurs et nous faire pénétrer au cœur même de notre vieux pays. Il nous propose un regard personnel une vision singulière et saine de son propre pays, fort éloignée des clichés touristiques habituels. Intelligemment illustré ce guide qui est aussi une confession, mérite d'être recommandé à qui ne se contente pas de parcourir notre Bretagne mais cherche à la découvrir, à mieux la comprendre et à mieux l'aimer...

ARCHIVES de BRETAGNE par J. Borge et N. Viasnoff. Ed. A. Balland. Le lecteur est séduit par cette étonnante évocation d'un monde disparu avec la guerre 1914, la Bretagne du XIX^e siècle, qui nous est suggérée uniquement par des photographies tirées des plaques de verre, accompagnées de textes d'écrivains et de journalistes de cette époque. Ils nous restituent des détails familiaux, des comptes de ménages, les conditions de vie des pêcheurs et des paysans de l'époque. Le monde ancien est encore présent dans l'habitat même en ville, avec le cérémonial des noces, des pardons. Ces images, où les gros plans prédominent, offrent au monde le double visage de l'orgueil et de la dignité. Rares, inédits, originaux, ces documents nous situent en pleine vérité. Ils ont su éviter le piège un peu simpliste d'un certain folklore (Paris. A. Balland, 240 p., 200 il., relié, 160 Frs).

VOYAGES en CHINE d'un MARIN BRETON par le Dr J.R. BOLLORÉ. J.R. Bolloré, chirurgien de marine s'embarqua à Brest sur la frégate « Amazone » en février 1839. Il nous a laissé un journal de ses multiples campagnes dans les mers d'Extrême-Orient en Indonésie, aux Philippines et plusieurs fois en Chine du Sud. L'intérêt de cet ouvrage réside dans la description minutieuse et captivante d'un pays qui s'ouvrait alors aux premiers pionniers de l'influence française, pays dont les infinies richesses suscitaient alors l'appétit des puissances occidentales (en souscription chez l'auteur 45 Frs, Bul. à adresser à la S.F.H.A., 4, rue du Palais à Quimper).

Michel Guéguen, L.P. Le Maître. **MATELOTS de CONCARNEAU (1800-1914)** (Concarneau. Cl. Le Tendre 1978. 412 p. in 8 ill.). L'auteur distingue trois grandes périodes : la première jusqu'en 1850 est celle de la « sardine pressée », puis viennent celles de la friture et de la mise en boîtes. A la fin du siècle dernier c'est le temps des grands conflits : les marins exaspérés manifestent. Une histoire âpre faite de luttes, de colères et d'espérances déçues. A travers les archives officielles et celles des familles, c'est toute l'histoire méconnue d'une population fière et misérable, d'un port qui eut ses heures de gloire, en un siècle aujourd'hui révolu.

Irène Frain Le Pohon : **QUAND les BRETONS peuplaient les MERS.** Leur histoire est une invitation au voyage. L'esprit d'aventure y côtoie l'imaginaire breton et ses folles chimères. Dans cette quête d'un autre monde l'histoire réelle, riche en exploits souvent méconnus, est inséparable du rêve, et c'est le récit passionnant des grandes découvertes (Canada, Indes, Nouvelle-Zélande, Ile-de-France) qui toutes doivent une grande part à nos hardis compatriotes (350 p., in°, Fayard 1979).

HISTOIRE

PREHISTOIRE de la BRETAGNE (P.R. Giot, J. L'Helgoualc'h, J.L. Monnier).

PROTOHISTOIRE de la BRETAGNE (P.R. Giot, J. Briard, L. Pape), 2 Vol. in 8, 443-437 p. illust. (*Ouest-France Université*) 1979.

Les auteurs, chercheurs au C.N.R.S. et universitaires armoricains établis en Bretagne ont partagé la responsabilité du renouveau des études archéologiques en Bretagne. Ils viennent d'établir une synthèse attrayante basée sur une documentation précise. Le Paléolithique Breton était très méconnu jusqu'aux recherches récentes. Le premier volume nous familiarise avec les conditions d'existence des premiers occupants de notre péninsule aux Ages de la Pierre (jusqu'à 7 000 ans), puis il nous introduit dans les arcanes du néolithique (dolmens, menhirs) aux accomplissements techniques impressionnants (7 000 à 3 000). Le second volume consacré aux « Ages des Métaux » nous conduit depuis 2 000 ans avant notre ère jusqu'à la conquête du pays par les Romains. Les richesses minières ont permis le développement d'une civilisation à l'origine originale à laquelle succèdent des groupes de pasteurs métallurgistes, qui nous ont laissé de nombreux outils de bronze. La celtisation des populations armoricaines se situe pendant les siècles où on commence à utiliser le fer. Un bilan précis et accessible à tous nos compatriotes.

J. CHOFFEL. *La Bretagne sous l'orage Plantagenet*. Paris. F. Lanore. 1979, in 8°, 250 p. Nul n'ignore que deux habiles maris firent des comtes d'Anjou successivement les héritiers en Angleterre de Guillaume le Conquérant et en Guyenne de l'altière Aliénor d'Aquitaine. L'alliance de Geoffroy Plantagenet avec l'héritière du duché de Bretagne fera tomber notre pays dans la zone d'influence de cet immense empire. L'alliance du Lion d'Angleterre et de l'Hermine de Bretagne devait cependant être de courte durée. Henri Plantagenet se heurta en effet à la résistance bretonne et la proximité du royaume des Lus sera fatale à cette ambitieuse dynastie. Le récit de J. Choffel est attrayant et nous replonge sans efforts dans cette orageuse époque.

HISTOIRE des DIOCÈSES de FRANCE : 10 : RENNES. Paris, Beauchesne. 1979, in 8°, 319 p. Préface de M. J. Delumeau, directeur de la Collection *La Chrétienté Médiévale* par André Chedeville. *Emergence d'une terre fidèle* par Michel Lagrée (1532-1840), *L'âge des remises en cause* par M. Lagrée et B. Hendré (1840 à nos jours). L'actuel diocèse de Rennes, tel qu'il est issu du Concordat de 1801, puise ses forces et son originalité dans une géographie antérieure et complexe, celle des trois diocèses d'Ancien

Régime : Rennes, St-Malo, Dol qui fut un moment métropole religieuse de la Bretagne. Les auteurs formés aux techniques modernes de recherche en matière de sociologie et d'ethnologie religieuse sont experts dans l'art d'exploiter certaines lignes de rupture. Pays d'obédience, cette province, demeurée à l'écart du Concordat de Bologne (1513) était, sous l'influence de prélats souvent éminents, restée jusqu'à la fin du XIX^e siècle fortement marquée par la piété tridentine. D'où ce paradoxe que constitue de 1789 à 1960, la naissance d'un christianisme encore fervent mais ouvert aux idées nouvelles (paroisses bleues) alors que souvent les autorités ecclésiastiques, au siècle dernier, jugent encore les « Blancs » insoumis et « pas plus pieux que les autres ». On découvre ici certaines permanences de géopolitique soulignées par M. Dupuy dans ses travaux sur la Révolution en Haute-Bretagne. Il est regrettable que les auteurs n'aient pas cru devoir s'attacher davantage, pour la zone bleue située au Nord de Rennes et Dourdain à Aubigné, à l'influence persistante des dernières luttes féodales liées au protestantisme. Ils y auraient retrouvé, selon nous, les germes d'un certain anticléricalisme, au demeurant très conservateur chez ses tenants radicaux et gallicans, nuancé, en réaction, d'ultramontanisme chez les notables catholiques de tradition légitimiste. (Dol, Vitré, etc...) d'où l'opposition, assez artificielle entre deux sociétés, l'une « laïque » fort bariolée, l'autre « cléricale » qui alimenta les luttes du siècle dernier. En réalité ce sont... les troubles graves apportés chez nous par les guerres de la Ligue et de la Révolution qui engendrèrent une attitude très paradoxale dont les répercussions, attisées par les remous causés récemment par une interprétation trop souvent faussée des nouvelles directives conciliaires par nos abbés démocrates, se font encore sentir aujourd'hui. Les « grandes ruptures contemporaines » esquissées ici sont la rançon d'une recherche trop poussée des structures et des mentalités, maniée systématiquement par des spécialistes prisonniers trop souvent de leur préjugé anthropomorphiques.

M.D.

ARTS ET CULTURE

ARCHITECTURE et VIE TRADITIONNELLE en BRETAGNE par François Pacquetteau. In f°, 304 p. illust. aux Editions Berger-Levrault. 1979.

Le paysan breton a su marquer de son empreinte la structure du village, cadre de la vie traditionnelle. C'est à la découverte de

son harmonie, de ses techniques et de son agencement intérieur et extérieur que nous convie Fr Pacquetteau. Son enquête porte sur de nombreuses fermes de notre région. Chez nous beaucoup de manoirs ont eu une vocation paysanne et c'est à ce titre qu'ils nous intéressent, même s'ils sont aujourd'hui abandonnés ou transformés en exploitations agricoles. L'ouvrage fait le point sur un habitat aujourd'hui en péril, dont la conservation est compromise par les contraintes de l'agriculture moderne. Abondamment illustré, ce travail replace l'habitat rural dans son environnement géologique et climatologique, et sociologique, sans oublier les usages locaux *RESTAURER en BRETAGNE* par A. Degez. *Le Morbihan*. Ed. Serg. 1978, un album illust. de 78 p. Comment aménager la maison paysanne, en respectant son caractère, comment choisir son maçon, son charpentier, son couvreur? Comment éviter les erreurs grossières auxquelles se sont laissé entraîner trop de restaurateurs amateurs? Telles sont les questions auxquelles répond ce volume consacré au Morbihan qui constitue une étude exemplaire et un guide utile.

V.H. Debidour. *L'ART de BRETAGNE*, (chez Arthaud, 310 p. in 4° illust., 1979. Agrégé de lettres et ancien professeur à Quimper, l'auteur qui nous a déjà donné un Bestiaire sculpté et une étude sur la sculpture bretonne (aux Ed. Le Doaré) est un guide averti et son style est alerte. Après un tour d'horizon qui permet d'en marquer les traits majeurs, M. Debidour se livre à une étude précise, à la fois chronologique et thématique, en détail les étapes et les aspects des origines jusqu'à nos jours. Une bonne place est faite aux vitraux. L'auteur sans rien ignorer des multiples influences qui agissent sur lui, a su découvrir ce qui est unique dans son accent, ses traits originaux si fermes et si savoureux. Si cet art parle beaucoup en français, c'est bien en breton qu'il chante et qu'il continuera longtemps à chanter pour nous. *André MUSSAT; Un Millénaire: Arts et Cultures de Bretagne*. Un vol. 350 p. gr. in 4°, 500 illust., 7 cartes. Chez Berger-Levrault, 1979. Avec l'auteur, professeur à Rennes et responsable de la commission de l'Inventaire, on comprend mieux la Bretagne dans ses coordonnées fondamentales espace-sociétés. Deux mentalités, deux traditions y sont confrontées avec maîtrise et habileté. L'ouvrage qui intègre les études universitaires récentes est brillamment illustré et de lecture agréable.

Nous remercions notre fidèle collègue M. Pierre Barbier pour l'envoi à notre Association de sa nouvelle étude sur les *Châteaux-forts de Basse-Auvergne* (Vallée de l'Alagnon et du Haut-Allier) qui vient de sortir aux Ed. Jeanne d'Arc au Puy.

RENNES au XIX^e siècle. Architectes, Urbanisme par J.Y. Veillard, du Musée de Bretagne, Ed. du Thabor, Rennes, 1979, illust.

Ch. Floquet: *Pontivy au cours des siècles*. Ed. J. Lafitte. 1979, 310 p. Préface d'E. Masson. L'auteur traite assez sommairement dans les six premiers chapitres de l'histoire de la cité jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il s'étend particulièrement sur la Révolution et la création de Napoléonville poursuivant son étude jusqu'au XX^e siècle et à l'après-guerre. L'ouvrage comporte in fine la reproduction d'une quarantaine de documents anciens (usement de Rohan, etc...) ou ayant trait au XIX^e siècle-NOYAL-PONTIVY par Y. Olliviero (en vente chez Y. Olliviero, rue de la Libération à Noyal). Cuisinier de son métier, l'auteur enfant du pays, a été conduit à découvrir les richesses de l'histoire de cette vieille localité qui était autrefois le siège de foires célèbres. Une vingtaine de pages est consacrée à la chouannerie. L'étude des monuments et des traditions religieuses locales est menée avec soin et poursuivie jusqu'à nos jours.

LOCRONAN et sa Région. Histoire-Nature-Economie et Art. Pub. par M. M. Dilasser, recteur avec la collaboration de plusieurs professeurs de l'Université de Brest. Un vol. gr. in 8° illust., 1979, 750 p. *La Presqu'île de Crozon, itinéraires religieux*. Pub. par L. Calvez aux Ed. Zodiaque (112 p. dont 48 d'héliogravures). Tout le Porzay depuis St-Nic jusqu'à Kerkaz et l'arrière-pays de Douarnenez (Plogonnec) est évoqué dans le premier ouvrage, où sont esquissées les origines de cette bourgade célèbre, les sources anciennes de sa richesse, son église, ses chapelles, ses traditions, jusqu'à nos jours. Etude remarquable et très complète. Les itinéraires religieux de Crozon sont présentés par Louis Calvez curé doyen de cette ville. On y trouve des chapitres précieux sur le culte de la Vierge et des saints et la vie religieuse de la presqu'île. L'aire géographique comprend toutes les paroisses périphériques (Dinéault, St-Nic, la chapelle Ste-Marie du Ménez-Hom). (S'adresser à l'Association St-Pierre, 1, rue Alsace-Lorraine, Crozon et à l'Association St-Renan, 29136 Locronan).

La Hunaudaye ou la Féodalité au cœur des Pays de l'Arguenon. Plaquette de 44 p. illust., éd. par l'Association du Château de la Hunaudaye avec la collaboration du Dr Fréd. Renier, Président, de M. Pierre Halna du Fretay, secrétaire. Etudes d'histoire d'architecture et de défense. Préface de M. P. Bohuon.

BIOGRAPHIES

Auguste Toussaint : *Les Frères Surcouf*. Flammarion. 1979. in 8°. De la famille Surcouf, le grand public ne connaît guère que Robert. En fait, ils étaient quatre, Charles, Nicolas, Robert et Noël. Tout en rendant hommage à Robert, l'auteur met aussi en relief les faits d'armes de ses deux aînés : Robert et Nicolas. Des aventuriers assurément, des chercheurs d'or mais aussi les guerriers d'une époque où la générosité envers l'ennemi vaincu était un devoir sacré. Nous avons là un tableau magistral de la guerre de course dans les mers d'Asie de 1793 à 1810, sujet encore peu étudié. L'auteur docteur ès-Lettres de l'Université de Londres a déjà donné une quinzaine d'ouvrages dont une Histoire des Corsaires (Paris P.U.F. 1977). Signalons également cette année la réédition de la biographie plus romancée du regretté Théophile Briant SURCOUF, *le corsaire invincible* avec une préface de Ch. Le Quintrec (Fernand Lahore, 1979, 208 p. in 8°).

Un magnifique sabreur de Napoléon : PIRE par Jean Montéis. La Pensée Universelle. 1978, 57 p. in 16.

De vieille noblesse bretonne Piré descendait par sa mère de la branche cadette de Savoie-Carignan. Contraint d'émigrer très jeune, il sert en Hollande en 1794 dans l'armée des Princes sous le Haut Commandement d'York. En 1795, il est à Quiberon et donne le signal à l'attaque des Bleus. Ecœuré par la duplicité anglaise, il met à profit la pacification de Hoche de 1796 pour déposer les armes et rentrer dans la vie civile. Dès 1800 cependant, il lève et équipe à ses frais un escadron de hussards volontaires et rejoint l'armée du Rhin, commandée alors par Moreau. En 1805, on le retrouve dans la Grande Armée aux côtés de Berthier. Hussard de Lasalle, il participe à la prise de Stettin aux campagnes d'Autriche (1809) et de Russie (1811). Au retour de l'île d'Elbe, il rejoint l'état-major de Grouchy et son corps contribue devant Valence, à la déroute des partisans du duc d'Angoulême. Arrêté après la seconde abdication, il est proscrit de France et n'y rentrera qu'en 1819 ; victime de l'animosité de Vitrolles et de Chateaubriand, il se retirera sur ses terres de Piré sur Seiche et ne sera rappelé au service que en février 1831, par Louis Philippe qui le nommera commandant de la 9^e Division stationnée à Montpellier. Il mourra à Paris en 1850.

CHOUANNERIE

La conjuration bretonne de 1791 par Yves du Menga. Rennes 1979. Ed. du Thabor, 160 p. fig. A la Révolution Française, « la Bretagne n'avait rien à gagner mais tout à perdre ». H. Caouissin, après Thiers, le rappelle dans la préface de cette étude, bien documentée et de présentation agréable. Elle est l'œuvre d'un ecclésiastique, l'abbé Auffray, ancien du Bleun Brug et survivant de l'équipe de Feiz ha Breiz (Ololé) d'avant-guerre. La vie et lodyssée tragique du Colonel Armand nous est déjà connue par les ouvrages de Lenotre et de Job de Roince. Les origines profondes de la Révolte (Union illégale) étaient, on l'oublie trop souvent, propres à la Bretagne. Elles ont été fréquemment passées sous silence ou confondues hâtivement par les historiens contemporains avec l'enseigne vendéenne de la Contre Révolution. L'auteur n'arrête pas son récit au dénouement tragique de la Fosse-Hingant et de la Guyomarais. Il s'attache au sort des 27 accusés, mais aussi à celui des multiples sympathisants dispersés dans toute la province (d'Antrain et Fougères, à Guérande et La Roche-Bernard) tous appelés à survivre dangereusement sous la Terreur, avant de rejoindre les rangs de la deuxième et de la troisième Chouannerie - *Jean Chouan et ses compagnons*, paysans mayennais, par André et Yves Avril : plaquette éditée par l'Association du Souvenir de la Chouannerie Mayennaise, avec de nombreuses illustrations à la plume (Montsurs, 1979, 25 p. in 8°) (en vente au siège de l'association, 23, rue du Hameau à Laval - 20 Frs).

Signalons enfin la sortie, en janvier 1980, du nouvel ouvrage de Job de ROINCE « *Figures de Chouans* » (Paris Lanore) qui fait suite au précédent sorti en 1978 chez le même éditeur.

HAGIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE des SAINTS BRETONS. Ed. Tchou. 1979, 398 p. illustr. Préface de Per Jakez Hélias. Le talent n'excuse pas le manque de probité. Les assertions de l'éditeur présentateur, en dépit de sa célébrité, sont dénuées de toute valeur historique, lorsqu'elles sont le fruit de l'imagination pure au service d'un folklore complaisant. On veut nous faire croire que nos saints devaient leur seule renommée à leurs talents de guérisseurs des hommes et des animaux et on fait état d'invocations cérémonielles de type néopaién... La « bibliographie sommaire » omet de citer Joseph Loth, Largillière et l'abbé Duine, savants autorisés et critiques avertis en la matière. Dans cet ouvrage, luxueusement présenté, la légende flatteuse et pittoresque tient le pas constamment sur la véracité et la sainteté authentique, selon les critères traditionnels de l'Eglise

La VIE de SAINT-MALO, évêque d'ALET, version écrite par le diacre Bili (fin IX^e siècle). Textes latins et anglo-saxons avec traductions françaises, publiés par Gwenaël Le Duc (Dossiers du Centre de Recherches Archéologiques d'Alet, N° B. 1979, In Fol 256 p. Préface de L. Langouët). L'auteur nous rend accessible un document hagiographique du plus haut intérêt. Une des principales originalités de son œuvre réside dans l'édition d'une 3^e copie, jusqu'ici inédite de la Vita, conservée à Londres au British Museum. L'auteur a opéré le décryptage de ce texte en vieil anglo-saxon, déjà très détérioré et opéré la comparaison avec les deux autres textes connus en latin. Le problème archéologique est bien connue de ce chercheur qui a participé aux fouilles d'Aleth et a déjà publié une édition critique de la vieille chronique de Saint-Brieuc. Il s'est longtemps dévoué sur les chantiers de Breiz Santel aux côtés du regretté Gérard Verdeau et nous le remercions de son envoi.

MEMOIRES CONTEMPORAINS

Maurice LE LANNOU : *Un Bleu de Bretagne*. Paris Hachette 1979, 176 p. in 8°. Souvenirs d'un fils d'instituteur de la Troisième République. L'auteur géographe bien connu a enseigné à Brest et à Rennes avant de gagner Lyon. Son père avait de fortes attaches dans ce terroir du Trégor, « l'Attique de la Bretagne » à la fois croyant et sceptique. Par sa mère, il descendait de ces tailleurs chiffonniers nomades qui apportaient et colportaient avec leurs marchandises, cet esprit gouailleur qui les caractérisait. Le cadet, inutile aux travaux de la ferme avait été invité à choisir entre le séminaire et l'école normale. Bretonnant et catholique, il n'en servira pas moins fidèlement la République comme instituteur public. Le drame de cet honnête homme tiraillé entre les contraires, nous est décrit avec humour et émotion. Du même auteur aux P.U.F. (Paris) « Bretagne et Bretons ». Col. « Que sais-je ? » 1979.

Henri FREVILLE : *La Presse Bretonne dans la tourmente (1940-1946)* Paris Plon 1979, 348 p. Index. - Sous l'occupation, la Presse Bretonne présentait pour la Propaganda Abteilung un intérêt capital. L'auteur apporte des lumières intéressantes sur les conditions du lancement de la Bretagne, journal destiné à faire pression sur l'équipe d'Ouest-Eclair (Artur, Des Cognets) demeurée fidèle au sain régionalisme voulu alors par le Gouvernement du Maréchal Pétain. L'éviction de M. Le Gorgeu, maire de Brest, de la direction politique de la Dépêche et le rachat forcé des parts qu'il y possédait avec ses amis, fournira le prétexte et donnera à Yann

Fouéré les moyens de sa politique, en se rendant indépendant de l'Office Régional de Presse, qui l'avait aidé au début. On sait que H.F. fut chargé par ses amis politiques, de préparer à Rennes à son retour de captivité, les mesures relatives à la presse nouvelle qui furent mises en œuvre ici dès la Libération. Il ne faut pas s'étonner qu'il cherche aujourd'hui, à s'ériger en mémorialiste au Tribunal de l'Histoire.

ARTISANAT - COSTUME

La Faïence de Quimper par Marjalta Taburet. 160 p., 30 illust. 1980. - Nous apprenons, après un bref historique de la céramique en France, la vie et l'œuvre de tous les maîtres faïenciers qui se sont succédé à Locmaria. L'ouvrage comporte un guide, un répertoire des marques, un glossaire et un index.

Simone Morand : *Les Coiffes de Bretagne*. C'est à un fleuron aujourd'hui trop méconnu de notre patrimoine artistique que Madame Morand entend rendre hommage dans ce volume consacré au pays de Rennes, heureusement illustré et catalogué avec soin. Signalons qu'au mois de juillet, Madame A. Corvaisier a exposé dans une salle du château de Fougères une collection de coiffes et de costumes du pays, soigneusement recueillis par elle qui doivent être légués au Musée Breton de Rennes.

CELTISME

La Civilisation Celtique par François Le Roux et Ch. J. Guyonwarch (160 p. avec tableaux et bibliographie, 15 Frs (Celticum n° XXIV, 15 F) - Présenté simplement, cet opuscule très complet s'adresse à tous les lecteurs. Il constitue une introduction indispensable à la compréhension du monde celtique. Il expose en effet l'essentiel des méthodes qui permettent d'en aborder l'étude. Par les mêmes auteurs : *les Druides* (Réédition augmentée d'un livre paru en 1961 aux P.U.F.). Aux termes d'une confrontation constante et scrupuleuse des sources gauloises antiques et irlandaises, le druide nous apparaît bien le représentant d'une classe sacerdotale comparable à celle des Brahmanes de l'Inde, poète, devin, médecin, juge, sacrificateur, il tient une place capitale dans le cadre général de la tripartition européenne soulignée par les travaux de M. Dumezil. Le répertoire permettra une orientation aisée dans les sources insulaires d'accès souvent difficiles et le Glossaire des termes gaulois et irlandais aidera à leur approche. (Un ouvrage de 4244 p. Prix 50 F, à verser au C.C.P. Rennes 293-68 U au nom de P. Leroux, B.P. 574, 2, rue L. de Vinci, 35000 Rennes).

REEDITONS DIVERSES

J. LE FALHER. *Le Royaume de Bignan (1789-1805)*. Réimpression de l'éd. de Paris, Hennebont 1913, in vol. in 8, 850 F 290 F Laffitte-Reprints. - Un classique de la Chouannerie, un tableau vrai coloré et émouvant de la Bretagne combattante.

A. DARMAING. *L'Ouest dans la Tourmente*. Rééd. par les Ed. Copernic d'une relation écrite en 1826.

J. CRETINEAU-JOLY. « *Histoire de la Vendée Militaire* ». Rééd. La Librairie Française en 4 vol. in 8. Prix 360 F (Commande D.P.F. Chiré en Montreuil, 86190 Vouillé).

Philbert DORE-GRASLIN : *Itinéraires de la Vendée Militaire*. Journal de la Guerre des Géants (1793-1801). Un album illustré, 195 F.

André GIFFARD. *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Brionne. Le Portulan, 1979, in 8^o). Rééd. de cette remarquable thèse de droit de 1903, 392 p. in 8^o.

Félix BELLAMY : *La Forêt de Bréheliant* (Libr. Guénégaud, 2 vol. gr in 8. Prix 490 F.) Rééd. précieuse d'un ouvrage (1896) devenu introuvable.

Alfred ROUSSEAU : *Laënnec* (2 tomes). Un témoignage de premier ordre sur un breton fier et attachant, travailleur acharné, thérapeute éclairé (Ed. de Cornouaille, 13, rue Laënnec, Quimper, 395 F).

VOYAGES PITTORESQUES et ROMANTIQUES dans l'ancienne France par MM. J. Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux. *La Bretagne*. Marseille Laffitte-Reprints. Tome I, 1979 (paru). Tome II (à paraître 1980). Deux magnifiques albums, brillamment illustrés de 353 planches h. texte (2 500 F à l'achat). Aux mêmes éditions : Rééd. *Histoire de Tréguier* (Guillou) et de *La Roche-Bernard* (Léon Maître).

LE FINISTÈRE MONUMENTAL : Tome I. *Morlaix et sa Région* : L'Association des amis de Louis Le Guennec, créée en décembre 1935, avait déjà avant la guerre entrepris l'édition de 4 volumes, aujourd'hui épuisés. Elle se propose aujourd'hui la refonte quasi-totale du Finistère Pittoresque de Toscer (1906-1910) en l'enrichissant de notes inédites du grand érudit finistérien. Pour chaque commune de l'arrondissement de Morlaix et du canton du Huelgoat, figure une notice décrivant tous les monuments dignes d'intérêt, les contes et légendes qui s'y rattachent. Ce répertoire est agrémenté de nombreux dessins à la plume de l'auteur (416 p. in 8^o. Prix 100 F broché plus 10 F de port à envoyer 1, rue Edgar Quinet, 29000 Quimper - M. Le Bihan). Le second tome, dont la publication est envisagée pour l'an prochain, concernera Brest et sa région, le 3^e Quimper et sa région.

VEILLEES BRETONNES. Contes et récits populaires des Bretons armoricains, par F.M. LUZEL. Rééd. du centenaire. Laffitte-Reprints. Marseille 1979, 291 p. in 8^o.

EN SOUSCRIPTION :

LE MEMORIAL des BRETONS. Cette collection en cours de lancement regroupera d'innombrables articles en 6 volumes classés par ordre chronologique. Prix de souscription : 2 352 F. Le tome V (1870-1940) est paru ainsi que celui consacré à la période médiévale. (Ed. Breiz).

HISTOIRE des INSTITUTIONS de la BRETAGNE par Marcel PLANIOL. C'est à notre collègue J. Flo'h, imprimeur à Mayenne, que l'Association constituée pour cette publication a donné mission d'assurer la réédition de cet ouvrage capital. De son vivant, l'auteur, professeur à la Faculté de Droit de Rennes (1853-1931) n'avait pu faire publier son manuscrit. Les efforts de M. Durtelle de St-Sauveur aboutirent en 1956 à une publication partielle (3 vol. jusqu'à la fin du XV^e siècle) aujourd'hui épuisée. Le professeur J. Brejon a jugé nécessaire de la reprendre *en entier*. Tous les problèmes touchant aux institutions de droit public et de droit privé de l'ancienne Bretagne sont abordés dans ce travail minutieux. Cet ouvrage puisé aux meilleures sources n'a pas vieilli... Les quatre volumes seront vendus indivisément au prix de souscription de 480 F. Un cinquième volume consacré au XVI^e siècle encore inédit, paraîtra ultérieurement. Souscription à adresser à Joseph Flo'h, 8, rue Charles de Blois, 53100 Mayenne).

FAMILLES BRETONNES

Histoire et généalogie des Maisons de Rohan, de Chabot et de Rohan-Chabot, en 2 vol. Prix 290 F. S'adresser à Monsieur Georges Martin, 19, rue Dorian, 4215 in 8°. La Ricamarie.

Histoire d'une Famille Bretonne (du XII^e siècle à nos jours) (Famille du Vauferrier) par Clotilde Duvauferrier-Chapelle. Tirage Hors Com. à 225 exempl. Souscription à Madame Duvauferrier, 8, rue du Revenant, 35400 Saint-Malo (C.C.P. Rennes 1151.00 F. - Prix 150 F).

Les Mille descendants de François LE SAICHERE (1794-1874). A paraître en juin 1980. Prix 165 F. (S'adresser M. A Le Saichère, Villa Guichard, Le Trayas, 83700 St-Raphaël).

GUIDES - ANNUAIRES

GUIDE ANNUEL CULTUREL 1979. Cette initiative intéressante doit être mise à l'actif du Centre Nantais de Culture Celtique. Ce guide ne se contente pas de répertorier l'activité des nombreux groupes culturels bretons de Loire-Atlantique (folk, langue, danse, etc.) avec leurs adresses et les noms de leurs responsables. Il contient des développements fort intéressants sur la Charte Culturelle, le Conseil Culturel, et recense les Bagadou, les Cercles Celtiques, les Centres Culturels et maisons de jeunes, les musées, les bibliothèques, aquariums, sociétés savantes, maisons de presse et d'édition en langue française et en langue bretonne. Ce travail bibliographique remarquable, qui fourmille de renseignements pratiques sur la gestion des associations est actuellement sans équivalent en Bretagne (Prix 25 F port compris, à commander 52, rue du Marchix, 44000 Nantes. - *CHANSON DE BRETAGNE 1979*. Le collectif qui a permis son édition entend promouvoir les liens tissés entre les artistes bretons et leur public. Cet annuaire permet de mieux connaître dans ce domaine populaire, la création d'expression régionale, en plein renouveau.

BRETAGNE REGION d'EUROPE par Raymond LETERTRE. (*Dossiers de Bretagne Expansion* N° 10). C'est le dernier paru d'une série d'études économiques et sociales qui contribuent, principalement dans les milieux journalistiques et culturels au bon renom de la Bretagne.

M. D.

Vient de paraître aux Editions de la Mesnie, (Guy Trédaniel), un ouvrage de notre collègue, le Colonel Maurice Suire (Eric Muraise), sous le titre : « *Les Treize Portes du Temple et les Six Morts de Louis XVII* », en collaboration avec Maurice Etienne.

Le Colonel Suire vient d'adresser l'ouvrage à l'Association.

L'auteur s'est livré à une étude méthodique et scientifique de toutes les hypothèses recueillies sur les évasions possibles et sur la mort du Dauphin. Il les a passées au crible de la critique historique, appuyée sur les méthodes de discrimination en usage dans les Services de Renseignements.

Le Résultat est surprenant et aboutit à une treizième hypothèse peu connue. Quelle que soit l'opinion que pourra s'en faire le lecteur, il lui restera une documentation méthodique et une connaissance, approfondie des mystères de la captivité de Louis XVII, de sa mort, ou de son évasion.

L. R.-C.

BUREAU DIRECTEUR
de
L'ASSOCIATION BRETONNE

Président

Comte L. de ROHAN CHABOT - démissionnaire

Vice-Président

Monsieur Prosper JARDIN

Secrétaire

Monsieur Michel DUVAL

Trésorier

Comte Mériadec de ROHAN CHABOT
(coopté pour remplacer le Comte E. de COURCY, démissionnaire)

Membres

Vicomte Michel du HALGOUET
(Président d'honneur)

Contrôleur Général VALLERIE
(Président d'honneur)

Monsieur le Conseiller TURQUET de BEAUREGARD

Monsieur le Marquis de KERNIER

Monsieur DUNOYER de SEGONZAC

Monsieur le Comte Hervé de BELIZAL

Monsieur Robert STEPHAN

Monsieur le Comte LE BORGNE de la TOUR

Achévé d'imprimer
sur les Presses de
l'Imprimerie Régionale
à Bannalec

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1980

